7425

EXTRACT FROM THE FOURTH BY-LAW RELATIVE TO TAKING BOOKS FROM THE ATHENÆUM LIBRARY.

"If any book shall be lost or injured,— *the writing of notes, comments, or other matter in a book shall be deemed an injury,* — the person to whom it stands charged shall replace it by a new volume or set."

Given to the
Boston Athenæum
BY
O. W. Oliver Jr
Received November 24. 1868.

Deposited by the BOSTON ATHENÆUM
IN THE LIBRARY OF THE
Boston Medical Library Association,
BY AUTHORITY OF THE TRUSTEES.
W. C. Lane
Librarian.
Date Oct. 1896

1592

BOSTON ATHENÆUM

Du Sang des Glandes.

La quantité de sang qui se trouve habituellement dans les glandes, varie singulièrement; on peut même sous ce rapport les diviser en trois classes. 1°. Dans les salivaires, la lacrymale, le pancréas, etc., on en trouve assez peu. Il ne fournit point de matière colorante à ces organes qui sont blanchâtres, et qui dans la macération ne teignent que deux ou trois eaux en rouge. 2°. Dans les glandes muqueuses, la prostate, le testicule et l'amygdale, on en trouve un peu plus. 3°. Le foie et le rein en renferment une si grande quantité, qu'il n'y a sous ce rapport aucune proportion entr'eux et le reste du système glanduleux. Cela dépend un peu dans le premier de la cause indiquée plus haut: aussi en contient-il souvent plus que le second, mais ce n'en est pas la cause essentielle. Après les morts par hémorragie où il n'y a point de reflux, dans le foie ou le rein subitement extraits d'un animal vivant, etc., on fait la même observation. En faisant macérer ces glandes, il faut renouveler au moins douze fois l'eau avant qu'elle cesse d'être sanguinolente. Voilà pourquoi, quand on les conserve dans l'alcool pour une maladie organique dont elles sont le siége, il faut les faire long-temps macérer auparavant; sans cela, la liqueur est bientôt troublée par le sang. C'est cette quantité de sang qui donne à ces glandes un poids proportionnellement plus grand que celui des autres parties. C'est d'elle que leur vient leur rouge, couleur qu'aucune autre ne présente au même degré, mais qui n'est pas plus fortement inhérente à leur tissu, que celle des surfaces muqueuses ou des muscles.

En effet, on l'enlève avec la même facilité par des lotions répétées. Alors le foie se présente sous un aspect grisâtre, qui paroît être la couleur inhérente à son tissu, comme le blanc est celle de la fibre charnue. Le rein semble un peu moins emprunter sa couleur du sang. Il reste en partie rouge dans les macérations; la pulpe même qui en est le produit, après quelques mois de séjour dans l'eau, qu'on a changée souvent, présente encore en partie cette couleur, bien moindre cependant que dans l'état naturel.

Est-ce que l'état des secrétions fait varier la quantité du sang glanduleux? Plus de ce fluide aborde-t-il au rein pendant qu'il fournit beaucoup d'urine, que pendant qu'il en sépare peu, ou bien la même quantité arrivant par les artères, est-ce qu'il en revient moins par les veines dans le premier que dans le second cas? C'est un objet intéressant d'expériences.

Le sang change-t-il de nature en arrivant aux glandes? Prend-il une composition particulière avant de pénétrer chacune? On parle beaucoup de ce changement, nécessaire, dit-on, à la secrétion; mais pour qu'il ait lieu, il faut qu'une cause le produise: or ici quelle seroit cette cause? Le sang ne circule-t-il pas dans les troncs qui vont aux glandes, comme dans les autres? Il faudroit donc que la glande fût entourée d'une atmosphère qui agît sur le sang à une certaine distance du lieu où elle se trouve; idée vague, qui n'est fondée sur rien de solide, et qu'on ne lit que dans les livres de ceux qui ne font point d'expériences. J'ai tiré du sang de la carotide, de la spermatique, de l'hépatique, de la rénale, etc.; il est également rouge, rutilant et coagulable. Dans le même animal,

il est impossible que les sens saisissent la moindre différence.

J'observe que la secrétion diffère essentiellement de la nutrition, en ce qu'elle puise toujours les matières de ses fluides dans le sang rouge, au lieu que la seconde prend souvent les siens dans les fluides blancs, comme on le voit pour les tendons, les cartilages, les poils, etc.

Nerfs.

Les glandes reçoivent deux espèces de nerfs. 1°. Les cérébraux se trouvent presque exclusivement dans les lacrymales, les salivaires, l'amygdale, etc. 2°. Les testicules, la prostate, le foie, en reçoivent du cerveau et des ganglions en proportion presque égale. 3°. Le rein et le plus grand nombre des glandes muqueuses, etc., ne sont presque pénétrés que par ceux des ganglions. Cet aperçu sur les nerfs ne doit s'entendre que de ceux qui sont libres et indépendans des artères; car chaque tronc artériel, pénétrant une glande, est entouré d'un raiseau nerveux appartenant au système des ganglions, qui est très-marqué dans les grosses glandes, comme dans le foie et le rein où ce raiseau vient du ganglion sémi-lunaire, dans les salivaires où il vient du cervical supérieur, dans le testicule où il vient des ganglions lombaires, etc.

Comparés au volume des glandes, les nerfs sont en petite proportion, quoiqu'en ait dit Bordeu. Il ne faut point en effet juger de cette proportion par ceux de la parotide et des soumaxillaires, lesquels ne font que traverser ces glandes sans s'y arrêter, et en y laissant seulement quelques rameaux. Par exemple

il n'y a certainement pas d'organe dans l'économie, parmi ceux qui reçoivent des nerfs, qui, à proportion de son volume, en admette moins que le foie.

Au reste, les nerfs pénètrent à peu près dans les glandes, comme les vaisseaux, c'est-à-dire, 1°. de tous les côtés pour celles qui n'ont point de membrane, 2°. par un sillon seulement pour celles qui en sont revêtues. Ils se divisent et se subdivisent dès qu'ils y sont parvenus, et bientôt on les perd entièrement de vue. Jamais il n'existe de ganglions dans l'intérieur même des glandes.

Les nerfs influent-ils sur les secrétions ? Cela est probable, puisque toute glande en est pourvue; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils exercent sur cette fonction une influence aussi immédiate que beaucoup de médecins le prétendent. 1°. On dit qu'on a coupé les nerfs de la parotide, et que la secrétion de la salive a été supprimée. Cette section est manifestement impossible, puisqu'il faudroit extirper la glande avant d'enlever ses nerfs. 2°. J'ai divisé les nerfs du testicule d'un chien, seule glande où l'on puisse faire cette expérience. Je n'ai pu avoir de résultat, parce que l'inflammation de la glande est survenue, et qu'elle est tombée en suppuration : mais cette suppuration même suppose que l'influx nerveux n'est pas actuellement nécessaire pour la secrétion, puisque la suppuration se fait par un mécanisme analogue à celui de cette fonction. Tous les médecins savent qu'un membre paralysé peut s'enflammer et suppurer. 3°. L'érection et l'éjaculation de la semence ont lieu dans la paralysie de la moitié inférieure du corps, ou au moins les nerfs de la prostate sont entièrement

paralysés. Le cit. Ivan m'a rapporté l'exemple d'un militaire qui avoit gagné une gonorrhée en cet état. 4°. On sait que la vessie étant complétement paralysée, ses nerfs n'ayant plus aucune action, ses glandes muqueuses continuent toujours à secréter leur fluide au point même de produire un catarrhe. 5°. La narine du côté malade dans l'hémiplégie est aussi humide qu'à l'ordinaire. L'oreille de ce côté se remplit également de cérumen. 6°. Dans les paralysies de la luette, ses glandes ne cessent pas leur action. 7°. En coupant la huitième paire d'un côté à un chien, on trouve quelques jours après les bronches de ce côté tout aussi humides de mucosités. 8°. Pendant les convulsions des diverses parties où il y a des glandes, quand les nerfs de ces glandes sont plus excités par conséquent, leur secrétion n'augmente point. 9°. Si on pèse les preuves données par Bordeu sur l'influence des nerfs sur les secrétions, on verra qu'elles sont ou appuyées sur des faits faux, comme ceux de la section, du sommeil, etc., ou sur des données vagues. En général les médecins n'attachent point d'idée assez précise au mot *influence nerveuse :* l'habitude des expériences montre combien on en a abusé. Toutes les fois qu'un nerf étant coupé, paralysé, ou irrité d'une manière quelconque, l'organe qui le reçoit n'en ressent aucun trouble dans ses fonctions, certainement nous ne pouvons apprécier l'influence nerveuse sur cet organe. Je ne dis point qu'elle n'existe pas, mais je soutiens que nous ne la connoissons nullement, et qu'on ne doit pas employer au hasard un mot auquel on ne sauroit attacher de sens précis. Quel mot emploierez-vous donc pour exprimer l'in-

fluence des nerfs sur les organes des sens, sur les muscles volontaires, etc., si le même vous sert à exprimer une action qui n'a aucun rapport avec celle-là, et qui peut-être même n'existe pas.

Exhalans et Absorbans.

Ce genre de vaisseaux est peu connu dans l'intérieur des glandes où il ne remplit que les usages de nutrition.

ARTICLE TROISIÈME.

Propriétés du Système glanduleux.

§ Ier. *Propriétés de tissu.*

Ces propriétés sont en général très-peu marquées dans ce système : la raison me paroît en être spécialement dans sa texture non-fibreuse. En effet, pour s'alonger et se raccourcir ensuite en conservant leur intégrité, il faut que les molécules d'un organe jouissent d'une certaine adhérence, d'une certaine cohésion : or, c'est à la fibre qu'appartient spécialement ce double attribut. Remarquez au reste que le système glanduleux est soumis à des causes bien moins fréquentes de distension et de resserrement, que les systèmes à fibres distinctes. Ce n'est guère que quand des dépôts, des collections séreuses, stéatomateuses, etc., se forment dans son intérieur, comme il arrive souvent au milieu du foie, du rein, etc.; ce n'est qu'alors qu'il se trouve distendu : or, dans ce cas, il ne prête point comme la peau, les muscles, etc.; ses molécules

s'écartent ; c'est le tissu cellulaire dans lequel elles sont plongées qui se dilate uniformément : le tissu glanduleux se détruit même bientôt. Cela est très-manifeste lorsque les collections se forment près la convexité des glandes ; pour peu que la tumeur soit volumineuse, le tissu de l'organe a disparu : il ne reste plus qu'un kyste cellulaire et membraneux. Les hydatides si fréquentes à l'extérieur des reins nous en offrent des exemples. Si c'est au milieu de la glande que le kyste s'est formé, la destruction est réelle aussi, mais elle est beaucoup moins sensible.

Une preuve manifeste du peu d'extensibilité des glandes, c'est ce qui arrive au foie dans les cadavres. J'ai dit plus haut qu'il est plus ou moins gorgé de sang, suivant que le système à sang noir a été plus ou moins embarrassé dans les derniers momens. Or, quelle que soit la quantité de fluide qu'il contienne, son volume reste à peu près le même ; seulement son tissu est plus ou moins comprimé par les vaisseaux, tandis qu'au contraire le volume plus ou moins considérable du poumon, qui est très-apparent, indique toujours son état d'engorgement ou de vacuité. Il est probable même que c'est cette différence qui a fait négliger à tous les médecins les états infiniment variables d'engorgement où le foie peut se trouver à la mort, tandis qu'ils ont spécialement eu égard aux variétés du poumon.

Plus éloignées du cœur, les veines du rein sont moins exposées que celles du foie au reflux qui arrive dans les derniers momens où le sang noir éprouve des obstacles à traverser le poumon. Cependant il a encore lieu, et on voit de très-grandes variétés dans

la quantité de sang gorgeant les gros vaisseaux rénaux, quantité indépendante de celle qui se trouve habituellement dans l'organe, et qui est très-considérable comme je l'ai dit. Or, le volume de celui-ci ne correspond presque jamais à ces variétés, parce que son extensibilité est presque nulle.

Quant aux glandes situées aux deux extrémités, comme le testicule d'une part, les salivaires de l'autre, on ne peut guère y observer la stase sanguine, parce que le reflux n'est pas assez manifeste. On ne peut donc, sous ce rapport, juger que par analogie de leur extensibilité et de leur contractilité.

Cependant les engorgemens au testicule, consécutifs à la gonorrhée, les tuméfactions diverses des parotides prouvent que ces propriétés y sont réelles jusqu'à un certain point. Le foie, le rein et autres glandes intérieures sont-elles sujettes à ces tuméfactions aiguës que celles qui sont soucutanées nous présentent souvent? Cela est très-probable; peut-être même les médecins n'ont-ils pas assez égard aux symptômes accessoires qui peuvent naître momentanément de la pression de ces organes tuméfiés sur les parties voisines. Au reste, cette tuméfaction et le resserrement qui en résulte, peuvent avoir lieu spécialement dans le tissu cellulaire de la glande, et supposent par conséquent une extensibilité du tissu glanduleux moindre qu'il ne le semble d'abord.

§ II. *Propriétés vitales.*

Propriétés de la Vie animale.

La contractilité animale est nulle manifestement

dans le tissu glanduleux. La sensibilité de même espèce y existe-t-elle ? Voici quelques faits sur ce point. 1°. Une compression sur la parotide est jusqu'à un certain point douloureuse. J'ai été même, dans un cas particulier, obligé de renoncer à la méthode d'affaissement que Desault avoit conseillée dans une fistule salivaire, à cause des douleurs que le malade éprouvoit; mais les nerfs nombreux qui traversent cette glande peuvent être la cause de ces douleurs. 2°. On sait qu'à l'instant où le lithotome coupe la prostate, ou que la pierre et les tenettes la traversent, le malade souffre beaucoup. 3°. Les pierres logées dans les reins causent souvent d'atroces douleurs. 4°. La compression un peu forte du testicule est extrêmement pénible, etc.

D'un autre côté, on intéresse le tissu du foie sans que l'animal donne aucun signe d'affection. Haller, à la suite de beaucoup d'expériences, a rangé les glandes parmi les parties insensibles. Que conclure de là? Que la sensibilité animale, modifiée sous mille formes, paroît exister dans une foule d'organes où certains agens ne sauroient la mettre en jeu, et où d'autres la développent singulièrement. On sait que les diverses altérations morbifiques la rendent très-manifeste dans les glandes. La douleur inflammatoire porte même dans ces organes un caractère particulier; elle est obtuse et sourde dans le plus grand nombre des cas. Jamais on n'y éprouve ce sentiment si aigu qui caractérise l'inflammation cellulaire, cette douleur âcre et mordicante dont la peau est le siége fréquent, etc., etc.

Propriétés de la Vie organique.

Parmi les propriétés de la vie organique, la contractilité sensible est nulle dans le système glanduleux. Mais les deux autres propriétés y sont développées au plus haut période. Elles y sont dans une activité continuelle. Sans cesse la secrétion, l'excrétion et la nutrition les y mettent en jeu. C'est par sa sensibilité organique que la glande distingue, dans la masse du sang, les matériaux qui conviennent à sa secrétion. C'est par sa contractilité insensible, ou par ses forces toniques, qu'elle se resserre et se soulève, si je puis parler ainsi, pour rejeter de son sein celles qui sont hétérogènes à cette secrétion. La première est en petit pour chaque glande, ce qu'est en grand la sensibilité animale de la langue et des narines, qui ne permet qu'aux alimens convenables à l'estomac de s'introduire dans sa cavité; l'autre fait d'une manière insensible, ce que la glotte opère d'une manière si évidente, lorsqu'elle se soulève convulsivement contre un corps étranger qui veut s'y introduire. Le sang contient les matériaux de toutes les secrétions, de la nutrition de tous les organes, et de toutes les exhalations. Chaque glande puise dans ce réservoir commun ce qui est nécessaire à sa secrétion, comme chaque organe ce qui convient à sa nutrition, comme chaque surface séreuse ce qui est propre à son exhalation. Or c'est par son mode de sensibilité organique, que chaque partie vivante dans le corps, distingue ainsi ce que nécessitent ses fonctions.

Lorsque les fluides abordent aux petits vaisseaux de la glande, cette sensibilité est la sentinelle qui

avertit ; et la contractilité insensible est l'agent qui ouvre ou ferme les portes de l'organe, suivant les principes qui se présentent. Qu'on me passe cette comparaison, elle donne une idée de ce qui se passe alors. Toute l'action glanduleuse roule donc spécialement sur ces deux propriétés, et comme cette action est presque permanente, elles sont donc sans cesse en exercice.

D'après cela il est évident que toutes les maladies glanduleuses doivent supposer un trouble dans ces propriétés; car, comme nous l'avons souvent vu, ce sont les propriétés dominantes d'un organe, celles qui en exercice constituent sa vie propre, qui déterminent spécialement ses maladies, par leur altération. C'est en effet ce que l'observation nous montre. Ici nous voyons ces propriétés augmentées ou diminuées, produire tantôt une augmentation de secrétion, comme dans le diabétès, la salivation mercurielle, les flux immodérés de bile, etc., tantôt une diminution, une suspension même de cette fonction, comme dans les maladies aiguës où tous les couloirs se ferment pour ainsi dire momentanément, comme dans la suppression d'urine, dans la sécheresse de la bouche, etc. Là ce sont des altérations dans la nature même de la sensibilité glanduleuse qui se met en rapport avec des fluides hétérogènes aux glandes dans l'état naturel : de là les variétés sans nombre que les fluides secrétés présentent surtout dans les maladies. J'ai parlé de ces variétés pour les fluides muqueux. Le foie, le rein surtout, n'en éprouvent pas de moins nombreuses. La saveur, la couleur, la consistance et l'odeur de la bile cystique, se présentent dans mille

états différens sur les cadavres. Qui ne connoît les innombrables altérations dont l'urine est susceptible? La salive est moins variable; mais dans les maladies, combien n'est-elle pas différente de ce qu'elle s'offre naturellement à nous? Il suffit d'avoir observé pendant un certain temps les évacuations diverses dans les maladies, pour voir de combien de modifications elles sont susceptibles. Rien ne ressemble moins à l'urine et à la bile, que les fluides rejetés quelquefois par la vessie et par le foie: or d'où viennent toutes ces variétés? De ce que la sensibilité organique variable, met l'organe en rapport avec des substances auxquelles il étoit étranger dans l'état naturel; de ce que la contractilité insensible laisse pénétrer dans l'organe des substances auxquelles auparavant elle fermoit la porte, comme je l'ai dit. La même glande sans changer de tissu, en changeant seulement de modifications dans ses forces vitales, peut donc être la source d'une infinité de fluides différens: je crois même que cela peut aller au point que le rein, prenant une sensibilité analogue à celle du foie, sépare la bile en nature. Pourquoi ne la secréteroit-il pas, comme il sépare d'autres fluides si différens du sien?

Dans la santé, chaque glande a un mode à peu près uniforme de sensibilité, mode qui change peu: aussi chaque fluide secrété a une apparence, une composition et une nature toujours à peu près les mêmes. Mais dans les maladies, mille causes changent à chaque instant ce mode. L'accès hystérique frappe le rein: il repousse à l'instant tous les principes qui colorent l'urine, et celle-ci sort limpide; l'accès passe, l'organe

reprend son type de sensibilité, et l'urine revient à son état ordinaire. L'accès épileptique porte son influence sur la sensibilité des salivaires : à l'instant une salive épaisse, abondante, écumeuse, toute différente de l'état naturel, sort de la bouche; au-delà de l'accès, l'orage sympathique se calme dans la glande, et la salive revient à son état. Qu'on me passe une comparaison. Les glandes sont dans les maladies, comme l'atmosphère dans les équinoxes. A ces époques, les vents qui se succèdent et changent sans cesse, font souvent se succéder en peu de temps la pluie, la grêle, la neige, etc.; de même, sans cesse variables dans les maladies, les forces de la vie glanduleuse font rapidement varier les produits divers de la secrétion.

Ce n'est pas seulement sur la secrétion que portent les altérations diverses de la sensibilité organique et de la contractilité insensible des glandes. Ces altérations, lorsqu'elles se prolongent, influent aussi sur leur nutrition; elles en troublent les mouvemens: de là les changemens de tissu, les tumeurs de diverse nature, les désorganisations, etc., si fréquens dans le système glanduleux, l'un de ceux qui fournit la plus ample moisson à l'anatomie pathologique. C'est une chose frappante dans les amphithéâtres, que la grande quantité de lésions organiques qu'il présente, comparée à celle de la plupart des autres. C'est lui, le système cutané, le muqueux, le séreux, le cellulaire, etc., qui tiennent le premier rang sous ce rapport. Remarquez aussi que ce sont précisément eux où la sensibilité organique et la contractilité insensible sont montées au plus haut degré, parce que ce sont ceux-là seuls où

elles sont mises en jeu non-seulement par la nutrition, mais encore par diverses autres fonctions qui se passent dans le système capillaire insensible, savoir, par l'exhalation, l'absorption et la secrétion.

Sympathies.

Peu de systèmes sont plus fréquemment le siége des sympathies que celui-ci. J'adopterai dans leur examen l'ordre admis pour le précédent.

Sympathies passives.

Le tissu glanduleux répond avec une extrême facilité à toutes les excitations que les autres exercent sur lui. C'est ce qui constitue ses sympathies passives. Elles arrivent, 1°. dans l'état naturel, 2°. dans les maladies.

Je dis d'abord qu'il est certains cas dans l'état naturel, où d'autres organes étant excités, le glanduleux entre en action. C'est ce qui est remarquable surtout pour le muqueux. Nous avons vu les conduits excréteurs se terminer presque tous sur les surfaces muqueuses. Or dès qu'une de ces surfaces est irritée au voisinage d'un excréteur, la glande de cet excréteur augmente son action. 1°. La présence des alimens dans la bouche, détermine la salive à y couler plus abondamment. 2°. La sonde fixée dans la vessie, et irritant les uretères ou leur voisinage, augmente l'écoulement de l'urine. 3°. L'irritation du gland et de l'extrémité de l'urètre lors du coït, détermine dans le testicule une espèce de spasme d'où naît la secrétion abondante de l'humeur séminale. 4°. Tout fluide

irritant appliqué soit sur la conjonctive, soit sur la pituitaire, occasionne un larmoiement plus ou moins sensible. 5°. En faisant des expériences sur l'état des viscères gastriques pendant la digestion et pendant la faim, j'ai observé que tant que les alimens sont seulement dans l'estomac, l'écoulement de la bile est peu considérable, mais que cet écoulement augmente quand ils passent dans le duodénum, en sorte qu'on en trouve beaucoup alors dans les intestins. Dans la faim, la vésicule du fiel est très-distendue; peu de bile s'en écoule. A la fin et même au milieu de la digestion, elle contient la moitié moins de bile. Cependant elle devroit d'autant plus facilement se vider dans l'abstinence, qu'alors le fluide qui s'y trouve est d'un vert foncé, très-amer, très-âcre, et par conséquent très-irritant. Au contraire, dans le milieu ou à l'issue immédiate de la digestion, il est beaucoup plus doux, d'un jaune clair, et moins irritant. Il faut donc qu'il y ait pendant la digestion un autre stimulus; or ce stimulus, ce sont les alimens passant à à l'extrémité du cholédoque. J'ai indiqué dans une longue note du traité des membranes, le trajet de la bile cystique et hépatique.

Concluons de ces nombreuses considérations, qu'un des moyens principaux qu'emploie la nature pour augmenter l'action des glandes, et pour déterminer celle de leurs excréteurs, c'est l'irritation sympathique de l'extrémité de ces conduits ou des environs du point de la surface muqueuse où ils viennent se rendre. C'est à cela qu'il faut rapporter aussi les catarrhes divers produits par un corps irritant séjournant sur une de ces surfaces. L'enfant en suçant, en agaçant

le mamelon, fait secréter le lait, en même temps qu'il le pompe, etc.

Dans l'état maladif les glandes sont aussi très-fréquemment le siége de sympathies passives. Or c'est presque toujours alors la sensibilité organique et la contractilité insensible qui y sont mises en jeu. Il est rare qu'excitée par les sympathies, la sensibilité animale y détermine des douleurs.

Nous avons dit quelles innombrables variétés les glandes présentent dans les maladies, soit sous le rapport de la quantité, soit sous celui de la qualité des fluides qu'elles séparent. Or toutes ces variétés tiennent spécialement à des influences sympathiques. Voyez les salivaires humectant la bouche ou la laissant sèche, la remplissant d'une humeur visqueuse ou limpide, écumeuse ou coulante, les muqueuses de la langue fournissant tantôt un limon épais et blanchâtre, tantôt une croûte noirâtre, etc. Les médecins regardent l'état de la langue comme un indice constant de celui de l'estomac : cela est vrai le plus souvent. La nature a établi un rapport sympathique tel entre ces deux parties, que dès que la surface muqueuse de celui-ci est malade, qu'elle est le siége de cette espèce de catarrhe qu'on appelle embarras gastrique, plénitude, etc., celle de l'autre s'affecte aussi et fournit plus de sucs muqueux, lesquels altèrent l'appétit, le détruisent, et empêchent ainsi de prendre des alimens que l'estomac ne pourroit digérer, et même qu'il refuseroit souvent de supporter. La langue est alors, comme dans l'état de santé, une espèce de sentinelle mise en avant de l'estomac, pour refuser ce qui lui nuiroit, et admettre

ce qui lui convient. C'est là sans doute la cause de cette influence singulière que le dernier exerce sur elle dans les maladies. Mais aussi remarquons que quelquefois la langue est chargée, l'estomac étant dans l'état ordinaire. Ce phénomène est fréquent dans les hôpitaux ; il m'arrive très-souvent. Réciproquement les dégoûts, les nausées ont lieu quelquefois sans catarrhe lingual.

Parlerai-je des innombrables influences que reçoivent le foie, le rein, le pancréas ? Dès qu'un organe est malade dans l'économie animale, aussitôt ceux-ci s'en ressentent ; leur secrétion augmente, diminue, s'altère, et souvent même ce n'est pas sur ces fonctions que porte l'affection sympathique ; elle détermine des inflammations, des suppurations, etc. On connoît les dépôts au foie dans les plaies de tête, etc. Exposerai-je les variétés sans nombre de l'écoulement des larmes dans les maladies aiguës, dans les fièvres inflammatoires, malignes, etc. ? Qui ne sait que l'œil est alors plus ou moins humide, que souvent il est constamment larmoyant ? Or d'où viennent ces variétés ? des influences sympathiques que reçoit la lacrymale. Souvent la maladie elle-même lui est étrangère ; mais le consensus inconnu qui les lie aux parties malades, fait qu'alors elles entrent en action. On pleure dans une foule de passions, dans le chagrin surtout : comment cela ? C'est que la passion a porté d'abord son influence sur un organe épigastrique, comme le prouve le saisissement qu'on y sent ; et l'organe affecté a réagi sur la glande lacrymale. On pleure comme on a une sueur froide dans la crainte, comme on salive abondamment dans la fureur, phénomène que le

vulgaire exprime par ces mots : *écumer de rage*, etc.

Le testicule et la prostate reçoivent beaucoup moins souvent que les autres glandes des influences sympathiques dans les maladies. Tandis que tout est bouleversé dans le système glanduleux, ils restent le plus souvent inertes et calmes. Pourquoi ? c'est qu'ils sont isolés des autres glandes par leurs fonctions. Les salivaires, le pancréas, les reins, le foie, presque toutes les muqueuses, concourent à un but commun, à la digestion. Ce but est lié à l'existence de la plupart des autres organes. Quand ceux-ci sont malades, il n'est donc pas étonnant que les glandes s'en ressentent. Au contraire, uniquement destiné à la génération, entrant plus tard en action, finissant plutôt d'agir que les autres glandes, ayant de grandes intermittences dans son action, le testicule, dans ses affections, ne sauroit être aussi lié aux maladies des autres organes. Cela a lieu quelquefois cependant. On sait que certaines affections du poumon disposent aux plaisirs vénériens ; que dans l'état naturel, l'excitation un peu vive de certaines parties de la peau, de celle des fesses spécialement, met en activité tout le système génital, etc., etc.

On connoît la remarquable sympathie qui met les mamelles sous la dépendance de la matrice. On sait que quand les règles viennent à chaque mois, les seins se gonflent un peu ; que les cancers se développent souvent à l'époque de la cessation de ce flux naturel ; que la sensation voluptueuse du coït se propage quelquefois jusqu'au sein, etc. Tous les médecins ont observé ce rapport sympathique qui paroît être d'un ordre particulier, et dépendre de l'analogie des fonctions des deux organes sympathisans.

A la suite des grandes maladies aiguës, des fièvres essentielles spécialement, souvent l'action glanduleuse augmente beaucoup; il y a de grandes évacuations: ce sont les crises; c'est l'humeur morbifique qui est expulsée, suivant le plus grand nombre. C'est un phénomène à examiner, et qui certainement dans une foule de cas ne dépend pas, comme je le prouverai, de la cause à laquelle on l'attribue.

Quoique j'aie considéré comme sympathiques beaucoup de dérangemens secrétoires dans les maladies, je suis loin de penser qu'ils le sont tous. Certainement dans une foule de cas, il y a une affection générale de tout le système, affection à laquelle participent les glandes, comme toutes les autres parties: c'est ce qui arrive dans les fièvres essentielles, etc. Mais quand un système est spécialement affecté, comme le cutané dans la petite vérole, la rougeole, la fièvre rouge, etc., le séreux dans la pleurésie, la péritonite, etc., le cellulaire dans le phlegmon, le nerveux dans les convulsions, etc.; j'appelle sympathique, le trouble que les autres éprouvent, et qui ne dépend point d'une lésion de leur tissu.

D'autres idées peuvent être attachées au mot de sympathies, mais ce sont celles que je lui associe dans les maladies. Peu importe le mot, pourvu que l'on s'entende sur ce qu'il exprime.

Sympathies actives.

Ces sympathies sont moins fréquentes que les précédentes. Dans les maladies du système glanduleux, on en observe cependant des exemples. L'histoire des inflammations du rein, de la salivaire, du foie, etc., nous

montre beaucoup de phénomènes naissant sympathiquement dans les autres systèmes à l'occasion des maladies de celui-ci. Je ne parle pas du trouble de la digestion, de la circulation, fonctions qui, enchaînées naturellement aux secrétions, doivent être inévitablement troublées quand celles-ci se dérangent. Je parle des organes qui n'ayant aucun rapport direct avec les glandes malades, s'affectent cependant, comme on le voit dans les convulsions, les spasmes, les douleurs vagues, ou fixes en différens endroits, les sueurs, etc.

Le testicule dans l'état de santé exerce une influence remarquable sur les organes de la voix. On sait qu'elle devient plus grave à l'instant où il commence à entrer en action; qu'elle change quand on l'enlève dans la castration : ce phénomène est constant et invariable. Barthez a cru qu'il sortoit des phénomènes sympathiques ordinaires : en effet, il paroît n'être qu'une modification particulière de cette influence générale que le testicule exerce sur toutes les forces vitales qui s'affoiblissent ou s'accroissent constamment, suivant que son action est débile ou énergique. Cependant il est certains organes plus disposés que les autres à se ressentir de ces affections. Le système muqueux pectoral en est un exemple. Les hémorragies passives de ce système sont le fréquent résultat des excès d'excrétion de semence : la phthisie même en est souvent la suite funeste.

Caractères des Propriétés vitales.

Premier Caractère. Vie propre à chaque Glande.

La vie glanduleuse, résultat des forces précédentes

considérées en exercice, n'est point uniforme dans tout le système, sans doute parce que sa texture diffère dans chaque glande, et qu'à chaque tissu est attribuée une modification particulière de vitalité. Une foule de phénomènes résultent de ces différences que Bordeu a bien observées.

1°. Chaque glande a certaines substances avec lesquelles elle est exclusivement en rapport dans l'état naturel. Voilà pourquoi les salivaires ne séparent pas la bile, le foie laisse passer dans ses vaisseaux les matériaux de l'urine sans les séparer : la diversité des secrétions résulte de là. Voilà encore pourquoi les cantharides affectent exclusivement les reins ; pourquoi le mercure porte spécialement sur les salivaires ; pourquoi certaines substances affectent d'une manière particulière le testicule, augmentent sa secrétion et même sollicitent l'excrétion de la semence ; pourquoi certains alimens donnent plus de lait que d'autres. Je suis persuadé que certaines substances agissent sur les glandes muqueuses et les disposent à une secrétion plus grande, etc.

2°. Chaque glande a son mode particulier de sympathies. Nous avons vu le testicule sympathiser spécialement avec les organes pectoraux, le foie avec le cerveau. Le rein, devenu le siége d'une vive douleur, influence particulièrement l'estomac, qui se soulève pour le vomissement. Les mamelles et la matrice sont étroitement et particulièrement liées dans les sympathies.

3°. Chaque inflammation glanduleuse porte un caractère particulier. Celle du rein ne ressemble point à celle du foie, du testicule, etc. La prostate en-

flammée donne lieu à des symptômes tout différens de ceux du testicule, etc. Je ne parle pas des différences résultantes de la diversité des fluides, mais seulement de celles qui tiennent à la différence de tissu.

4°. Chaque glande a des maladies propres, ou au moins auxquelles elle est plus disposée que les autres. On trouve assez souvent des hydatides près la convexité du foie; jamais je n'en ai observé dans les salivaires ni dans le testicule. Quoique la parotide soit aussi exposée à l'action des corps extérieurs, que ce dernier, il y a vingt sarcocèles pour un squirre de cette glande. Le foie seul présente cet état particulier qu'on nomme état graisseux : aucune glande n'est plus fréquemment que lui le siége des stéatômes. Les médecins qui ont peu vu d'ouvertures de cadavres, emploient les mots vagues et insignifians d'*obstruction*, d'*empâtement*, etc., pour toute espèce de tuméfaction glanduleuse. Mais remarquez que le plus communément ces tuméfactions n'ont entr'elles de commun que l'augmentation de volume; leur nature est toute différente, et cependant voyez où en est encore la médecine de plusieurs : on sent par le tact un empâtement au foie, et aussitôt les apéritifs, la terre foliée, etc., sont un moyen commun qu'on oppose et aux hydatides, et aux stéatômes, et aux squirres avec granulation comme marbrée, et aux foies graisseux, et aux cent altérations diverses d'où peuvent naître l'augmentation de volume, comme si c'étoit cette augmentation, et non l'espèce de tumeur qui la détermine, qu'on a à combattre. Donnez donc aussi des apéritifs quand le foie déplacé par un hydro-

thorax fait une saillie contre nature : vous serez presque aussi rationnel.

5°. Chaque glande offre des modifications particulières dans les évacuations nommées critiques, dont elle est quelquefois le siége à la suite de longues maladies, etc., etc.

6°. C'est encore à la différence de vitalité des diverses parties du système glanduleux, qu'il faut rapporter un phénomène que voici : certaines glandes entrent subitement en action, soit par une irritation directe, soit par une excitation sympathique, comme la lacrymale par exemple, qui de l'état de rémittence passe tout à coup, dans les passions, à celui d'une abondante secrétion. Au contraire, il faut un certain temps pour exciter d'autres glandes, comme par exemple le rein, le pancréas, etc., qui ne sauroient subitement verser leurs fluides, quelle que soit l'excitation qu'ils éprouvent. Le même excitant appliqué sur la conjonctive, fait pleurer d'une part, et augmente d'autre part l'action des glandes de Méibomius; mais le premier effet devance de beaucoup le second. Jamais avec les excitans divers qu'on applique sur les surfaces muqueuses, on ne peut déterminer qu'au bout de quelque temps, un flux catarrhal.

Deuxième Caractère. Rémittence de la Vie glanduleuse.

Le deuxième caractère de la vie glanduleuse, c'est d'être sujette à des alternatives habituelles d'augmentation et de diminution. Le sommeil porte spécialement sur les fonctions animales: elles seules sont complétement suspendues dans l'état ordinaire, et c'est ce

qui forme le sommeil. Mais les glandes dorment aussi jusqu'à un certain point, quoique cependant jamais il n'y ait suspension complète, sinon dans les maladies. Je compare le sommeil de la vie animale aux intervalles des fièvres intermittentes où l'apyrexie est complète, et le sommeil des glandes à ceux des fièvres rémittentes où l'accès est seulement modéré, mais où il continue toujours.

La salive pleut en abondance quand les alimens passent dans la bouche; elle humecte seulement cette cavité dans les autres temps. Pendant que le chime passe dans le duodénum, le pancréas et le foie l'arrosent en abondance: ils sont aussi en action pendant la faim, mais infiniment moins. Je m'en suis assuré dans une foule d'expériences sur l'état comparé de la digestion et de la faim, expériences dont j'ai donné ailleurs le précis. On sait que c'est quelque temps après le repas que le rein entre surtout en exercice. Les intermittences d'action du sein sont presque aussi réelles que celles des organes de la vie animale. Chaque glande muqueuse a ses temps de secrétion: ce sont ceux où les surfaces sur lesquelles se rendent ses excréteurs, sont en contact avec une substance quelconque qui y séjourne, ou même qui ne fait qu'y passer.

Il faut donc concevoir les glandes comme séparant sans cesse un fluide du sang, mais comme étant à certaines époques dans une plus grande activité, et fournissant plus de fluides par conséquent.

Cette rémittence des glandes paroît tenir à une cause assez analogue à celle du sommeil, qui, dans la vie animale, est produite par la lassitude qu'éprouvent les organes sensitifs et locomoteurs, après une action

un peu prolongée. L'espèce de lassitude que les glandes sont susceptibles d'éprouver, n'est point en général marquée par un sentiment pénible, comme dans la vie animale ; sa nature paroît être toute différente. Cependant après un allaitement un peu prolongé, les femmes sentent dans le sein des tiraillemens qui les avertissent de cesser. Le testicule devient le siége d'un sentiment pénible, quand l'émission de la semence a été forcée plusieurs fois; etc.

Troisième Caractère. La Vie glanduleuse n'est jamais simultanément exaltée dans tout le Système.

Les propriétés vitales des glandes ne sont jamais excitées simultanément dans toutes. Quand l'une est en action, les autres sont en rémittence. On diroit qu'il n'y a qu'une somme déterminée de vie pour toutes, et que l'une ne peut vivre davantage sans que les autres ne vivent moins. A cette loi est accommodé l'ordre digestif. Dans la première période les salivaires fournissent d'abord beaucoup de fluides ; dans la seconde ce sont les parois de l'estomac ; dans la troisième où le chime passe dans les intestins grêles, le foie et le pancréas sont principalement en action ; dans le quatrième, ce sont les glandes muqueuses des gros intestins qui agissent surtout ; enfin le rein finit par entrer en action spéciale pour évacuer le résidu des fluides. Toutes les glandes ne sauroient agir en même temps : c'est comme dans les mouvemens extérieurs où certains muscles se reposent toujours pendant que les autres se contractent. Le temps le plus impropre au coït, c'est celui de la digestion, parce que

nous faisons coïncider alors les secrétions muqueuses, hépatique, pancréatique, etc., avec celle du testicule. Dans les maladies une glande n'augmente sa secrétion qu'aux dépens des autres. L'observation le prouve chaque jour.

On pourroit, comme je l'ai dit, se servir de cette remarque, en produisant dans diverses affections glanduleuses et autres, des catarrhes artificiels, maladie que nous sommes toujours maîtres de déterminer sur les surfaces muqueuses par le séjour d'un corps étranger. J'emploie beaucoup, depuis quelque temps, l'usage de l'ammoniaque respiré par le nez. Le cit. Pinel l'indique avant les accès d'épilepsie. Il est une infinité d'autres cas où il est très-efficace, comme dans certaines céphalalgies, dans les fièvres ataxiques, dans certaines apoplexies, dans les diverses affections comateuses, etc. Le vésicatoire n'agit qu'au bout d'un certain temps : il faut quatre, cinq, six heures même pour qu'il produise une irritation. Qui ne sait même que souvent dans les maladies où les forces sont extrêmement prostrées, son action est nulle sur le système cutané ? Au contraire l'excitation de la pituitaire par l'ammoniaque, est toujours subite d'une part et toujours efficace de l'autre. Son effet, il est vrai, n'est qu'instantané, mais c'est là précisément son avantage ; car dans une foule de cas le vésicatoire n'est utile qu'à l'instant où il irrite la peau : de là l'usage de le faire sécher tout de suite, et de le réappliquer. L'emploi de l'ammoniaque ou de tout autre fort excitant sur la pituitaire, peut se répéter tous les quarts-d'heure, toutes les cinq ou six minutes, toutes les minutes même. Si l'habitude rend le malade moins sensible à

son excitation, on le remplace par une autre substance irritante, au lieu qu'on ne peut changer ainsi l'excitation cutanée par le vésicatoire. Ce que je dis de la surface pituitaire s'applique à celles du rectum, de l'urètre, de l'estomac, où l'on peut, dans une foule de cas, appliquer, pour les maladies, les excitations d'une manière plus avantageuse que l'on ne le fait sur la peau au moyen des vésicatoires.

Au reste le caractère de la vie glanduleuse qui nous occupe, n'est qu'une modification isolée d'un caractère général à toutes les propriétés vitales, caractère qui consiste en ce qu'elles s'affoiblissent dans un endroit quand elles s'exaltent dans un autre. Voilà pourquoi les grands foyers de suppuration, les tumeurs considérables, les hydropisies sont accompagnés toujours d'un affoiblissement dans l'action glanduleuse. C'est sur ce caractère que repose l'usage des vésicatoires, des sétons, du moxa, des cautères, etc., lesquels n'agissent point, comme on le disoit, en évacuant la matière morbifique, mais en faisant cesser l'irritation de la partie malade par celle qu'ils déterminent ailleurs.

Quatrième Caractère. Influence du climat et de la saison sur la Vie glanduleuse.

C'est encore du caractère précédent que dérive un autre phénomène, qui peut être considéré aussi comme caractéristique du système glanduleux; savoir, qu'en général il est dans une activité plus grande en hiver qu'en été, dans les climats froids que dans les pays chauds. En effet, la chaleur qui épanouit le système cutané augmente son action aux dépens de

celle des glandes, et réciproquement le froid qui le condense, empêchant l'exhalation habituelle qui s'y opère, force le système glanduleux à suppléer à cette action. Voilà pourquoi le même fluide, introduit dans l'économie, sort en hiver par les urines, en été par les sueurs; pourquoi, si on veut tout à coup uriner en été, il faut supprimer la sueur par l'application subite du froid à la surface de la peau, en descendant dans une cave, dans une grotte souterraine, etc: en sorte qu'en été on est maître, à la suite de la digestion, de rendre le produit des fluides par les urines ou les sueurs, suivant qu'on digère à tel ou tel degré de température de l'atmosphère; pourquoi les boissons théiformes et les diurétiques s'excluent réciproquement, et pourquoi un médecin qui les emploieroit en même temps connoîtroit peu les lois de notre économie; pourquoi la plupart des maladies qu'accompagne un flux immodéré de fluides secrétés, sont presque toujours caractérisées par une diminution des fluides exhalés; pourquoi dans certaines saisons les maladies ont plus de tendance à se juger par les sueurs, et dans d'autres à se terminer par des évacuations urinaires, muqueuses, etc. C'est à l'activité vitale, plus grande pendant l'hiver, du système glanduleux, qu'il faut rapporter alors la fréquence des catarrhes, maladies dont la plupart supposent un accroissement contre nature de son action, la facilité plus grande des reins à être influencés par les cantharides, etc. Les médecins doivent avoir spécialement en vue ces considérations dans leurs traitemens. Il faut agir plus sur le système glanduleux en hiver, plus sur le cutané en été, parce que chaque système

est d'autant plus disposé à répondre aux excitations qu'on dirige sur lui, qu'il est actuellement en activité plus grande d'action.

Cinquième Caractère. Influence du Sexe sur la Vie glanduleuse.

La vie du système glanduleux est-elle plus active chez l'homme que chez la femme ? Du côté des glandes destinées à la digestion, à la secrétion des larmes, à l'évacuation des urines, etc., les deux sexes présentent peu de différences. Quant aux glandes génitales, l'homme a de plus les testicules et la prostate ; la femme a les mamelles ; en sorte que tout semble compensé. Remarquez cependant que l'influence des premiers sur l'économie, est bien plus grande que celle des secondes. C'est de la matrice que partent chez la femme les irradiations qui correspondent à celles que le testicule envoie à tous les autres organes.

ARTICLE QUATRIÈME.

Développement du Système glanduleux.

§ Ier. *État de ce Système chez le Fœtus.*

Quoique les secrétions soient très-peu actives chez le fœtus, le système glanduleux est en général très-prononcé. Toutes les salivaires et le pancréas sont plus gros à proportion, que par la suite : le foie est énorme ; les reins ont un volume proportionné bien supérieur à celui de l'adulte. Les glandes muqueuses partagent probablement la même disposition, quoi-

que je n'aie pas fait de recherches bien précises sur ce point. La forme est différente dans plusieurs : le rein est par exemple manifestement bosselé, tandis que par la suite sa surface est presque lisse. La couleur n'est pas non plus la même : cela est surtout frappant dans les salivaires et dans la lacrymale. Blanchâtres dans l'adulte, ces glandes sont remarquables alors par une extrême rougeur qu'elles perdent par la lotion, qui ne dépend point du sang circulant dans leurs vaisseaux, quoiqu'il y en ait beaucoup alors dans ces vaisseaux, mais qui est réellement inhérente à leur tissu. Cette couleur n'est jamais aussi prononcée sur le pancréas, quoique sa texture soit à peu près la même. La texture des glandes est extrêmement molle et délicate à cet âge, disposition commune à toutes les parties. Elles se divisent, cèdent avec une extrême facilité, et leurs vaisseaux très-développés les pénètrent d'une très-grande quantité de fluides.

Alors elles sont pour ainsi dire dans un état correspondant à celui de rémittence chez l'adulte : elles séparent même moins de fluide, quoique cependant elles paroissent être en permanence d'action. En effet, tous les réservoirs ne suffiroient pas pour contenir leurs fluides, si dans un temps donné, il s'en écouloit autant qu'après la naissance. Cela dépend-il de ce que le sang noir, qui alors aborde dans leur parenchyme, n'est point propre à fournir les matériaux des sécrétions? Cela peut y influer, et même je l'ai conjecturé ailleurs d'après l'impossibilité où est ce sang de soutenir beaucoup d'autres fonctions. Mais la raison principale me paroît être que chez le fœtus le mou-

vement nutritif de composition prédomine manifestement par celui de décomposition : celui-ci est peu marqué. Tout ce qui arrive aux organes y reste presque et y séjourne pour fournir les matériaux du rapide accroissement que le corps nous offre alors : or, les secrétions étant principalement destinées à rejeter au dehors le résidu de la nutrition, elles doivent être peu actives alors.

D'ailleurs la digestion n'introduit dans le sang aucun de ces principes qui, inutiles à la nutrition, doivent pour cela sortir comme ils sont entrés, c'est-à-dire sans avoir fait partie de nos organes : tels sont, par exemple, la plupart des boissons qui ne font que passer dans la masse du sang, et en sortent tout de suite par les urines.

Les glandes du fœtus sont donc comme est le cerveau à cet âge : quoique très-développées, elles restent inactives ; elles sont dans l'attente de l'acte.

§ II. *État du Système glanduleux pendant l'accroissement.*

A la naissance, le système glanduleux accroît tout à coup en énergie ; il prend une vie qui jusque-là lui étoit étrangère, et commence à verser plus de fluide. Il doit ce changement, 1°. à la différence du sang qui y aborde, et qui jusque-là noir et veineux par conséquent, devient alors rouge et chargé par là même de principes qui lui étoient étrangers, 2°. à l'excitation générale et subite portée à l'extrémité de tous les excréteurs, par les alimens pour ceux qui s'ouvrent sur le canal qui s'étend de la bouche à l'anus, par l'air pour les conduits muqueux des surfaces bron-

chiques, pituitaires et pour la glande lacrymale, par les frottemens divers de l'extrémité du gland et même par l'air qui agit aussi sur lui, pour les reins et la vessie.

Toutes les glandes sont d'autant plus sensibles à cette excitation subite, qu'elles n'y sont nullement accoutumées. Leur sensibilité, jusqu'alors assoupie, se réveille : elles ressentent le contact du sang qui y aborde, et qui jusque-là n'avoit fait sur elles qu'une foible impression. Ce sentiment est d'autant plus vif, que d'une part la sensibilité organique des glandes devient plus marquée, et que d'une autre part le sang rouge est un excitant plus fort que le sang noir : car, comme j'ai eu déjà souvent occasion de le faire observer, le sang qui arrive à un organe y produit deux effets, dont l'un est de l'exciter, soit par le mouvement qu'il communique, soit par le contact des principes qu'il contient, et l'autre d'y fournir leurs matières à diverses fonctions, comme à l'exhalation, à la secrétion, à la nutrition, etc. Le premier effet est commun à tous les organes où aborde du sang; le second est particulier à chacun.

J'observe cependant que beaucoup de secrétions restent bien moins énergiques pendant les premières années, qu'elles ne le seront par la suite : telles sont celles des glandes salivaires, du foie, etc. Le rein étant destiné à rejeter au dehors le résidu de la digestion, autant et souvent plus que celui de la nutrition, il est dans une activité d'action, proportionnée à la première fonction. L'enfant urine souvent, comme il rend fréquemment des excrémens. Ce n'est pas parce que beaucoup de substances, revenant des

organes qu'elles ont nourris, se présentent au rein, pour sortir au dehors par cette partie.

Les affections du système glanduleux ne sont pas les dominantes dans les premières années. 1°. Ce ne sont pas les parotides qui s'engorgent dans les tuméfactions fréquentes qui se voyent dans leur région; ce sont presque toujours les glandes lymphatiques. 2°. On sait que les débordemens de bile, et que les affections qui en dépendent, sont très-rares alors. 3°. Toutes les secrétions relatives à la génération sont absolument nulles. 4°. Autant les affections organiques du foie et des reins sont communes chez l'adulte, autant elles sont peu fréquentes chez l'enfant. Alors c'est dans ce qu'on nomme si improprement glandes lymphatiques, c'est dans le cerveau, etc., que l'anatomiste pathologique trouve surtout matière à ses recherches; car observez que les organes qui sont spécialement en action dans un âge, sont ceux que les maladies aiguës et chroniques attaquent le plus souvent à cet âge, et qu'au contraire elles semblent oublier ceux dans lesquels il se fait peu de travail. 5°. Les chirurgiens savent que les sarcocèles, les hydrocèles par épanchement, les varicocèles et tout l'assemblage des maladies du testicule, sont aussi rares avant l'époque de la puberté, où il n'y a d'autre travail dans cette glande que celui de la nutrition, qu'elles sont communes dans les années suivantes.

Il paroît que ce sont les glandes muqueuses qui sont le plus communément affectées alors, et par conséquent en plus grande activité. Les lacrymales sont aussi très-fréquemment en action. L'enfant

pleure plus souvent que l'adulte ; on diroit que toutes les passions qui agitent cet âge n'ont qu'un mode uniforme d'expression, et que ce mode est le larmoiement. L'enfant souffre-t-il, il pleure ; est-il jaloux, il pleure ; a-t-il peur, il pleure encore ; est-il furieux, il pleure de n'être pas le plus fort. Cette influence des passions sur la glande lacrymale, dans les premières années, semble avoir lieu aux dépens de l'influence exercée sur les autres glandes. Il est rare que la crainte, que la frayeur, etc., donnent aux enfans une jaunisse subite, ou qu'elles excitent chez eux des secrétions bilieuses. A cet âge on n'urine point, et on ne rend point les excrémens par frayeur aussi souvent que dans les suivans ; on n'a point ces vomissemens spasmodiques que les passions des adultes nous présentent si souvent ; on ne pâlit et on ne rougit pas autant dans la fureur : aussi la figure n'est point autant le mobile tableau sur lequel se peignent les émotions de l'ame. L'œil n'étincelle point dans la colère, il n'est point expressif dans l'amitié, etc. C'est la glande lacrymale qui sert le plus souvent alors dans la face, à l'expression des passions. Remarquez que cette expression est celle de la foiblesse et de l'impuissance, qu'elle est celle de la femme que tant de phénomènes rapprochent de l'enfant. Le cerf impuissant oppose ses larmes aux chiens qui se jettent sur lui pour le dévorer.

Le tissu glanduleux reste long-temps mou et délicat chez l'enfant. A la naissance, et chez le fœtus, le foie ni le rein n'ont point la singulière propriété de durcir par la coction. Ils restent, dans cette expérience, très-tendres et faciles à céder à la moindre impres-

sion. Quelque prolongée que soit la cuisson, jamais ils ne perdent ce caractère qui s'affoiblit peu à peu en avançant en âge, et qui, à cette époque, rend ces glandes susceptibles de servir dans nos cuisines à des usages auxquels elles ne sont plus propres dans l'adulte.

§ III. *État du Système glanduleux après l'accroissement.*

La puberté se développe à peu près à l'époque où finit l'accroissement. Une glande, jusqu'alors inactive chez l'homme, entre tout à coup en activité. La prostate la suit dans son développement. Chez la femme les seins se gonflent, s'écartent, et prennent, en un court espace, un volume que plusieurs années ne leur auroient pas donné, s'ils avoient crû selon les mêmes lois que dans l'état précédent. Loin de s'affoiblir, en proportion que celles-ci se fortifient, les autres glandes augmentent aussi leur action; elles deviennent plus fortes; alors elles perdent peu à peu la mollesse qui les caractérisoit dans l'enfance; elles deviennent aussi plus dures.

Jusque-là la composition avoit prédominé sur la décomposition, dans le mouvement nutritif général. Alors presque autant de substance est habituellement rejetée de chaque organe, qu'il en entre dans son intérieur pour le nourrir. Or, comme les glandes sont le grand émonctoire qui rejette au dehors le résidu nutritif, elles versent alors plus de fluides à proportion, qu'auparavant.

Pendant la jeunesse ce sont les glandes génitales qui prédominent vraiment sur les autres : elles semblent être un foyer d'où partent des irradiations

qui animent toute la machine. On diroit le plus souvent qu'elles sont, dans le mécanisme de nos actions morales, le balancier qui met tout en mouvement.

A mesure qu'on s'éloigne de la jeunesse, l'influence des glandes génitales s'affoiblit, parce qu'elles sont en moindre activité. Vers la trente-sixième ou quarantième année, ce sont spécialement les glandes destinées à la digestion qui prédominent sur les autres, et parmi elles le foie semble particulièrement être en activité. Alors les affections bilieuses sont prédominantes; alors les passions auxquelles semble nous disposer le tempérament bilieux, agitent plus fréquemment notre ame. L'ambition, la haine, la jalousie, sont les attributs souvent funestes de cet âge. Ces passions sont alors plus durables. La légèreté de la jeunesse, les passions nées de l'influence des glandes génitales, qui prédominent à cet âge, avoient assoupi momentanément celles-ci, ou plutôt les avoient empêché de se développer. Alors elles restent seules, les autres s'étant échappées en fumée avec le feu de la jeunesse. Alors aussi l'influence des vives émotions de l'ame se porte spécialement sur les glandes et sur les viscères abdominaux. Alors on ressent surtout ce resserrement à l'épigastre, effet si pénible des passions tristes; les jaunisses que causent les chagrins sont plus fréquentes, etc.

Cet âge est celui des affections organiques des glandes, de tous les changemens nombreux de tissu, de toutes les excroissances qui dénaturant pour ainsi dire ces organes, les transforment en des corps de texture différente. Dans l'enfance, les leucophlegma-

ties étoient le plus souvent produites par un engorgement de ces pelotons lymphatiques que l'on nomme glandes ; elles coïncidoient avec le carreau, avec les engorgemens des glandes bronchiques, etc. Dans l'adulte au contraire, c'est avec les maladies du foie, de la rate, du rein, etc., qu'elles se rencontrent le plus souvent.

§ IV. *État du Système glanduleux chez le Vieillard.*

Chez le vieillard, les glandes deviennent de plus en plus consistantes et dures. Déjà même avant leur vieillesse, les animaux ne nous offrent plus de mets pour nos tables dans leur système glanduleux. Le foie, le rein, la rate, etc., ne sont associés au tissu charnu, dans le bouilli ordinaire, que pour lui communiquer quelques sels, quelques principes savoureux étrangers à ce tissu. On ne les mange pas, ou du moins ils sont peu agréables au goût. Le poumon qui contient une si grande quantité de glandes muqueuses, n'offre un aliment très-digestible que dans le veau : celui du bœuf est rejeté de nos tables, surtout lorsque l'animal est un peu vieux. Je remarque à ce sujet que les systèmes musculaire et glanduleux sont en ordre inverse pour la digestion, au moins dans l'état de coction où nous les réduisons pour nous en nourrir. En effet, le système glanduleux n'a une saveur agréable, n'est même bien digestible que dans les jeunes animaux, tandis qu'à cet âge le musculaire est fade, et qu'il ne devient un aliment savoureux que vers le milieu de la vie.

Dans l'extrême vieillesse, la couleur des glandes

change moins que celle de la plupart des autres organes. On trouve le foie, le rein, etc., presque aussi pleins de sang que dans l'adulte; ils sont aussi rouges; tandis que pâles et décolorés, les muscles annoncent par leur nuance, que peu de sang y pénétroit dans les derniers temps. On diroit que ce fluide abandonne d'abord la peau et les muscles de la vie animale qui dans le tronc lui sont subjacens, et qui dans les membres se trouvent très-éloignés du cœur, ou du moins qu'il diminue beaucoup dans les deux systèmes, et qu'il se concentre dans les organes situés au voisinage du cœur: aussi les secrétions sont-elles très-abondantes encore chez les vieillards, tandis que les forces musculaires, nerveuses, etc., sont considérablement affoiblies. Les reins secrètent encore beaucoup d'urine; le foie rejette beaucoup de bile, quoique ce dernier ait perdu en partie l'espèce de prédominance qu'il exerçoit dans l'économie vers la quarantième année. On sait que les catarrhes très-fréquens alors, indiquent une accroissement d'action de glandes muqueuses. Le testicule et les mamelles ont depuis long-temps cessé leurs fonctions.

L'activité des glandes restantes en exercice, paroît dépendre de deux causes. 1°. La décomposition étant très-marquée à cet âge, beaucoup de substances se présentent à ces glandes pour être rejetées au dehors. Le vieillard décroît par un phénomène opposé à l'accroissement rapide du fœtus, où le système glanduleux ne rejetoit presque rien hors de l'économie. 2°. La peau racornie et resserrée, cessant en partie d'être un émonctoire des produits de la décomposition, les glandes suppléent à ses fonctions. Les sys-

tèmes cutané et glanduleux sont alors dans le même rapport qu'en hiver et que dans les pays froids, où nous avons vu que le second supplée constamment au premier.

En général, le système glanduleux est un de ceux où la vie s'éteint le plus lentement. Dans les cadavres des vieillards on trouve encore la bile remplissant la vésicule, la vessie pleine d'urine, etc. Toutes les glandes comprimées, la prostate elle-même, laissent échapper de leurs excréteurs une quantité abondante de fluide. J'ai même observé que dans cette compression, on exprime constamment plus de fluide dans le vieillard que dans l'enfant. Plus les animaux sont vieux, plus leur rein, comme on sait, garde l'odeur urineuse. Le poumon, qui est si abondant en surfaces muqueuses, en glandes par conséquent, n'est point flétri ni racorni chez le vieillard ; il remplit ses fonctions avec autant de précision que pendant la jeunesse.

En général c'est un phénomène très-remarquable que tous les organes intérieurs principaux, le foie, le rein, la rate, le cœur, les poumons, etc., conservent encore une force vitale très-prononcée, tandis que les organes sensitifs et locomoteurs déjà presque épuisés, ont rompu en partie les communications qui lient l'individu aux objets qui l'entourent.

SYSTÈME DERMOÏDE.

Tous les animaux se trouvent enveloppés d'une membrane plus ou moins dense, proportionnée en général par son épaisseur au volume de leur corps, destinée, et à garantir les parties subjacentes, et à rejeter au dehors une portion considérable de leur résidu nutritif et digestif, et à le mettre en rapport avec les corps extérieurs. C'est pour l'homme une limite sensitive, placée à l'extrémité du domaine de son ame, où ces corps viennent sans cesse heurter afin d'établir les relations de sa vie animale, et de lier ainsi son existence à celle de tout ce qui l'entoure. Cette enveloppe est le derme ou la peau. Nous appellerons son ensemble Système dermoïde.

ARTICLE PREMIER.

Formes du Système dermoïde.

Proportionnée aux parties extérieures qu'elle recouvre, l'enveloppe que forme ce système s'applique sur ces parties, se moule à leurs grandes inégalités, en laisse prononcer les saillies extérieures les plus sensibles, mais nous en dérobe un grand nombre, à cause de leur peu de volume : aussi l'aspect de l'écorché est-il très-différent de celui du cadavre.

Par-tout continue, cette enveloppe se réfléchit à travers différentes ouvertures dans l'intérieur du corps, et va donner naissance au système muqueux.

Les limites de l'un et de l'autre systèmes sont constamment marquées par une ligne rougeâtre; en dedans de cette ligne est le muqueux, en dehors le dermoïde. Cependant la démarcation n'est pas aussi tranchée dans l'organisation, que dans la couleur. Tous deux se confondent d'une manière insensible. Au voisinage des ouvertures, de celles de la face spécialement, le dermoïde s'amincit. Au commencement de ces ouvertures, le muqueux emprunte plus ou moins, comme je l'ai dit, les caractères du premier.

§ Ier. *Surface externe du Système dermoïde.*

Par-tout contiguë à l'épiderme, cette surface est remarquable par les poils qui la couvrent, par l'humeur huileuse qui la lubrifie habituellement, par la sueur qui s'y dépose, par le tact dont elle est le siége et auquel sa surface interne est étrangère. Nous ferons dans cet article abstraction de ces divers objets, pour ne considérer que les formes dermoïdes extérieures.

On voit sur cette surface différentes espèces de plis.

1°. Les uns dépendent des muscles subjacens qui, intimement adhérens au derme, faisant presque corps avec lui, le rident lorsqu'ils se contractent. Telles sont les rides du front, que l'épicrânien produit; celles en forme de rayons, que l'orbiculaire grave autour des paupières, etc.; celles dont les joues sont le siége, lorsque les grand et petit zygomatiques, le canin, etc., se contractent; celles dont l'orbiculaire des lèvres environne la bouche, lorsqu'il la fronce en rétrécissant son ouverture, etc. Tous ces plis

dépendent de ce que d'un côté la peau ne peut se contracter comme les muscles, et que d'un autre côté il faut qu'elle occupe moins d'espace en longueur, à l'instant où ceux-ci se raccourcissent. Ils sont de même nature que ceux dont les surfaces muqueuses, celle de l'estomac en particulier, deviennent le siége dans la contraction du plan charnu qui leur est contigu. Aussi la direction de ces plis est-elle toujours perpendiculaire à celle des muscles subjacens dont ils coupent les fibres à angle droit. Nos habitudes ont mis beaucoup d'importance à l'existence de ces rides dans l'expression des passions : sans doute parce qu'ells sont alors très-marquées. En effet, la largeur de la face de l'homme la rend très-propre à leur développement, tandis que celle des animaux est mal conformée pour les produire. Aussi leur œil est-il, plus que les traits de leur figure, le tableau mobile que les sentimens divers de colère, de haine, de jalousie, etc., viennent à chaque instant dessiner différemment. Les rides de la face humaine entrent pour beaucoup à cause de cela, dans l'expression de la figure; elles composent en partie la physionomie, et en marquent les nuances diverses.

Les rides du scrotum sont analogues à celles-ci; elles dépendent de la contraction du tissu cellulaire subjacent, où quelques fibres charnues paroissent aussi exister.

2°. Il est d'autres rides qui tiennent aussi aux mouvemens, mais non à ceux des muscles subjacens. Ce sont celles de la plante du pied, et surtout celles de la paume de la main. Il n'y a point là de muscle soucutané adhérent à la peau, excepté le petit muscle

palmaire, lequel n'est pour rien dans ces rides qui ont lieu aux endroits où la peau est habituellement plissée dans la flexion. Ainsi il y en a plusieurs au niveau de toutes les articulations des phalanges. Dans la paume de la main on en voit trois principales, l'une à la base du pouce, produite par le mouvement d'opposition, l'autre à la partie antérieure de la paume, déterminée par la flexion des quatre dernières phalanges qui se fléchissent pour s'approcher du pouce, une autre existant au milieu de la paume. Le derme se replie entre ces lignes déprimées, dans les mouvemens où la main se creuse. Une foule d'autres petits plis correspondans à des mouvemens moins marqués et moins fréquens, coupent ceux-ci sous différens angles.

Dans la région dorsale du pied et de la main, il y a beaucoup de rides au niveau de chaque articulation des phalanges, lorsqu'elles sont étendues. Elles disparoissent dans la flexion, et dépendent de ce que la nature, à cause des mouvemens, a rendu la peau plus lâche en cet endroit, et plus large à proportion des parties qu'elle recouvre. Au niveau de la plupart des articulations, il y a des replis analogues, mais ils sont beaucoup moins marqués, parce que la peau est moins adhérente aux parties voisines. Sur tout le tronc, au bras, à l'avant-bras, à la cuisse, à la jambe, on ne voit de dépressions que celles des saillies musculaires.

3°. Il est une troisième espèce de rides, ou plutôt d'impressions cutanées, qui est très-peu marquée, que la plante du pied et la paume de la main présentent surtout, et qu'on y distingue très-bien des

précédentes : ce sont celles qui indiquent les rangées des papilles. La surface du tronc ne présente presque rien de semblable.

4°. Enfin, il y a les rides de vieillesse, qui sont de nature toute différente. La graisse soucutanée ayant en partie disparu, la peau se trouve trop large pour les parties qu'elle recouvre : or, comme elle a perdu avec l'âge sa contractilité de tissu, elle ne revient point sur elle-même, mais se plisse en divers sens. Aussi là où il y avoit le plus de graisse, comme à la face, ces rides sont plus marquées; elles ressemblent à celles qui succèdent sur le bas-ventre à plusieurs grossesses consécutives, à l'hydropisie, etc. Dans les jeunes gens, si l'amaigrissement survient tout à coup, la peau revient sur elle-même, et aucune ride ne se forme.

§ II. *Surface interne du Système dermoïde.*

Cette surface répond par-tout à du tissu cellulaire qui est lâche sur le tronc, aux cuisses, aux bras, etc., et qui se condense au crâne, à la main, etc. Dans la plupart des animaux, un plan charnu nommé panniculé, et analogue par sa forme à celui qui est presque par-tout subjacent au système muqueux de l'homme, isole la peau des autres parties, et lui communique différens mouvemens. Dans l'homme, le système dermoïde présente encore çà et là des traces de ce muscle interne, comme on le remarque au peaucier, aux occipitaux-frontaux et à la plupart des muscles de la face. La nature n'a rien placé de semblable au tronc, aux membres, etc. L'homme est autant inférieur sous ce rapport à la plupart des animaux, qu'il

leur est supérieur par la disposition de ses muscles faciaux. Aussi remarquez que tandis que chez lui toutes les passions se peignent pour ainsi dire sur la face, tandis que l'habitude extérieure du tronc, dans ces orages de l'ame, reste pour ainsi dire calme et tranquille, toute cette habitude est agitée de mouvemens chez l'animal. La crinière du lion se redresse, toute la peau du cheval frémit, mille agitations diverses animent l'extérieur du tronc des animaux, et en font un tableau général où la nature vient peindre tout ce qui se passe dans l'intérieur. Vous distinguerez par derrière, sur beaucoup d'animaux et en voyant seulement leur corps, si les passions les agitent; couvrez la face de l'homme, le rideau est tiré sur le miroir de son ame: aussi presque tous les peuples la laissent à nu. La physionomie est, pour ainsi dire, sous ce rapport, plus généralement disséminée à l'extérieur, dans les animaux à pannicule charnu.

Outre le tissu cellulaire, le derme est presque partout subjacent à des muscles dans le tronc; mais, étranger aux mouvemens de ces muscles, il n'en reçoit aucune influence sensible. Dans les membres il se trouve séparé des plans charnus par des toiles aponévrotiques. Beaucoup de vaisseaux rampent sous lui; de grosses veines se dessinent à travers son tissu; une foule de ramifications artérielles serpentent à sa surface; beaucoup de nerfs marchent entre ces ramifications.

ARTICLE DEUXIÈME.

Organisation du Système dermoïde.

§ Ier. *Tissu propre à cette Organisation.*

Ce tissu comprend, 1°. le chorion, 2°. ce qu'on nomme le corps réticulaire, 3°. les papilles. Le chorion est la partie essentielle du derme; c'est lui qui en détermine l'épaisseur et la forme. Le corps réticulaire en paroît peu distinct. Les papilles en naissent aussi, mais sont plus manifestes.

Chorion.

Le chorion a une épaisseur très-variable. 1°. Dans la tête, celui du crâne et celui de la face offrent une disposition opposée. Le premier, très-épais, est de plus dense et serré, ce qu'il doit surtout aux poils nombreux qui le traversent. Par-tout mince et délicat, le second est surtout très-fin sur les paupières et sur les lèvres. 2°. Le chorion du tronc a postérieurement et tout le long du dos, une épaisseur presque double de celle de sa partie antérieure, où il est à peu près le même au cou, à la poitrine et à l'abdomen. J'en excepte cependant la verge, le scrotum, les grandes lèvres et le sein, où sa finesse est plus caractérisée que par-tout ailleurs. 3°. Dans les membres supérieurs, le chorion est à peu près uniforme à l'épaule, au bras et à l'avant-bras; à la main, il augmente un peu d'épaisseur, et plus dans la paume qu'au dos. 4°. Cette épaisseur est généralement bien plus marquée à la cuisse et à la jambe, où il y a plus de mus-

cles à contenir, qu'au bras et à l'avant-bras. Au pied, elle augmente comme à la main, moins dans la région dorsale, que dans la plantaire qui est de toutes les parties du système dermoïde la plus épaisse; ce qu'elle doit cependant principalement, dans l'état naturel, à la disposition de son épiderme. On voit d'après cela que, quoique par-tout continu, le chorion est très-différent dans ses diverses parties. Le rapport de son épaisseur avec ses fonctions est facile à saisir à la main, au pied, au crâne, etc. Ailleurs on ne peut aussi bien concevoir la raison de ces différences, qui sont constantes cependant.

La femme a un chorion généralement moins épais que l'homme; comparé dans toutes les régions, il présente dans les deux sexes une différence sensible: au sein surtout, il est bien plus délicat chez la femme. Cependant celui des grandes lèvres est proportionnellement plus épais que celui du scrotum.

Pour bien concevoir la structure intime du chorion, il faut d'abord l'examiner à sa surface interne, après l'avoir exactement isolé du tissu cellulaire graisseux, auquel cette surface adhère plus ou moins intimement. On voit alors qu'elle est différemment disposée, suivant les régions.

1°. A la plante du pied et à la paume de la main, on distingue une infinité de fibres blanchâtres, reluisantes comme les fibres aponévrotiques, qui se détachent de cette surface interne, forment sur elle une espèce de plan nouveau, s'entrecroisent en tous sens, laissent entr'elles, surtout vers le talon, une foule d'aréoles plus ou moins larges, que la graisse remplit, s'écartent de plus en plus, et se perdent enfin

dans le tissu soucutané, à peu près comme les fibres de l'aponévrose brachiale disparoissent insensiblement dans le tissu cellulaire voisin. Voilà pourquoi, lorsque l'on dissèque les tégumens palmaires et plantaires, on éprouve la plus grande difficulté à les isoler entièrement du tissu cellulaire qui s'entrelace avec ces fibres; voilà encore pourquoi ces surfaces n'ont point, sur les parties qu'elles recouvrent, la mobilité qu'une foule d'autres nous présentent.

La densité du tissu cellulaire est aussi pour quelque chose dans cette disposition essentielle aux fonctions du pied et de la main, qui sont destinés à saisir et à embrasser les corps extérieurs.

2°. Le derme des membres supérieurs et inférieurs, celui du dos, celui du cou, de la poitrine, de l'abdomen, de la face même, et par conséquent de presque tout le corps, sont distingués des précédens, d'abord en ce que les fibres y sont beaucoup moins distinctes; ensuite en ce qu'elles ne se perdent pas dans le tissu cellulaire en se confondant pour ainsi dire avec lui, d'où résulte une laxité remarquable de la peau de ces parties, et la facilité très-grande de la disséquer; enfin, parce que les aréoles sont beaucoup plus étroites. Ces aréoles représentent une infinité de trous irrégulièrement placés les uns à côté des autres, logeant la plupart de petits paquets graisseux du tissu voisin, et offrant, lorsque ces petits paquets ont été exactement enlevés, des vides très-sensibles. Les fibres qui les forment sont assez rapprochées pour faire croire au premier coup d'œil que c'est une surface percée d'une infinité de trous, qui a été appliquée sous la peau. Au contraire, à la main et au pied, vers le

talon surtout, c'est un véritable réseau dont les espaces sont plus larges que les fibres qui les forment : c'est l'inverse ici. Quoiqu'il en soit, ces aréoles de la surface interne du chorion sont très-favorables à l'action du tannin, qui en pénètre infiniment mieux le tissu de ce côté que du côté opposé, parce qu'il s'insinue dans ces ouvertures multipliées. J'ai eu occasion de l'observer sur du chorion humain que j'ai fait tanner exprès. Le cit. Chaptal a observé très-bien que l'épiderme est un obstacle réel à l'action du tannin, et que c'est sous ce rapport que le débourrement est une opération préliminaire essentielle au tannage, puisqu'il permet à la peau de se pénétrer des deux côtés; mais même ainsi débourrée, elle reçoit bien plus facilement le tannin du côté des chairs que du côté opposé.

3°. Le chorion du dos de la main et du pied, ainsi que celui du front, etc., ne présente point ces ouvertures multipliées à sa surface interne; il est lisse, blanchâtre, surtout lorsqu'il a un peu macéré. Il en est absolument de même de celui du scrotum, du prépuce, des grandes lèvres mêmes. Le tissu en est plus serré; aucun intervalle n'y reste; en sorte que, quoique plus mince que celui des membres et du tronc, il contient presque autant de substance. Quant au chorion correspondant aux cheveux et à la barbe, on n'y voit autre chose que les ouvertures nécessaires au passage des poils, et qui sont toutes différentes de celles dont j'ai parlé tout à l'heure, lesquelles forment de véritables culs-de-sac, et ne percent point le chorion de part en part.

Voilà donc trois modifications très-distinctes que

nous présente la face interne du chorion dermoïde. La première et la dernière se voient dans une petite étendue, tandis que la seconde est presque générale, avec quelques différences cependant au tronc, aux membres et à la tête. Au reste ces modifications ne supposent point une diversité de nature, mais seulement de formes. Très-écarté et disposé en fibres dans la première, le tissu dermoïde se rapproche, se condense un peu dans la seconde, et par cette condensation rend les aréoles moins distinctes. Mais il est un moyen de bien les apercevoir par-tout, excepté cependant là où il n'y en a aucune trace : c'est la macération. Ce moyen est même celui qui nous montre le mieux la texture dermoïde. En effet, quand la peau a séjourné un peu long-temps dans l'eau, elle se ramollit, les fibres de son chorion s'écartent, leurs intervalles deviennent plus distincts : alors on voit que les aréoles existent non-seulement à la surface interne, mais qu'elles se prolongent dans son tissu qui paroît véritablement criblé dans toute son épaisseur, tant sont nombreuses les espaces résultantes de l'entrecroisement des fibres.

Ces aréoles ne se terminent point en culs-de-sac vers la surface externe ; elles viennent s'ouvrir sur cette surface par une foule de trous qui sont extrêmement apparens dans une peau qui a macéré pendant un mois ou deux, et qui, dans l'état ordinaire presque imperceptibles sur certains sujets, se distinguent assez bien sur d'autres. D'ailleurs pour les voir il faut enlever l'épiderme : or, comme pour produire tout de suite cet effet nous employons communément l'action de l'eau bouillante ou du feu nu, le tissu

dermoïde se racornit, et ils deviennent beaucoup moins apparens, au lieu que non-seulement la macération ne racornit point la peau, mais l'épanouit, la dilate, ce qui rend ces trous très-sensibles. Dans certaines parties de la peau et dans certains sujets, on y introduiroit alors la tête d'une épingle; dans d'autres ils sont moins sensibles. Ces trous ne percent jamais le derme perpendiculairement, tous s'ouvrent obliquement à sa surface; en sorte qu'une pression perpendiculaire tend à les fermer et à appliquer leurs parois l'une contre l'autre. Je ne puis mieux comparer leur terminaison qu'à celle des uretères dans la vessie: voilà pourquoi les poils qui les traversent ne sont jamais droits, mais obliques à la peau. On parle mal quand on dit que les cheveux sont plantés obliquement: leur insertion dans le bulbe est droite; c'est à leur passage par le chorion qu'ils changent de direction.

Au reste ces trous ne sont point des vaisseaux; ce sont de simples communications de l'intérieur à l'extérieur par où passent les poils, les exhalans, les absorbans, les vaisseaux sanguins et les nerfs qui viennent se rendre à la surface du derme: ainsi les aréoles subjacentes ne sont-elles que des cellules où se trouvent contenus les vaisseaux des glandes et du tissu cellulaire. Le tissu dermoïde doit donc être conçu comme un véritable réseau, comme une espèce de tissu cellulaire dont les cellules très-prononcées au dedans, le deviennent moins dans la surface extérieure, avec laquelle toutes communiquent pour y transmettre divers organes. Le chorion est donc le canevas, la charpente, si je puis parler ainsi, de l'organe cutané.

Il sert à loger dans ses aréoles, toutes les autres parties qui entrent dans la structure de cet organe, contribue à leur donner la forme qu'ils doivent y avoir, mais leur est absolument étranger.

Quelle est la nature de ce tissu aréolaire, qui entre spécialement dans la composition du chorion cutané? Je l'ignore; mais je crois qu'il a beaucoup d'analogie avec le tissu du système fibreux : voici sur quelles considérations j'appuie cette analogie. 1°. Au talon, où le tissu dermoïde a la forme fibreuse des ligamens irréguliers, il seroit presque impossible de l'en distinguer, tant l'apparence extérieure est uniforme; il en a la résistance, la densité : on éprouve le même sentiment lorsqu'on le coupe avec le bistouri. 2°. Le tissu dermoïde devient jaunâtre, transparent comme le fibreux par la coction. 3°. Il se fond aussi peu à peu comme lui en gélatine. 4°. Comme lui, excepté les tendons cependant, il résiste beaucoup à la macération. 5°. Quelquefois ces deux tissus s'identifient : par exemple, les ligamens annulaires du poignet envoient manifestement des prolongemens au tissu dermoïde voisin. 6°. Ce tissu peut servir, comme le fibreux, d'insertion aux muscles : on le voit à la face où les fibres de la houppe, plusieurs de celles de l'orbiculaire des lèvres et des paupières, presque toutes celles des sourciliers trouvent dans les fibres du tissu dermoïde, de véritables tendons. Même disposition au palmaire cutané.

Toutes ces considérations établissent évidemment beaucoup de rapports entre les deux tissus dermoïde et fibreux. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'il y ait identité entr'eux. Pour s'en convaincre il suffit

d'observer combien leur mode de sensibilité diffère; combien leurs maladies sont aussi différentes : il semble même d'abord qu'il n'y ait aucune analogie entr'eux sous ce double rapport. Cependant il s'en faut de beaucoup que la ligne de démarcation soit aussi réelle qu'il le paroît. En effet, la vive sensibilité de la peau ne siége point précisément dans ce tissu blanchâtre, croisé de manière à laisser entre ses mailles les vides dont nous avons parlé, et qu'on voit surtout à la surface adhérente de cet organe. L'expérience exposée à l'article du système muqueux, et où j'ai irrité l'organe cutané de dedans en dehors, le prouve évidemment. C'est la surface où se trouvent les papilles, qui présente surtout cette propriété vitale.

D'un autre côté l'anatomie pathologique prouve que la surface interne du derme, où se trouvent surtout le tissu et les aréoles dont nous avons parlé, est complétement étrangère à la plupart des éruptions cutanées. Cela est hors de doute pour la petite vérole, pour la gale, pour un grand nombre de dartres; je m'en suis assuré pour les boutons de vaccine, pour les éruptions miliaires, etc., etc. Il est certain que dans l'érésipèle, la surface externe seule du chorion se colore par le sang qui pénètre dans les exhalans : aussi la pression la plus légère, faisant refluer le sang, produit alors un blanc subit qui disparoît bientôt par le retour du sang dans les exhalans. C'est même ce qui différencie essentiellement l'érésipèle simple du phlegmoneux, où non-seulement la face externe du chorion, mais encore tout son tissu et le cellulaire subjacent sont enflammés. Dans la rougeole, dans la fièvre scarlatine, dans la fièvre rouge, la rougeur est

aussi bien manifestement superficielle. Ces phénomènes coïncident avec ceux des injections; pour peu que celles-ci réussissent chez les enfans, la peau du visage, moins souvent celle des autres parties, noircissent presque entièrement. Or, cette noirceur est bien plus manifeste à la surface externe qu'à l'interne de la peau, sans doute parce que plus d'exhalans se trouvent dans la première, que dans la seconde que les troncs artériels ne font que traverser.

Les considérations précédentes prouvent évidemment que le tissu aréolaire de la surface interne du chorion, et même celui de son intérieur, ont une activité vitale beaucoup moindre que celle de la surface externe; que ce tissu est étranger à presque tous les grands phénomènes qui se passent sur la peau, à ceux surtout qui sont relatifs aux sensations et à la circulation; que c'est aux papilles qu'appartiennent les premières, et dans le corps réticulaire que siégent les secondes: qu'il est presque passif dans presque toutes les périodes d'activité de cette double portion du derme. Ses fonctions, comme celles du tissu fibreux, le supposent presque toujours dans cet état passif; elles sont uniquement de garantir le corps, de le protéger contre l'action des corps extérieurs. C'est lui qui forme notre véritable tégument: aussi a-t-il des propriétés très-analogues à cet usage. Sa résistance est extrême. Il faut des poids très-considérables pour déchirer des lanières très-étroites de chorion, auxquelles on suspend ces poids; tiraillées en divers sens, ces lanières se rompent aussi avec beaucoup de peine.

Cependant cette résistance est beaucoup moindre que lorsque le tannin s'est combiné avec le chorion.

On sait qu'ainsi préparée, cette portion de la peau offre les liens les plus forts que nous ayons dans les arts. Je ne connois que deux tissus dans l'économie animale, qui allient à un si haut degré la souplesse et la résistance: c'est celui-ci et le tissu fibreux; et c'est là un nouveau caractère qui les rapproche. Nous avons vu qu'il falloit des poids très-considérables pour rompre un tendon, une lanière d'aponévrose, un ligament pris sur un cadavre. Les tissus musculaire, nerveux, artériel, veineux, cellulaire, etc., cèdent infiniment plus facilement. Si le tissu dermoïde avoit moins d'extensibilité, il remplaceroit très-avantageusement les tendons, les ligamens, etc., dans la structure du corps.

Puisque le chorion est étranger à presque tous les phénomènes sensitifs et morbifiques de la peau, recherchons donc quelles parties du derme sont le siége de ces phénomènes. Ces parties existent bien manifestement à la surface externe : or on trouve à cette surface externe, 1°. ce qu'on nomme le corps réticulaire, 2°. les papilles.

Du Corps réticulaire.

La plupart des auteurs se sont formé du corps réticulaire l'idée d'une espèce d'enduit appliqué sur la face externe de la peau entre le chorion et l'épiderme, percé d'une infinité d'ouvertures à travers lesquelles passent les papilles. Je ne sais trop comment on peut démontrer cet enduit qui flue, suivant le plus grand nombre, lorsqu'on détache l'épiderme. J'ai employé pour le voir un très-grand nombre de moyens dont aucun ne m'a réussi. 1°. Telle est l'adhérence de l'é-

piderme à la peau, que dans l'état d'intégrité on ne peut guère les séparer sans intéresser l'un ou l'autre. Cependant, en y mettant beaucoup de précaution, on ne voit rien de muqueux sur le chorion resté à nu. 2°. Coupé longitudinalement, surtout au pied où l'épiderme est très-épais, un morceau de peau laisse voir très-distinctement sur le bord divisé les limites de celle-ci et du chorion : or rien ne s'échappe au niveau de la ligne qui les sépare. 3°. Dans l'ébullition où l'épiderme a été enlevé, rien ne reste sur sa surface interne, ni sur le chorion. 4°. La macération et la putréfaction, celle-ci surtout, produisent sur ce dernier une espèce d'enduit gluant à l'instant où l'épiderme s'enlève. Mais cet enduit est absolument le produit de la décomposition. Rien de semblable ne se rencontre dans l'état ordinaire.

Je crois, d'après toutes ces considérations, qu'il n'y a point une substance déposée par les vaisseaux sur la surface du chorion, extravasée, stagnant sur cette surface, et y représentant un enduit dans le sens suivant lequel Malpighy le concevoit. Je crois qu'on doit entendre par corps réticulaire, un lacis de vaisseaux extrêmement fins, et dont les troncs déjà très-déliés, après avoir passé par les pores multipliés dont le chorion est percé, viennent se ramifier à sa surface, et contiennent différentes espèces de fluides.

L'existence de ce réseau vasculaire est mise hors de doute par les injections fines qui changent entièrement la couleur de la peau au dehors, sans l'altérer beaucoup au dedans. C'est lui qui, comme je l'ai fait observer, est le siége principal des éruptions multi-

pliées dont la plupart sont réellement étrangères au chorion cutané.

On peut donc concevoir le corps réticulaire comme un système capillaire général, entourant l'organe cutané, et formant avec les papilles une couche intermédiaire au chorion et à l'épiderme. Ce système ne contient, chez la plupart des hommes, que des fluides blancs. Chez les nègres, ces fluides sont noirs. Ils ont une teinte intermédiaire chez les nations basanées. On sait combien les nuances varient dans les races humaines. D'après cela, la coloration de la peau ressemble à peu près à celle des cheveux, qui dépend bien manifestement de la substance existant dans leurs conduits capillaires : elle est analogue à celle des taches de naissance, qu'on nomme communément *envies*, et dans lesquelles jamais on ne voit une couche de fluides extravasés entre l'épiderme et le chorion.

Au reste, je crois qu'on a encore très-peu de données sur cette substance, qui remplit une partie du système capillaire extérieur. Elle n'y circule point, mais paroît y séjourner jusqu'à ce qu'une autre la remplace. Lorsqu'on examine la peau d'un nègre, on la voit teinte en noir, et voilà tout. Dans la macération, j'ai observé que tantôt cette teinte s'enlève avec l'épiderme, et que tantôt elle reste adhérente au chorion. Elle est bien manifestement étrangère et à l'un et à l'autre, puisque tous deux ont la même couleur chez les blancs et chez les noirs. Elle ne se reproduit point lorsqu'elle a été enlevée; car les cicatrices sont également blanches dans tous les peuples.

Y a-t-il chez les blancs une substance blanche qui, séjournant dans le système capillaire extérieur, corres-

ponde à celle des nègres, ou bien la couleur de leur peau ne dépend-elle que de l'épiderme et du chorion? Je serois assez tenté de croire que les blancs ont aussi une substance colorante, puisque l'action long-temps continuée d'un soleil vif les noircit sensiblement. Cette circonstance a même fait croire que le blanc est naturel à tous les hommes, et qu'il n'y a qu'une race primitive qui a dégénéré suivant les divers climats.

Mais pour s'assurer de la diversité des races, il suffit d'observer, 1°. que la teinte de la peau n'est qu'un des caractères qui distinguent chaque race, et que plusieurs autres se joignent toujours à lui. La nature et la forme des cheveux, l'épaisseur des lèvres et du nez, la largeur du front, le degré d'inclinaison de l'angle facial, tout l'aspect de la figure, etc., sont des attributs constans qui indiquent une modification générale dans l'organisation, et non une différence isolée du système dermoïde. 2°. Les blancs se basanent dans les pays chauds; mais jamais ils n'acquièrent la teinte des peuples du pays. 3°. Transplantés dans les pays froids dès leur bas âge, nés dans ces pays, les noirs restent toujours tels; leur nuance ne change presque pas, malgré que les générations s'accumulent sur eux. 4°. Il s'en faut de beaucoup que la couleur suive exactement la température : on voit une foule de variétés dans les nuances des peuples qui vivent sous le même degré de latitude, etc.

Tout prouve donc que la couleur de la peau n'est qu'un attribut isolé des différentes races humaines, quoique ce soit celui qui frappe le plus nos sens, et qu'on ne doit pas y attacher une importance plus

grande qu'à une foule d'autres qui se tirent de la stature, souvent très-petite, comme chez les Lapons, de la face élargie et aplatie, comme chez les Chinois, des dimensions de la poitrine, du bassin, des membres, etc. C'est sur les différences de l'ensemble, et non sur celles d'une partie isolée, que doivent être prises les lignes de démarcation qui séparent les races. La face et les formes européennes sont en général le type auquel nous comparons l'extérieur des autres nations. La laideur ou la beauté des races humaines sont, dans notre manière de voir, mesurées par la distance plus ou moins grande qui sépare ces races de la nôtre. Telle est en effet chez nous la force de l'habitude, que nous jugeons rarement d'une manière absolue, et que tout objet qui s'éloigne beaucoup de ceux qui frappent agréablement nos sens, est pour nous désagréable, fatigant même quelquefois.

Au reste, la matière colorante du corps réticulaire cutané intéresse plus le naturaliste que le médecin. Ce qui doit surtout fixer l'attention de celui-ci, c'est la portion du système capillaire extérieur à la peau où circulent des fluides. En effet, outre la portion qui est le siége de la coloration, il y en a bien manifestement une que des fluides blancs parcourent habituellement, où ils se meuvent avec plus ou moins de vitesse, et où ils se succèdent sans cesse. C'est de cette portion que naissent les pores exhalans qui fournissent la sueur; c'est ce réseau vasculaire qui est le siége des érésipèles et de toutes les éruptions cutanées étrangères au chorion.

Le sang ne le pénètre point dans l'état ordinaire; mais mille causes peuvent à chaque instant le rem-

plir de ce fluide. Frottez la peau avec un peu de rudesse; elle rougit à l'instant. Si un irritant est appliqué sur elle, soit qu'il agisse mécaniquement, comme dans l'urtication où les petites appendices de la plante pénètrent l'épiderme, soit qu'il exerce une action chimique, comme dans les frictions avec l'ammoniaque, comme lorsqu'on tient une portion de la peau très-près d'un feu un peu vif, etc., à l'instant la sensibilité de ce réseau vasculaire s'exalte; il appelle le sang que précédemment il repoussoit : toute la partie rougit dans une surface proportionnée à l'étendue de l'irritation. Qu'une passion agisse un peu vivement sur les joues; aussitôt une rougeur subite s'y manifeste. Tous les rubéfians nous offrent de même une preuve de l'extrême tendance qu'a la sensibilité du système capillaire superficiel du derme à se mettre en rapport, pour peu qu'elle soit excitée, avec le sang qui lui est hétérogène dans l'état ordinaire.

Les vésicatoires dépendent du même principe. Leur premier effet est de remplir de sang le système capillaire cutané, là où ils sont appliqués, d'y produire un érésipèle subit, puis de déterminer une abondante exhalation séreuse sous l'épiderme soulevé. Ils opèrent en peu d'heures ce que la plupart des érésipèles font en plusieurs jours; car on sait qu'ils se terminent la plupart par des vésicules ou phlyctènes qui s'élèvent sur la peau. Dans la combustion portée assez loin pour être plus que rubéfiante, et assez modérée pour ne pas racornir, il y a aussi un accroissement subit d'exhalation sous l'épiderme soulevé. En général la production de toute ampoule cutanée est toujours précédée d'une inflammation de la

surface externe de la peau. Ce phénomène n'est point exclusif pour ce système. Nous avons vu le séreux, aussitôt qu'il est mis à découvert et irrité un peu vivement, rougir en peu de temps par le passage du sang dans ses exhalans; ce qui constitue une inflammation à laquelle succède souvent une exhalation abondante de sérosité lactescente, ou autre. Cette exhalation ne séjourne pas sur la surface, et n'y forme point de phlyctènes, parce que celle-ci n'a point d'épiderme : c'est toute la différence d'un phénomène qui n'est point le même, au premier coup d'œil, pour les systèmes séreux et cutané.

Ce n'est pas seulement l'irritation de l'organe cutané qui détermine le sang à passer dans le système capillaire extérieur. Toutes les fois que le cœur est vivement agité, qu'il précipite le cours de ce fluide, le passage tend à se faire : c'est ce qu'on voit manifestement, 1°. à la suite d'une course violente, 2°. dans la période de chaleur d'un accès de fièvre, etc.

A cet égard, je ferai une remarque qui me paroît très-importante : c'est que le système capillaire de la face est, plus que celui de toutes les autres parties de la peau, exposé à se pénétrer ainsi de sang. 1°. Cela est évident dans les deux cas dont je viens de parler, et où l'action du cœur est augmentée. 2°. Dans les passions, la peau reste la même dans les autres parties, tandis que celle-ci pâlit ou rougit subitement. 3°. On sait que le médecin interroge fréquemment l'état du système capillaire facial, qui se ressent presque toujours de l'état des viscères intérieurs, qui se remplit ou se vide de sang, suivant qu'il est sympathiquement affecté. 4°. Dans les diverses asphyxies,

dans celles surtout produites par la submersion, par la vapeur du charbon, par la strangulation, etc, la face est constamment violette par le passage du sang noir dans son système capillaire extérieur, où il arrive par les artères. Souvent le cou et le haut de la poitrine sont aussi livides; mais jamais il n'y a coloration des parties inférieures. 5°. Dans une foule de maladies, où la mort arrive par une espèce d'asphyxie, parce que c'est le poumon qui s'embarrasse le premier, les cadavres présentent une face violette et tuméfiée : c'est une observation que tous ceux qui ont l'habitude des amphithéâtres ont pu faire. Il y a cent sujets où la tête présente cette lividité, pour un seul où on l'observe dans les parties inférieures. 6°. La plupart des apoplexies déterminent la même lividité de la face.

A quoi tient cette extrême susceptibilité du système capillaire facial pour admettre le sang? Je crois que trois raisons principales y concourent. 1°. La route est déjà frayée à ce fluide, puisque la rougeur des joues y suppose nécessairement sa présence. Il ne fait qu'y augmenter en quantité; au lieu que, quand un autre endroit de la surface dermoïde rougit, tout le sang qui y aborde est presque accidentel. 2°. La disposition anatomique du système capillaire y est plus favorable qu'ailleurs à ce passage; car il paroît que les communications de ce système avec les artères du chorion, sont plus libres. Ce qui le prouve, c'est que dans les injections, la face se colore avec une extrême facilité. Il n'est aucun anatomiste qui n'ait sans doute eu occasion d'être frappé de ce phénomène, surtout chez les enfans où, pour peu

que les injections grossières de nos amphithéâtres réussissent, la face devient toute noire, tandis que le fluide ne pénètre que très-peu dans les autres parties du système cutané. 3°. Il paroît qu'il y a une plus vive sensibilité à la face : en effet, le même irritant y appelle le sang, tandis qu'il ne le fait point affluer ailleurs. Par exemple, un coup égal à un soufflet ne rougit point la peau du bras, tandis qu'il enflamme tout à coup les joues.

Le sang disparoît dans le système capillaire facial, comme il y aborde ; en un instant les passions y font succéder, et le rouge vif d'un accès de fièvre, et le blanc de la syncope, et toutes les nuances intermédiaires. C'est même l'extrême facilité de ce fluide à pénétrer ce système, qui rend la face très-propre à servir d'une espèce de tableau, que les passions viennent peindre tour à tour de mille nuances qui s'effacent, reviennent, s'altèrent, se modifient, etc., suivant l'état de l'ame.

J'observe à ce sujet que les passions ont à la face un triple moyen d'expression, 1°. le système capillaire, moyen absolument involontaire, et qui trahit souvent ce que nous voulons déguiser ; 2° le mouvement musculaire, qui en fronçant ou en épanouissant les traits, exprime les passions tristes et sombres ou les passions gaies, et auquel appartiennent comme effets, les rides diverses dont nous avons parlé ; 3°. l'état de l'œil, organe, qui, comme le remarque Buffon, non-seulement reçoit les sensations, mais encore exprime les passions. Les deux derniers moyens sont, jusqu'à un certain point, volontaires. Nous pouvons au moins les simuler ; au lieu que

nous ne saurions mentir par le premier. L'acteur joue la colère, la joie, etc., parce qu'on peut rendre ces passions en fronçant le sourcil, en dilatant la face par le rire, etc. Mais c'est le rouge de l'actrice qui joue la modeste pudeur; c'est en essuyant ce rouge, qu'elle rend la pâleur de la crainte, du saisissement, etc..

J'ajouterai encore une observation essentielle à l'égard du système capillaire facial: c'est qu'il paroît que sa tendance à recevoir le sang, le dispose à devenir le siége plus fréquent d'une foule d'affections, etc. On sait, 1°. que les érésipèles de cette région sont beaucoup plus fréquens que ceux des autres parties; 2°. que les boutons varioliques s'y manifestent surtout; 3°. qu'une foule d'éruptions y sont plus abondantes qu'ailleurs, etc.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est évident qu'il faut distinguer deux portions dans le système capillaire extérieur au chorion. 1°. L'une est remplie habituellement de la substance colorante de la peau, substance qui paroît stagner comme celle des cheveux, des poils, etc., qui n'est exposée qu'au mouvement lent et insensible de composition et de décomposition, et qui n'offre jamais ces augmentations et ces diminutions subites dont nous venons de parler. 2°. L'autre est habituellement parcourue par une foule de fluides qui s'y succèdent sans cesse, et qui s'en échappent continuellement par la transpiration, que le sang peut remplacer souvent, en s'insinuant dans cette portion du système capillaire. Ces deux portions sont absolument indépendantes, n'ont même probablement aucune espèce de communication.

Il paroît qu'à l'instant de la mort il reste une cer-

taine quantité de fluides blancs dans la seconde portion du système capillaire extérieur ; voici une expérience qui le prouve, et que j'ai frequemment répétée : en plongeant un morceau de peau dans l'eau bouillante, et en l'y laissant un instant, l'épiderme se soulève, non en totalité comme dans le vésicatoire, mais par une infinité de petites vésicules ou phlyctènes qui se forment tout à coup à sa surface, et qui contiennent une humeur séreuse, laquelle s'échappe à l'instant où on ouvre ces vésicules.

Papilles.

On nomme ainsi de petites éminences qui s'élèvent de la surface externe du chorion, et qui, perçant le réseau capillaire dont nous venons de parler, deviennent, par leurs extrémités, contiguës à l'épiderme. Ces éminences sont très-marquées dans la paume de la main et à la plante des pieds, où elles affectent une disposition régulière, en forme de petites stries recourbées suivant diverses directions. On les voit à travers l'épiderme, malgré son épaisseur en ces endroits. Mais on les distingue surtout lorsque celui-ci a été enlevé, d'une manière quelconque, par la macération, l'ébullition, etc... Si on fend longitudinalement un morceau du chorion du pied, adhérent à son épiderme, on voit entr'eux, le long du bord divisé, une ligne en forme de filet tremblé, ligne qui résulte de ces petites éminences placées les unes à côté des autres.

Dans quelques autres parties de la peau, on distingue les papilles, d'une manière assez évidente ; mais dans un grand nombre, l'épiderme étant enlevé,

on n'aperçoit qu'une surface, un peu inégale par quelques petites saillies, surtout vers l'endroit des orifices par où passent les poils et les vaisseaux, mais sans éminences régulièrement arrangées, sans papilles proprement dites.

Il ne faut pas prendre pour telles, les saillies nombreuses et très-sensibles, qui rendent la peau de certains sujets extrêmement rugueuse. Ces saillies sont formées par de petits paquets cellulaires, vasculaires ou nerveux, par des glandes sébacées, etc., qui se trouvent près les petites ouvertures par lesquelles le chorion s'ouvre sous l'épiderme, et transmet communément des poils. Ces paquets, logés dans les petits canaux obliques qui se terminent à ces ouvertures, en soulèvent la paroi externe, et font ainsi saillie au dehors. Voici une expérience très-curieuse qui prouve cette disposition : lorsque la peau est macérée pendant deux ou trois mois, et même moins, d'un côté ces petits paquets où il y a presque toujours un peu de graisse, se changent en cette matière blanchâtre, épaisse, onctueuse et analogue au blanc de baleine, en laquelle la graisse long-temps maintenue dans l'eau, se convertit toujours; d'un autre côté les trous s'élargissant, comme nous l'avons vu, et la peau se changeant en une espèce de pulpe, on peut facilement l'enlever tout autour de ces petites saillies, et voir qu'elles se continuent avec la graisse qui remplit les mailles du chorion subjacent, et qui est aussi changée en une matière endurcie.

Les injections m'ont aussi manifestement prouvé qu'il y avoit des vaisseaux dans ces paquets celluleux,

et je m'en suis convaincu depuis quelque temps par la dissection de certains scorbutiques, dont les taches commencent par de très-petites ecchymoses, semblables pour ainsi dire à des piqûres de puces, et qui occupent ces petites éminences. Les pétéchies des fièvres adynamiques ont un aspect différent; mais elles tiennent aussi à une extravasation de sang dans le tissu cellulaire, occupant les petits pores qui s'ouvrent à l'extérieur du chorion pour y transmettre les vaisseaux, les poils, etc. Plus les éminences dont nous venons de parler sont saillantes, plus la peau est inégale. En général elles sont plus fréquentes aux membres et au dos, que sur la partie antérieure du tronc. Dans les membres, il y en a plus dans le sens de l'extension, que dans celui de la flexion.

Nous attachons l'idée d'une belle peau, à celle où ces petits tubercules ne se rencontrent point, et où le chorion est uni à sa surface externe. Les femmes ont communément cette dernière disposition plus marquée que les hommes. L'épiderme qui recouvre ces éminences s'écaille très-souvent à leur niveau, surtout dans les frottemens un peu forts, ce qui contribue encore plus à rendre la peau inégale, rugueuse et âpre au toucher là où elles existent, ce qui même pourroit faire croire qu'elles sont formées par lui, quoiqu'il n'y soit jamais qu'accessoire. Là où il est très-épais, comme à la paume des mains et à la plante des pieds, il ne peut se soulever, et jamais on ne voit de ces petits tubercules cutanés. A la face où beaucoup de vaisseaux passent du dedans au dehors, par les petits pores dont nous avons parlé, on n'en rencontre presque pas non plus. Les papilles

parsemées parmi ces éminences, sont en général très-peu apparentes dans les endroits où elles existent.

Tous les anatomistes attribuent à ces dernières une structure nerveuse ; ils les envisagent comme la terminaison de tous les nerfs qui vont se rendre à la peau, et qui s'épanouissent selon eux pour les former, en abandonnant préliminairement leur enveloppe extérieure. Quelques-uns disent même avoir suivi des filets jusque dans ces papilles : j'avoue que cela m'a toujours été impossible. Dans l'état ordinaire, la densité du chorion, et l'extrême ténuité des filets qui le traversent, y mettent un obstacle évident. Dans l'état de macération prolongée, où le chorion devient pulpeux et où l'on pourroit par conséquent suivre ces filets, on ne peut l'apercevoir. Je ne nie pas cependant la texture attribuée aux papilles. La vive sensibilité de la peau semble même la supposer; mais c'est une analogie et non une démonstration, qui établit ce fait anatomique : en effet tous les autres sens, dont les organes sont si sensibles, ont leur portion qui reçoit l'impression des corps continue à un nerf.

Action de différens corps sur le Tissu dermoïde.

Dans la plupart des autres tissus, nous n'avons considéré cette action que sur le cadavre, attendu que, pendant la vie, constamment éloignés des corps extérieurs, ces tissus ne peuvent être influencés par eux. Ici nous pouvons l'envisager sous un double rapport, puisque la peau est sans cesse en contact avec presque tous les corps de la nature.

Action de la lumière.

La lumière agit évidemment sur le derme. Éloignés de son influence, les hommes s'étiolent pour ainsi dire comme les plantes. Comparez l'habitant des villes, qui vit toujours loin de l'ardeur du soleil, au campagnard sans cesse exposé à son influence, vous verrez quelle est la différence. Il paroît que c'est la lumière, et non le calorique, qui produit cet effet dont j'ai déjà parlé; car les individus qui vivent dans une température chaude, mais loin de la lumière solaire, blanchissent comme ceux des pays froids. Ainsi on sait que certains hommes qui gardent constamment leur chambre très-échauffée, sont plus blancs que d'autres qui, vivant dans une atmosphère moins chaude, sont sans cesse exposés au soleil. On resteroit éternellement dans un bain égal en température aux saisons les plus chaudes, que la peau n'y noirciroit pas. Les cabinets d'étude et de travail qu'échauffent des poêles, et où tels hommes restent aussi long-temps que le laboureur à sa charrue, sont aussi chauds que l'atmosphère d'été, et cependant la peau n'y devient pas brune. D'ailleurs une preuve irrévocable, c'est que les vêtemens qui n'empêchent pas l'action du calorique sur la peau, et qui n'opposent une barrière qu'aux rayons lumineux, empêchent la coloration cutanée qui a lieu sur les parties que la lumière frappe immédiatement, comme sur les mains, la figure, etc.

Je ne parle pas de l'influence solaire sur les forces vitales de la peau, comme dans les cas où les coups de soleil déterminent un érésipèle, comme lorsque la lumière est employée en médicament pour rap-

peler la vie dans une partie : ce n'est que relativement au tissu dermoïde que je considère son action.

Action du Calorique.

L'action du calorique sur la peau présente, pendant la vie, des phénomènes très-différens, suivant les degrés auxquels il se trouve quand il lui est appliqué.

1°. Une atmosphère chaude épanouit le tissu dermoïde, augmente son action, et détermine la plupart des fluides qui forment le résidu de la nutrition et de la digestion, à s'évacuer par ses exhalans.

2°. Resserré et crispé par le froid, ce tissu refuse d'admettre ces fluides qui passent alors principalement par les urines.

3°. Le passage insensiblement amené de l'un à l'autre de ces deux états, ne trouble point les fonctions. Lorsque ce passage est subit, presque toujours il y a des altérations dans divers organes, parce que les fluides destinés à sortir au dehors, ne peuvent pas varier aussi rapidement dans leur direction vers tel ou tel organe, que l'excitation cutanée produite par les changemens brusques du chaud au froid.

4°. La peau résiste à des degrés de température très-supérieurs à celui du corps; elle oppose une barrière insurmontable au calorique extérieur, qui tend à se mettre en équilibre dans les corps vivans, comme dans les corps brutes. Aussi, tandis que ceux-ci se pénètrant de ce fluide dans un milieu plus chaud qu'eux, se mettent bientôt à la température de ce milieu, les corps vivans restent au même degré, quelque supérieure que la chaleur ambiante soit à la leur. Les expériences curieuses des médecins Anglais

ont mis, pour l'homme, cette vérité hors de doute. Il est inutile de rapporter le détail connu de ces expériences où l'on a vu le mercure descendre dans le baromètre, lorsque la boule de celui-ci étoit placée dans la bouche, la peau se couvrir, dans une étuve, des vapeurs aqueuses de l'air, que le froid proportionnel du corps condensoit à sa surface, etc. La considération des animaux à sang froid, vivant dans les climats chauds, prouve la même chose. Je ferai même une observation remarquable à cet égard : c'est que la plupart des reptiles, dont la température est bien plus froide que celle des mamifères et des oiseaux, qui se rapprochent plus qu'eux par conséquent de celle de l'hiver, ne peuvent cependant la supporter. Ils s'engourdissent, dorment dans des trous souterreins dont la chaleur reste à peu près uniforme comme celle des caves, et ne se réveillent que lorsque la température plus radoucie du printemps vient les stimuler.

5°. La peau, dans les climats très-froids, semble être d'un autre côté un obstacle à ce que le calorique intérieur ne s'échappe tout de suite pour mettre le corps en équilibre avec le milieu environnant. Cela est manifeste dans les pays voisins du pôle. Je ferai même à cet égard une observation inverse de la précédente : c'est que les cétacées habitent les mers dont la température est la plus opposée à la leur. On pêche surtout des baleines dans les parages du Groenland, du Spitzberg, etc. Pourquoi ces poissons à sang chaud se plaisent-ils dans les mers glacées, tandis que nos amphibies à sang froid recherchent l'ardeur brûlante du soleil ? Je l'ignore.

Observons que la plupart des organes intérieurs étant mis à découvert dans les solutions de continuité, n'ont point la faculté de conserver aussi bien que la peau, un degré de température indépendant. Ils se refroidissent ou s'échauffent plutôt qu'elle, tant qu'ils sont sains. L'intestin sorti dans l'opération de la hernie, un muscle mis à nu, etc., etc., présentent ce phénomène, etc. : aussi pour leur donner alors cette faculté d'avoir une température indépendante, la nature les enflamme, et ils conservent par là constamment leur chaleur, quelle que soit celle du milieu environnant. Après la peau ce sont les surfaces muqueuses qui résistent le plus à la température ambiante, comme on le voit dans les chutes du rectum, dans le renversement des anus contre nature, etc. Cette différence entre les divers systèmes tient probablement à celle de leur structure.

6°. Quand l'action du calorique est poussée à un degré trop considérable, elle commence à agir sur la peau, et ses effets sont d'autant plus marqués qu'elle est plus intense. 1°. Le plus foible de ces effets c'est d'exciter une rougeur sensible, une espèce d'érésipèle : le calorique agit alors comme simple rubéfiant. 2°. Le second est de rougir la peau, puis d'y produire différens phlyctènes. 3°. Dans le troisième il y a un véritable racornissement, une crispation des fibres du chorion qui se resserrent sur elles-mêmes, comme celles de tous les tissus animaux exposés à un degré de chaleur trop fort. 4°. Dans le quatrième et dernier effet, le tissu dermoïde est brûlé, noirci et réduit en un véritable charbon. Ces différens degrés des brûlures ne tiennent qu'à des

degrés aussi différens du calorique. Je remarque que dans les deux premiers effets, ce fluide agit sur les forces vitales, que ces deux effets ne peuvent avoir lieu par conséquent que pendant la vie. Les deux derniers ne s'exercent au contraire que sur le tissu de l'organe : aussi ils ont lieu après la mort exactement comme auparavant. Les cuisiniers font souvent usage du racornissement, pour donner à la peau une dureté et un cassant nécessaires dans quelques assaisonnemens.

7°. Le froid porté à un haut degré agit aussi sur l'organe cutané, et produit différens effets, suivant son intensité. Le premier de ces effets est assez analogue au premier effet du calorique un peu intense. Il consiste en une espèce d'inflammation locale. Le bout du nez, des oreilles et des doigts, les joues, etc., rougissent par un froid très-vif. Je n'ai pas exactement observé les autres effets intermédiaires à celui-ci et au dernier qui consiste en une privation subite de la vie. Mais il y a cette différence entre la gangrène qui arrive alors, et celle qu'un calorique très-intense détermine, que la noirceur est subite dans celle-ci, au lieu qu'elle n'est que consécutive dans l'autre. Remarquez en effet qu'il y a dans la gangrène deux choses que les médecins ne distinguent point assez, 1°. la mortification de la partie, 2°. sa putréfaction. La mortification est toujours antécédente; elle est produite par mille causes différentes; tantôt par la ligature d'une artère, comme dans l'anévrisme; tantôt par celle d'un nerf; souvent par une violente inflammation; quelquefois par une contusion, une attrition, une meurtrissure, etc. Une fois qu'une partie

est morte au milieu de celles qui vivent, quelle que soit la cause de sa mort, elle se putréfie exactement, comme un cadavre que la vie a abandonné en totalité. La putréfaction est même alors plus précoce, parce que d'une part la chaleur naturelle du corps, de l'autre part l'humidité des parties environnantes, la favorisent singulièrement. Cette putréfaction varie suivant l'état où se trouvoit la partie à l'instant de la mort. Si beaucoup de sang l'infiltroit, comme quand c'est l'inflammation qui étouffe la vie, elle se putréfie avec beaucoup de promptitude, noircit tout à coup, laisse échapper une sanie infecte, et se nomme humide. Si peu de sang se trouve dans la partie à l'instant où elle meurt, sa putréfaction est moins prompte, elle pourrit d'abord, noircit ensuite, laisse échapper peu de sanie, etc. : c'est la gangrène sèche. Ainsi sur un cadavre entier, si une partie est très-gorgée de sang, comme la tête chez les apoplectiques, sa putréfaction est beaucoup plus prompte et plus humide, que celle des parties où ce fluide est en moindre abondance. Dans la gangrène qui succède à la mortification produite par le froid, souvent il y a sécheresse de la partie, parce que peu de sang s'y trouvoit à l'instant de la mort. Combien une foule de médecins connoissent peu la marche de la nature, dans l'emploi de leurs antiseptiques, qu'ils appliquent dans l'économie vivante, comme sur les chairs que la vie a abandonnées. De deux choses l'une, vous appliquez les antiseptiques, ou pour empêcher que la partie ne meure, ou pour empêcher qu'elle ne se putréfie. 1°. Si c'est dans la première intention, les antiseptiques doivent varier. Déliez l'artère d'un membre sur un

animal où vous l'aurez étranglée ; vous ferez une opération antiseptique. La saignée, les applications émollientes qui calment l'intensité de l'inflammation dans un phlegmon, sont des antiseptiques. Un tonique, comme le vin, tous les stimulans qui excitent les forces vitales dans une partie où elles languissent à la suite d'une meurtrissure, sont des antiseptiques, etc. Ce mot est donc extrêmement impropre quand on l'applique à des médicamens destinés à empêcher la mortification des parties. Employez-vous les antiseptiques pour empêcher qu'une partie morte au milieu des autres restées vivantes, ne se pourrisse : vous pourrez obtenir quelque effet ; ainsi, en saupoudrant de quinquina, de muriate de soude, d'un sel neutre quelconque, en humectant de suc gastrique un membre, une portion de peau, l'extrémité du nez, etc., dont la mort s'est emparée par une cause quelconque, vous arrêterez la putréfaction, comme sur un cadavre où vous emploierez les mêmes moyens. Mais qu'en résultera-t-il? un peu moins de fétidité pour les parties environnantes, un peu moins de danger pour elles, de recevoir l'influence des émanations de la partie morte ; mais il faudra toujours que celle-ci tombe ; jamais les antiseptiques ne la rappelleront à la vie. D'après cela il est évident qu'il faut considérer ces moyens sous deux points de vue absolument différens. Les uns préviennent la mortification, et ils varient singulièrement, quoiqu'ils aient pour but d'empêcher le même effet : ainsi nos moyens de guérir la rétention d'urine sont-ils très-variables, souvent même opposés, suivant la cause qui tend à produire cette rétention. Les autres antiseptiques empêchent la pu-

tréfaction, sans rappeler les parties à la vie : or ceux-ci sont constamment les mêmes, quelle qu'ait été la cause de la mort locale.

Action de l'air.

L'air agit sans cesse sur l'organe cutané. Dans l'état ordinaire, il enlève habituellement de sa surface la sueur qui s'en exhale. Le cit. Fourcroy, qui a fixé une attention particulière sur la dissolution du fluide transpiré par l'air ambiant, me paroît avoir beaucoup trop étendu l'influence de cette dissolution sur la transpiration. En effet, il y a deux choses très-distinctes dans cette fonction; 1°. l'action des exhalans qui rejettent le fluide au dehors; 2°. l'action de l'air qui le dissout et le vaporise. Or, la première de ces deux choses est absolument indépendante de l'autre. Que le fluide exhalé soit dissous ou non, un nouveau n'est pas moins fourni par les exhalans. Si la dissolution n'a pas lieu, le fluide s'accumule sur la peau qui reste humide; mais cette humidité ne bouche pas les pores exhalans, n'empêche pas à une humidité nouvelle de s'y joindre. Une comparaison rendra ceci très-sensible. Dans l'état naturel, les fluides séreux sont sans cesse exhalés et absorbés; les absorbans remplissent pour eux les fonctions de l'air qui dissout la sueur: or, quoique ces vaisseaux cessent leurs fonctions, comme dans les hydropisies, les exhalans continuent la leur; il survient seulement une collection séreuse qui, appliquée sur les orifices exhalans, ne leur empêche pas de verser une sérosité nouvelle. La vessie a beau contenir de l'urine qui pèse sur l'embouchure des uretères, ces conduits n'y en ver-

sent pas moins. Quoique les sucs muqueux stagnent sur leurs surfaces respectives, de nouveaux sucs sont cependant versés sur ces surfaces. De même, quoique la peau reste humide par la non-dissolution de la transpiration, une transpiration nouvelle ne s'exhale pas moins. La dissolution est un phénomène physique, absolument étranger au phénomène vital de l'exhalation. Nous transpirons dans le bain comme dans l'air; seulement l'humeur qui en résulte se mêle à l'eau, au lieu d'être réduite en vapeur.

L'humidité de la peau tient à deux causes absolument étrangères l'une à l'autre; 1°. à l'accroissement du fluide fourni par les exhalans cutanés: or ces exhalans peuvent augmenter leur action par trois causes. D'abord, tout ce qui précipite le mouvement du cœur, comme la course, comme les accès de fièvres aiguës, etc., pousse à la peau, ainsi qu'on le dit vulgairement. En second lieu, tout ce qui tend à relâcher et à épanouir l'organe cutané par une action directe, exercée sur lui par les corps environnans, accroît aussi l'action de ces exhalans, comme dans les grandes chaleurs de l'été, dans le bain et à la suite de celui-ci, dans une étuve, etc. En troisième lieu, dans une foule de cas la peau augmente sympathiquement d'action. Ici se classent les sueurs des phthisiques dont le poumon est la source; celles de la crainte, qui dépendent d'un organe épigastrique subitement affecté; celles d'une foule de maladies aiguës, etc. Or dans tous ces cas, quelque active que soit la dissolution de l'air, la peau sera toujours humide, parce qu'il s'y répand plus de fluide que l'air ne peut en dissoudre. Ainsi dans les catarrhes du poumon, où plus de sucs

muqueux pleuvent dans les bronches, que l'air ne peut en emporter, il faut absolument qu'il y ait toux et expectoration pour rejeter le superflu.

2°. Il est des cas où l'humidité de la peau ne dépend que de ce que la dissolution n'est pas suffisante. C'est ce qui arrive dans la moiteur du lit où l'air n'est par renouvelé, dans les temps humides, etc. Il n'y a pas alors plus de fluide exhalé; mais le fluide ordinaire devient sensible, parce qu'il n'est pas dissous. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'action de l'air sur l'organe cutané qui transpire. Il n'enlève rien dans cet organe; il n'a sur lui aucune action réelle; il prend seulement ce que ses vaisseaux rejettent. La dissolution est une chose purement accessoire, qui n'est jamais que consécutive à l'exhalation, et qui n'a aucun rapport avec elle. Dans la même journée où la température n'a point varié, la peau est souvent sèche, en moiteur, humide et même mouillée de sueur. Si l'air agit sur la transpiration, c'est en crispant ou en relâchant les exhalans, et non en dissolvant ce qu'ils rejettent. Si la peau formoit un sac sans ouverture, comme les surfaces séreuses, elle transpireroit loin du contact de l'air, comme sous ce contact. Pourquoi n'y arriveroit-il pas en effet ce qui a lieu sur ces surfaces?

Si on considère l'action de l'air sur la peau du cadavre, on voit qu'elle y produit deux effets différens, suivant l'état où celui-ci se trouve. S'il la pénètre de tous côtés, il la dessèche, et alors elle prend une sorte de transparence, comme les organes fibreux, à moins que du sang n'y ait été accumulé à l'instant de la mort, cas dans lequel elle devient noirâtre ou d'un brun foncé. Ainsi desséchée, 1°. elle est ferme et

résistante, mais peut se ployer en divers sens, sans se rompre, comme il arrive à une foule de tissus aussi desséchés, tels que le cartilagineux, le musculaire, etc., etc. 2°. Elle est beaucoup plus inaltérable que la plupart des autres tissus en état de dessiccation. 3°. Elle absorbe moins facilement qu'eux l'humidité, quoique cependant, étant un peu long-temps plongée dans l'eau, elle reprenne enfin à peu près sa couleur primitive et perde sa transparence. 4°. Elle n'exhale point une odeur désagréable, comme plusieurs des autres tissus. Voilà pourquoi les peaux d'animaux, simplement desséchées, servent dans une foule d'arts; pourquoi certains peuples barbares en font usage pour vêtemens, etc. Les aponévroses, les membranes muqueuses, les séreuses et les fibreuses ne seroient point propres à être ainsi employées. C'est encore à cela qu'il faut attribuer le peu d'altération de l'extérieur des momies, qui n'auroient pu jamais traverser les siècles, si un plan charnu, séreux, etc., les eût entourées.

Lorsque la peau est laissée sur le cadavre, ou exposée à un air humide, elle se pourrit au lieu de sécher. Alors elle prend une couleur d'abord terne, puis verdâtre, et enfin noirâtre. Elle exhale une fétidité très-grande, se gonfle et épaissit, parce que les gaz qui s'y dégagent remplissent le tissu cellulaire de ses aréoles. Un enduit muqueux se répand sur sa surface externe, qui se dépouille de l'épiderme. Rien de semblable à cet enduit ne se voit sur l'interne. Enfin, quand tous les fluides qu'elle contient se sont évaporés, il reste un résidu noirâtre, très-différent de celui que la combustion laisse après elle.

Action de l'Eau.

Cette action dans l'état de vie, est relative, ou aux substances qui se déposent à la surface de la peau, ou au tissu cutané lui-même.

La sueur dépose sans cesse sur l'épiderme une foule de substances dont l'air enlève les principales, mais dont plusieurs peu dissolubles par lui, comme les sels par exemple, restent à sa surface, et y adhèrent lorsque le frottement ne les emporte pas. Mêlées à l'humeur onctueuse qui suinte à cette surface, aux différentes molécules étrangères que l'air y dépose comme par-tout ailleurs, ces substances forment sur la peau un enduit qui ne peut, comme la transpiration, disparoître par dissolution. Or l'eau entraîne tout cet enduit; voilà pourquoi les bains sont d'un usage vraiment naturel. Tous les quadrupèdes se baignent. Tous les oiseaux se plongent fréquemment dans l'eau; je ne parle pas de ceux dont ce fluide est pour ainsi dire l'élément. C'est une loi imposée à toutes les espèces dont la peau rejette beaucoup de substances au dehors. Toutes les races humaines observées jusqu'ici se plongent fréquemment dans les fleuves, les rivières ou les lacs, le long desquels elles font leur séjour. Les pays que beaucoup d'eau arrose, sont ceux que les animaux habitent préférablement. Ils fuient ceux où ce fluide manque, où même il n'est qu'en quantité suffisante pour leur boisson. Nous dénaturons tout dans la société. Dans la nôtre, des classes nombreuses n'usent presque jamais du bain : aussi cherchez surtout dans ces classes-là, les maladies cutanées. Nous avons vu que les sucs muqueux, séjournant trop long-

temps sur leurs surfaces, les irritent, les stimulent, et y causent diverses affections. Est-il étonnant que le résidu de l'exhalation cutanée que l'air n'enlève pas, occasionne diverses altérations sur la peau? L'été, les bains sont plus nécessaires, parce que beaucoup d'excrétions se faisant par la peau, plus de substances s'y déposent. En hiver, où tout passe par les urines, la surface cutanée se salit moins, et a moins besoin d'être nettoyée. A la suite des grandes maladies où il y a eu des évacuations cutanées abondantes, un ou deux bains terminent avantageusement le traitement. Considérons donc l'eau comme agissant accessoirement à l'air sur la peau, comme enlevant à sa surface les substances que le premier ne peut dissoudre, substances qui, variant singulièrement comme celles qui composent l'urine, ont présenté aux chimistes les fluides transpiratoires, tantôt alcalins, tantôt acides, souvent salés, quelquefois chargés de substances odorantes, etc. L'eau est le véhicule général : quand elle s'évapore, elle laisse à nu les substances qui ne se volatilisent pas comme elle. C'est sous ce rapport que les frictions sèches sont aussi avantageuses : elles nettoient l'extérieur du corps.

Quant à l'action du bain sur le tissu cutané, nous connoissons peu cette action pendant la vie. On dit bien en médecine qu'il relâche, qu'il ramollit ce tissu, qu'il le détend; langage vague, auquel aucun sens précis n'est attaché, et que sans doute on a emprunté du ramollissement que subit la peau des cadavres, ou même le cuir tanné, exposés dans l'eau. Le bain agit sur les forces vitales de la peau, les exalte ou les diminue, ainsi que je le dirai; mais il laisse son tissu

dans le même état : ce n'est que celui de l'épiderme qu'il altère, comme nous le verrons.

Mise en macération dans l'eau à un degré moyen de température, par exemple à celui des caves qui ne varie pas, la peau humaine se ramollit, ne se gonfle presque point, blanchit sensiblement, reste long-temps sans éprouver aucune autre altération, qu'une putréfaction infiniment moindre que celle des tissus musculaire, glanduleux, muqueux, etc. Soumis à la même expérience, cette putréfaction qui enlève l'épiderme et qui paroît beaucoup plus marquée du côté de cette membrane, au bout de deux mois la peau n'a encore perdu que très-peu de sa consistance. Elle n'est point pulpeuse, comme le sont à cette époque les tendons et les muscles, etc. macérés : elle ne commence à se réduire en pulpe fétide qu'au bout de trois ou quatre mois. J'en conserve depuis huit mois, qui a encore sa forme primitive, mais qui flue sous les doigts dès qu'on la presse un peu. Dans l'état demi-putrilagineux, la peau conserve encore la faculté de se crisper sous l'action du calorique; elle s'agite en brûlant sur les charbons, ou lorsqu'on la plonge dans l'eau bouillante. Une fois réduite en vrai putrilage, elle a perdu cette propriété.

Exposé à l'ébullition, le tissu dermoïde lorsqu'il est bien isolé du tissu cellulaire, fournit moins d'écume que le musculaire, que le glanduleux et le muqueux; il se rapproche sous ce rapport des tendons, sans doute parce que presque tout gélatineux, il contient peu d'albumine. En se racornissant un peu avant que l'ébullition ne commence, il se tord sur lui-même, et dans cette torsion devient constamment convexe

du côté de l'épiderme, et concave du côté opposé. Voici pourquoi : les fibres du chorion en se resserrant par le racornissement, se pressent les unes contre les autres ; toutes les aréoles qui existent entr'elles s'effacent ; or, comme ces aréoles sont très-larges dans le second sens, le tissu dermoïde y devient nécessairement plus étroit ; tandis que dans le premier, les aréoles n'existant presque pas, tout étant presque solide, les fibres ont moins d'espace pour se resserrer, elles restent plus longues, et la surface demeure plus large. Dans l'état naturel le vide des aréoles, rempli par du tissu cellulaire, augmente la largeur de la surface interne : ce vide ayant alors disparu, cette surface est plus étroite.

A l'instant où cette espèce de torsion arrive à la peau, elle se couvre, comme je l'ai dit, d'une infinité de phlyctènes remplies de sérosité, et qui forme l'épiderme. Comme cette membrane est très-épaisse à la plante des pieds et à la paume des mains, elle ne peut s'y prêter à leur formation, et on n'y voit rien de semblable. Cependant en l'enlevant de dessus des pieds bouillis, j'ai observé qu'elle contenoit entre ses lames beaucoup de petites vésicules, lesquelles étoient peu sensibles. Je n'ai point analysé l'eau de ces phlyctènes ; je présume qu'elle est analogue à celle des vésicatoires. Du reste il s'en épanche une plus ou moins grande quantité, et les vésicules sont par conséquent plus ou moins grosses, suivant l'état où se trouvoit le système capillaire extérieur à l'instant de la mort.

En se racornissant, la peau devient dure, élastique, très-résistante, plus épaisse, mais moins

large. Bientôt elle prend une demi-transparence, et une couleur jaunâtre, comme les organes fibreux bouillis. Alors la dureté qu'elle avoit acquise à l'instant du racornissement s'efface peu à peu ; elle se ramollit, cède beaucoup de gélatine à l'eau dans laquelle elle bouillit, ne diminue cependant point de volume, augmente même en épaisseur. Toute espèce de fibres, d'aréoles et d'organisation a disparu alors ; c'est une masse membraneuse, homogène en apparence, demi-transparente et gélatineuse. Dans cet état de ramollissement, elle ne perd point l'élasticité qu'elle avoit acquise en se racornissant, comme les tissus muqueux, séreux, cellulaire, etc. La grande quantité de gélatine qu'elle renferme, lui conserve encore cette propriété. Le moindre mouvement qui lui est communiqué y excite un tremblement général, une sorte de vibration de toutes ses parties, exactement analogue à celle des différentes gelées animales, prises à demi, et qui vacillent dans le vase, au moindre choc.

Enfin l'ébullition continuant toujours, toute la gélatine est presque dissoute, et il ne reste qu'un résidu comme membraneux et qui ne disparoît qu'avec une extrême difficulté : il faut même très-long-temps à l'eau bouillante ordinaire pour réduire la peau à ce résidu. Voilà les phénomènes de l'ébullition de la peau humaine tels que je les ai strictement observés. Les chimistes se sont occupés du tissu dermoïde de beaucoup d'autres animaux : ils se sont formé diverses idées sur sa nature ; ils y ont admis deux substances, l'une fibreuse, l'autre gélatineuse. Je renvoie à leurs ouvrages sur ce point, particulièrement aux travaux

du cit. Seguin, et à l'ouvrage du cit. Fourcroy; car je me dispense en général de rapporter ce qui y est détaillé : ce seroient des répétitions inutiles.

Action des Acides, des Alcalis et d'autres substances.

Les acides sulfurique, nitrique et muriatique agissent sur la peau avec laquelle on les met en contact, comme sur toutes les autres substances animales. Cependant j'ai remarqué que leur action est beaucoup plus lente, surtout du côté de l'épiderme, quoique cette membrane ait été préliminairement enlevée. Le premier la réduit assez facilement en une pulpe noirâtre; les seconds l'amènent avec plus de peine à l'état pulpeux, même lorsqu'ils sont très-peu affoiblis : l'acide muriatique oxigéné ne produit presque point d'effet sur elle.

Quelques auteurs ont écrit que l'action de la pierre à cautère appliquée sur un cadavre, y produit les mêmes phénomènes que sur un sujet vivant. J'ai enveloppé dans un morceau de peau, comme dans un nouet, plusieurs fragmens de cette substance, de manière qu'ils étoient en contact avec l'épiderme : au bout d'un jour ils se trouvoient réduits en une espèce de bouillie d'un rouge jaunâtre, par l'humidité qu'ils avoient absorbée. Crispé et resserré, le tissu dermoïde n'avoit point été percé; il ne paroissoit pas même endommagé à l'extérieur. En général l'action des alcalis paroît être toute différente pendant l'état de vie, et même suivant les degrés divers de vitalité leur action varie. On sait qu'on brûle plus difficilement les chairs flasques et fongueuses, que les

chairs rouges et vives. Il en est de même des acides. Jamais, pendant la vie, ils ne produisent rien d'analogue à cette pulpe de couleur différente suivant ceux qu'on emploie, qui est toujours après la mort le résultat de leur action.

On sait qu'une lessive alcaline, mise en contact avec la peau, produit une espèce de tact onctueux et glissant, qui tient sans doute à la combinaison de l'alcali avec l'enduit huileux de la peau, d'où résulte une espèce de savon.

Je ne parlerai pas de la tendance du derme à se combiner avec le tannin, ni des phénomènes de cette combinaison : je ne pourrois que répéter ce qu'on a dit sur ce point. Je remarquerai seulement qu'il seroit très-important d'essayer le tannage des larges aponévroses soucutanées, dont le tissu essentiellement gélatineux a beaucoup d'analogie avec celui du derme, et qui par leur étendue et leur finesse, pourroient servir peut-être à des usages auxquels le tissu dermoïde tanné est moins propre. On sait que la peau tannée n'est plus ce qu'elle étoit dans l'état naturel, et que la substance dont elle est alors pénétrée lui donne une consistance artificielle. Si beaucoup de tannin a été combiné avec elle, elle a perdu entièrement la faculté de se racornir, elle est cassante ; tandis que si peu de cette substance lui a été ajouté, elle conserve en partie et sa souplesse et la propriété de se crisper sous l'action du calorique. Je compare la peau tannée à l'os pénétré de son phosphate calcaire, et celle qui ne l'est pas, au parenchyme cartilagineux que les acides ont privé de ce phosphate.

§ II. *Parties communes à l'Organisation du Système dermoïde.*

Tissu cellulaire.

Tout le derme est pénétré d'une grande quantité de ce tissu. Voici comment il s'y comporte : de l'extérieur de la couche cellulaire soucutanée, se détache une infinité de prolongemens qui pénètrent les aréoles contiguës du chorion, s'introduisent ensuite dans celles qui sont plus extérieures, et enfin se terminent aux pores nombreux qui transmettent au dehors les vaisseaux, les nerfs et les poils, lesquels ont préliminairement traversé ce tissu cellulaire. On peut donc concevoir le chorion comme une espèce d'éponge, dont les aréoles représentent les interstices, et que le tissu cellulaire pénètre de toute part; en sorte que s'il étoit possible d'isoler par la dissection, ces aréoles du tissu cellulaire, et des organes qui s'y trouvent plongés, on auroit une espèce de crible percé en tous sens. L'art ne peut y parvenir qu'avec peine à cause de la finesse des parties; mais ce que ne fait pas la dissection, la nature l'opère souvent. Dans les furoncles j'ai observé que tout ce qui remplit les intervalles des fibres dermoïdes, disparoît par la suppuration, et que ces fibres, écartées d'ailleurs par le gonflement des parties, présentent véritablement l'espèce de crible dont je viens de parler, quand on les a lavées du fluide qui les humecte. Le furoncle diffère en effet d'une foule d'autres éruptions cutanées, en ce qu'il attaque le tissu cellulaire des aréoles du chorion, tandis qu'elles n'ont leur siége, comme je

l'ai dit, que sur le corps réticulaire. Je ne connois aucune affection aiguë qui attaque le chorion lui-même; toutes ont leur siége ou à sa surface, ou dans le tissu cellulaire de ses aréoles. Sa texture dense et serrée semble, comme celle des aponévroses, ne pouvoir s'altérer qu'à la longue. Dans l'éléphantiasis j'ai vu cette texture manifestement désorganisée.

Le cit. Thillaye m'a montré des portions de peau, extraites d'un cimetière, où tout ce qui remplissoit les aréoles dermoïdes avoit disparu, et où ces aréoles et leurs fibres desséchées formoient une véritable éponge membraneuse où on voyoit par-tout le jour. Il étoit arrivé dans ce cas l'inverse de ce qu'on observe dans nos macérations prolongées, où le tissu cellulaire graisseux changé en une substance blanchâtre et solide, garde, comme je l'ai dit, la forme des aréoles qu'il remplissoit, tandis que les fibres dermoïdes réduites à l'état pulpeux, s'enlèvent facilement. Dans le premier cas c'est le moule seul qui est resté; dans le second c'est la substance qui y est contenue.

Dans les leucophlegmaties prolongées, la sérosité soucutanée s'infiltre peu à peu par les prolongemens cellulaires des aréoles du derme, écarte leurs fibres, agrandit ces aréoles par conséquent, et pénètre quelquefois jusqu'à l'épiderme qu'elle fait rompre en divers endroits, et par les crevasses duquel elle s'échappe. Dans ce cas, il n'y a pas résolution de la peau en tissu cellulaire, comme on le dit, mais écartement des fibres dermoïdes, qui restent toujours.

Je ne présume pas que le tissu cellulaire du chorion se prolonge jusqu'à sa surface externe, sous l'épiderme; car quand celui-ci a été enlévé, il ne se

forme point de bourgeons charnus : or, dans toutes les parties où se trouve du tissu cellulaire, il y a production de ces bourgeons, quand elles sont mises à découvert.

Vaisseaux sanguins.

Les artères rampant dans le tissu cellulaire soucutané, fournissent une infinité de petites branches qui s'introduisent avec les paquets cellulaires dans les aréoles dermoïdes les plus internes, se glissent ensuite dans celles qui sont voisines, se rapprochent en serpentant et en s'anastomosant mille fois entr'elles à travers les aréoles de la surface externe du chorion, passent enfin à travers les pores de cette surface, et viennent donner naissance à ce réseau capillaire extérieur dont nous avons parlé à l'article du corps réticulaire, et où dans l'état ordinaire très-peu de sang rouge parvient. Dans ce trajet à travers les aréoles dermoïdes, peu d'artérioles s'arrêtent dans les fibres du chorion lui-même, comme les injections fines le prouvent. Ces fibres ressemblent sous ce rapport à celles des aponévroses que beaucoup de vaisseaux traversent, mais qui en ont peu appartenant à leur tissu propre.

Les veines suivent à peu près le mouvement des artères, mais dans un sens inverse. Après avoir traversé les aréoles dermoïdes et le tissu cellulaire qui les remplit, elles viennent se rendre dans de gros troncs soucutanés, qui parcourent un long trajet, forment, comme nous l'avons vu, un système totalement distinct par sa position de celui des artères, et se dessinent souvent à travers les tégumens. Insensibles dans l'état naturel, les ramifications vei-

neuses des aréoles se dilatent considérablement dans les tumeurs cancéreuses subjacentes, et font paroître la peau qui recouvre ces tumeurs comme vergetée de lignes bleuâtres, qui grossissent toujours à mesure que la tumeur augmente. Toutes les fois qu'il y a distension considérable de l'organe cutané par un anévrisme, par la grossesse, par l'hydropisie, etc., cette dilatation arrive aussi, pourvu cependant que la cause de la distension suive une marche chronique; car jamais on ne voit rien de semblable dans les affections aiguës, quelque boursouflement qui survienne, comme dans les tuméfactions consécutives aux fractures, aux luxations compliquées, etc.

Tout le sang noir formé dans la peau se rend dans le système veineux général : aucune portion n'appartient à l'abdominal.

Nerfs.

Leur distribution est à peu près la même que celle des vaisseaux sanguins. Beaucoup de branches assez considérables, comme diverses divisions du musculo-cutané, du cutané interne, des lombaires, des saphènes, du tibial antérieur, des intercostaux, des cervicaux, etc., forment une espèce de système nerveux soucutané, d'où partent toutes les branches qui pénètrent dans le derme. Ces branches, en traversant les aréoles dermoïdes avec les artères et les veines, paroissent s'anastomoser souvent ensemble, passent à travers les pores qui terminent les aréoles à l'intérieur, et sans doute viennent former les papilles. Remarquez même qu'à la main où les papilles sont très-sensibles, il y a, à proportion de la surface, bien plus de nerfs soucutanés que par-tout ailleurs.

Absorbans.

Une très-grande quantité d'absorbans rampe au-dessous de la peau : c'est même en cet endroit qu'on peut le plus facilement les étudier. Toutes les veines en sont entourées : divers faisceaux s'observent dans leurs intervalles; en sorte qu'un plan d'absorbans, disposé en forme de couche continue, semble séparer, dans les membres, l'aponévrose et la peau. Il est hors de doute que l'origine de la plupart de ces vaisseaux existe dans le chorion, qu'ils rapportent dans le sang, et la graisse, et la lymphe cellulaire de ses aréoles, et la matière nutritive de ses fibres. Mais un ordre particulier de branches s'ouvre-t-il à la surface de l'épiderme pour absorber en certains cas les substances étrangères? Cette question ne peut être résolue par l'inspection anatomique. Mais voici diverses considérations qui me paroissent jeter sur elle un grand jour.

1°. Les absorbans soucutanés, visibles par les injections, sont proportionnellement trop nombreux pour rapporter seulement la graisse et sérosité des parties voisines.

2°. Il est une foule de médicamens qui paroissent être visiblement absorbés : tels sont le mercure dans la maladie vénérienne, diverses substances purgatives, émétiques, fébrifuges même, comme le quinquina, qui, appliqués en friction, ont produit leurs effets aussi bien que s'ils avoient été introduits par l'estomac, les cantharides qui portent souvent au rein, quand on en emploie la teinture en liniment, les substances narcotiques qui occasionnent quelquefois une pesanteur de tête et un assoupissement quand elles ont été

appliquées extérieurement, etc. Ces différens effets sont extrêmement connus, et une foule d'auteurs en cite des exemples.

3°. On connoît l'absorption des différens virus, de la rage, de la variole, du venin de la vipère, etc., absorption qui se fait, il est vrai, rarement sur l'épiderme resté intact, mais qui a lieu constamment quand, celui-ci étant soulevé, la matière se trouve placée sur le réseau capillaire extérieur dont nous avons parlé. Je remarque même que les divers genres d'inoculation de la variole, de la vaccine, etc., prouvent manifestement et l'existence et l'importance de ce réseau, auquel jusqu'ici on n'a pas fait assez d'attention. Il est beaucoup de principes contagieux qui s'absorbent à travers l'épiderme : tels sont celui de la peste que les vêtemens communiquent, ceux de différentes fièvres pestilentielles qui pénètrent par la peau plus que par la respiration. Je crois qu'on peut diviser, ainsi qu'il suit, les absorptions cutanées d'où naissent les maladies :

1°. Absorptions qui se font à travers l'épiderme, et qui produisent un effet
- 1°. local, comme la gale, les dartres, la teigne, etc. etc.;
- 2°. général, comme les maladies pestilentielles, les fièvres putrides gagnées dans un séjour malsain, etc. etc.

2°. Absorptions qui ne se font qu'en soulevant l'épiderme, et d'où naît un effet
- 1°. local, comme la vaccine, la variole, etc. etc.;
- 2°. général, comme la rage, le venin de la vipère, la coupure avec des instrumens imprégnés de matière putride, etc. etc.

On voit dans ce tableau les absorbans chargés des substances nuisibles, tantôt ne les point transmettre au-delà de la partie, tantôt les porter dans le sang, qui lui-même les porte aux différens organes de l'économie. Quelques auteurs ont cru que dans les cas où les effets de l'absorption deviennent généraux, il y a plutôt action nerveuse et phénomènes sympathiques, que transmission d'une matière nuisible dans le torrent circulatoire, que par conséquent les solides jouent un rôle presque exclusif dans ces maladies. Mais pour lever tout doute sur ce point, il suffit d'observer, 1°. que, dans l'absorption de beaucoup de substances contagieuses, par exemple lors de la piqûre du doigt avec un scalpel imprégné de substances putrides, on sent une douleur, qu'il y a même une rougeur tout le long du trajet des absorbans du bras, et que les glandes axillaires se gonflent ensuite; 2°. qu'en transfusant dans les veines la plupart des substances qu'on applique en frictions, on produit des effets analogues à ceux qui ont lieu dans ces frictions. Ainsi transfusés ou absorbés, les purgatifs et les émétiques attaquent également, les uns les intestins, les autres l'estomac. Il me semble qu'on n'a point assez tiré parti des nombreuses expériences faites dans le siècle passé sur les transfusions. En comparant leur effet à celui qui a lieu sur l'organe cutané, je crois qu'il est impossible de ne pas admettre un principe morbifique dans le sang, lors des maladies contagieuses.

3°. Après l'usage du mercure pris en frictions, les émanations de ce métal, qui se trouvent dans les fluides animaux, agissent évidemment sur l'argent qu'on place dans la bouche, le rectum, etc. Je suis

persuadé même que le sang qui dans l'état naturel exerce sur ce métal très-peu d'action, l'altéreroit alors. Les accoucheurs savent que les eaux de l'amnios des femmes qui ont fait usage des frictions mercurielles présentent le même phénomène.

4°. Plusieurs substances non-médicamenteuses peuvent être transmises dans le sang par l'absorption cutanée. L'eau paroît y entrer par là, dans la rapide production de certaines hydropisies, dans certains cas rapportés par des voyageurs qui, manquant d'eau douce sur la mer, ont en partie étanché leur soif en s'entourant de linges mouillés, etc. Quand on imprègne ses vêtemens d'huile de térébenthine, les urines prennent bientôt une odeur qu'elles ne doivent qu'aux principes transmis dans le sang par l'absorption. Plusieurs physiciens estimables assurent avoir augmenté de poids après la promenade du matin.

J'ai observé qu'à la suite du séjour des amphithéâtres, les vents prennent fréquemment une odeur exactement analogue à celle qu'exhalent les cadavres en putréfaction. Or, voici comment je me suis assuré que c'est la peau, autant que le poumon, qui absorbe alors les molécules odorantes. J'ai bouché mes narines, et j'ai adapté à ma bouche un tuyau un peu long qui, traversant la fenêtre, me servoit à respirer l'air extérieur. Eh bien ! mes vents, après une heure de séjour dans une petite salle de dissection, à côté de deux cadavres très-fétides, ont présenté une odeur à peu près semblable à la leur. J'ai observé aussi qu'en touchant long-temps les matières fétides, les vents se pénètrent bien plus d'odeur, qu'en séjournant seulement dans un air chargé d'exhalaisons

cadavereuses. Donc les absorbans portent d'abord ces exhalaisons dans le sang, qui les transmet ensuite au dehors par la surface muqueuse des intestins. Ainsi quand l'urine est absorbée, la salive, les sucs muqueux, etc. présentent une odeur urineuse.

Je pourrois accumuler une foule d'autres preuves de l'absorption cutanée; mais je n'ai choisi que les principales. On en cite beaucoup d'autres : Haller en particulier, auquel je renvoie, en a multiplié les exemples.

Je remarque cependant que les absorptions cutanées portent un caractère d'irrégularité remarquable; que sous la même influence apparente, tantôt elles ont lieu, et tantôt elles manquent. C'est ainsi que le plus souvent on n'absorbe rien dans le bain, qu'on laisse ou qu'on gagne les contagions, que la vaccine prend ou ne prend pas, que l'inoculation variolique est aussi souvent incertaine, etc. Nous ne nous en étonnons pas. Il faut un degré déterminé de sensibilité dans la peau pour l'absorption de telle ou telle substance : au-dessus ou au-dessous de ce degré, les absorbans repoussent cette substance. Ainsi, dans le tube intestinal, si vous exaltez, par un purgatif, le degré de sensibilité ordinaire des absorbans lactés, aussitôt ils cessent momentanément de prendre les boissons, le chyle, etc., et tout passe par l'anus. Or, mille causes agissent sans cesse sur la peau; mille irritans tour à tour appliqués sur elle, font à chaque instant varier le degré de sa sensibilité organique, l'augmentent, la diminuent, et la sortent de celui nécessaire à l'absorption. Est-il étonnant d'après cela que cette fonction y présente tant de variétés? Plusieurs physiciens modernes ont produit beaucoup de faits négatifs con-

tr'elle. Que prouvent ces faits? Les variétés de sensibilité que j'indique; mais ils ne détruisent point la somme des faits positifs, généralement avoués, et dont l'ensemble forme une masse de preuves à laquelle on ne peut rien opposer. Ainsi avons-nous vu les surfaces muqueuses variables dans leurs forces vitales à cause de la variété de leurs excitans, varier aussi dans leur absorption. Si dans les membranes séreuses, dans le tissu cellulaire, dans le travail nutritif des organes, cette fonction est constante, c'est que, constamment en contact avec les mêmes corps, les surfaces où elle s'opère, ont un degré constant de sensibilité organique.

Beaucoup de faits, relatifs surtout aux contagions, paroissent prouver que l'état de foiblesse est favorable à l'absorption cutanée. 1°. Les enfans et les femmes absorbent plus facilement que les hommes forts et vigoureux. 2°. Plusieurs médecins ont observé que la nuit où l'organe cutané est en rémittence sous un rapport, vu qu'il n'est pas stimulé par les objets extérieurs, on gagne plus facilement les maladies contagieuses. 3.° j'ai remarqué que la plupart des élèves qui sont tombés malades pendant mes dissections, avoient emporté dans leurs chambres des morceaux de cadavres, dont les émanations avoient pu les atteindre pendant le sommeil. 4°. On sait que les praticiens recommandent de ne pas s'exposer aux miasmes contagieux pendant la faim où les forces languissent, à cause de la vacuité de l'estomac.

Exhalans.

Le système capillaire extérieur qui entoure le cho-

rion et embrasse les papilles, paroît être l'origine de ces vaisseaux, comme il est la terminaison des artères des aréoles dermoïdes. Les exhalans y prennent leur fluide, qu'ils rejettent au dehors sur l'épiderme. On n'a aucune donnée anatomique sur leur forme, leur longueur, leur trajet et leur direction; mais leur existence est irrévocablement prouvée, 1°. par les injections qui quelquefois ont plu de toute la surface cutanée; 2°. par l'exhalation sanguine qui a lieu dans certaines maladies où l'on sue véritablement le sang; 3°. par la sueur naturelle et la transpiration, qui ne peuvent évidemment avoir d'autres agens, quoique quelques auteurs aient admis de prétendues glandes pour séparer ces fluides.

On a fait une infinité de calculs pour savoir la quantité de fluides que versent habituellement les exhalans cutanés. On est effrayé quand on lit le résultat des travaux d'une foule de physiciens sur ce point, quand on parcourt les calculs prodigieusement multipliés de Dodard, de Sanctorius, de Keil, de Robinson, de Rye, etc. A quoi ont abouti tous ces calculs, pour lesquels la vie d'un seul homme eût été peut-être insuffisante? A nous prouver que quand on part d'un principe faux, toute la chaîne des conséquences qu'on en tire est elle-même fausse, quoique ces conséquences soient rigoureusement déduites les unes des autres. En effet, la plupart de ces physiciens ont considéré la peau comme une espèce de fontaine à tubes capillaires et multipliés, rejettant toujours dans le même temps la même quantité de fluides, et pouvant par conséquent être soumise, comme les capillaires inertes qui versent des fluides, à des pro-

portions, à des calculs de quantité. Mais les résultats de ces calculs ont bientôt prouvé combien leurs auteurs s'étoient mépris. Lisez ces résultats, et vous verrez qu'aucun ne s'accorde, que des différences souvent très-grandes les distinguent. Faut-il s'en étonner ? Mille causes à chaque instant font varier la transpiration. Le tempérament, l'exercice, le repos, la digestion, le sommeil, la veille, les passions, etc., augmentent ou diminuent l'action des exhalans cutanés. Je ne parle pas de la différence des climats, des saisons, etc., qui est bien plus réelle encore.

On a voulu savoir, même dans ces derniers temps, ce qui appartient à l'urine, à la transpiration, à la perspiration pulmonaire et aux excrémens, calculer le rapport qui existe entre les quantités des substances rejetées par ces quatre voies : inutiles recherches. On obtiendroit par elles quelques résultats pour un homme, que ces résultats ne seroient point applicables aux autres. Aussi voyez si on a pu jamais faire une seule application solide à la physiologie ou à la pathologie, de tous ces immenses travaux sur la transpiration. Que diriez-vous d'un homme qui, pendant les jours d'équinoxe, où l'état de l'atmosphère change d'une minute à l'autre, voudroit établir des proportions entre les quantités de pluie qui tombent pendant chaque quart d'heure, ou bien d'un homme qui chercheroit à établir des rapports entre les quantités de fluides qui se vaporisent dans des temps déterminés, à la surface d'un vase sous lequel on fait varier à tout instant l'intensité du feu qui chauffe l'eau? Eh bien ! la comparaison est exacte. On pourra bien dire en général, au bout d'un temps donné, combien

de livres de substances sortent à peu près du corps, et encore cela varie pour chaque homme. Mais vouloir dire d'une manière générale ce que, dans cette quantité commune, les urines, la transpiration fournissent isolément, c'est prouver qu'on ne connoît nullement la nature des forces vitales.

Nous avons déjà observé que toutes nos connoissances sur les variétés de transpiration, se réduisent à quelques données générales; que, par exemple, dans les saisons et les climats froids, c'est principalement par les émonctoires intérieurs que sortent les résidus nutritifs et digestifs, tandis que dans les climats et les saisons chaudes, c'est l'organe cutané qui les rejette principalement.

La peau d'une part, le rein et la surface pulmonaire d'autre part, sont donc, sous ce rapport, dans une activité constamment inverse. Les médecins connoissent très-bien cette différence pour l'urine et la sueur; ils savent que quand l'une augmente, l'autre diminue; que dans l'hiver l'urine est très-chargée de principes, et qu'en été la transpiration prend une saveur salée et d'autres caractères particuliers qu'elle doit à des substances qui lui sont étrangères dans la première saison. Mais ils n'ont pas si bien cherché le rapport de la transpiration avec la sueur; cela m'a déterminé à quelques expériences, que voici :

J'ai voulu connoître quel est pendant l'été, où l'on transpire beaucoup, et où tous les principes hétérogènes sortent par conséquent par la peau, l'état de l'humeur perspiratoire. Pour obtenir cette humeur qui s'exhale en vapeur insensible, j'ai plongé une bouteille vide et bien propre au milieu d'un seau

rempli de glace et de muriate de soude, et j'ai long-temps respiré dedans avec la précaution de ne point y laisser tomber de salive. Les parois refroidies par la glace extérieure, ont fait condenser en petits glaçons la vapeur de mon haleine, à la surface interne du vase. Quand j'en ai eu une certaine quantité, j'ai retiré celui-ci; puis en le plongeant dans l'eau tiède, j'ai tout de suite fait fondre mes glaçons et j'ai eu en état liquide ma respiration qui étoit précédemment en vapeur. Or j'ai été frappé dans cette expérience, de deux choses, 1°. de la petite quantité de fluide que j'ai pu obtenir, malgré que j'aie respiré pendant une heure, et que j'aie fait ensuite respirer deux hommes, chacun aussi une heure consécutive; 2°. de ce que la plupart des réactifs n'ont eu aucune action sur ce fluide. Les acides nitrique, sulfurique et muriatique, la pierre à cautère, l'alcool, n'y ont produit aucun effet par leur mélange. En en faisant évaporer une petite quantité sur la concavité d'un verre de montre, aucun résidu n'est resté; mis dans une ceuiller sous la flamme d'une bougie, il n'a éprouvé, par le calorique, aucune altération. En un mot, j'ai été tenté presque de croire que ce n'étoit que de l'eau. J'avoue cependant que cet essai a besoin d'être répété avec soin.

Le peu de fluide obtenu m'a fait croire que la forme du vase étoit peu favorable, parce qu'il n'offroit pas assez de surface, et que la vapeur du poumon étoit en masse trop peu divisée. J'ai donc pris le cylindre en spirale d'un petit alambic que j'ai entouré de glace dans un seau; j'ai fait respirer un homme à travers, et j'ai eu en effet plus de fluide, mais infini-

ment moins cependant que je ne m'y serois attendu, d'après le nuage considérable qui sort en hiver par la respiration. En une heure, il ne s'est condensé que deux onces de fluide, que j'ai pesé comparativement avec de l'eau, et où j'ai trouvé, avec le même volume, un petit excès de pesanteur sur celle-ci, preuve de quelques principes mêlés à sa portion aqueuse, et que je ne connois pas.

Je suis persuadé qu'en hiver j'aurois eu beaucoup plus de vapeurs condensées : l'inspection d'un animal qui respire le prouve même, comme je viens de le dire. Je suis persuadé aussi que comme l'urine, l'humeur perspiratoire est alors chargée de principes qui, pendant l'été, passoient par la peau, quoique cependant je n'aie aucune donnée expérimentale sur ce point essentiel, que je me propose d'éclaircir l'hiver prochain. Je crois même que beaucoup de rhumes dépendent de là. En effet, plusieurs de ces principes rejetés par la surface muqueuse des bronches, ne pouvant être dissous par l'air, comme l'est leur véhicule aqueux, stagnent sur cette surface, l'irritent et provoquent la toux qui les chasse au dehors. Sous ce rapport, nous toussons beaucoup en hiver, comme nous avons souvent besoin de nous baigner en été où les substances salines qui s'amassent sur la peau par l'exhalation qui s'y fait, ne peuvent être vaporisées par l'air. Voilà aussi comment dans une foule d'affections du poumon, où les glandes muqueuses et les exhalans bronchiques n'augmentent pas en quantité le fluide qu'ils versent habituellement, mais seulement séparent avec lui, à cause de leur changement de sensibilité organique, des substances que l'air ne

peut dissoudre, voilà, dis-je, comment dans ces affections il y a une toux habituelle ; car, comme je l'ai dit, dès qu'une substance séjourne un peu longtemps sur le système muqueux, elle l'irrite, et il fait effort pour s'en débarrasser. Je crois que voilà un aperçu qui peut éclairer la cause de plusieurs toux, qu'on regarde comme nerveuses, à cause du peu de quantité d'expectoration, et qui ne sont autre chose qu'un moyen qu'emploie la nature pour suppléer au défaut de vaporisation de l'air.

Je crois que les physiologistes n'ont point fait assez d'attention, soit sur les bronches, soit sur la peau, à la partie qui peut être vaporisée, et à celle qui ne peut pas l'être. Certains animaux paroissent plus rejeter que nous de ces principes non-vaporisables ; voilà pourquoi on est obligé d'étriller chaque jour les chevaux, et même de les baigner souvent, pour nettoyer leur peau que l'air laisseroit sale. Les cit. Fourcroy et Vauquelin ont remarqué que jamais il n'y a de phosphate calcaire dans les urines de ces animaux : cette substance paroît passer par la sueur, et se cristaliser à la surface de la peau, où elle s'enlève par le frottement et par l'eau. Je ne conçois guères comment les poils peuvent en être les émonctoires ; il me semble plus naturel de penser, par analogie, que c'est par la sueur qu'elle s'échappe. Je présume que la pluie, dans l'état naturel, est aussi nécessaire aux animaux qu'aux plantes. Les premiers ne la fuient point ; plusieurs s'y exposent même ; elle fait sur eux l'office du bain ; elle enlève les particules salines que l'air n'a pas dissoutes ; elle lave la peau.

Les exhalans cutanés ne paroissent pas être par-tout

également abondans. La face, la poitrine, en contiennent beaucoup; on sue facilement dans ces endroits. Au dos, aux membres, il y en a moins. Il est rare qu'on sue à la paume des mains et à la plante des pieds. Au reste cela varie singulièrement, suivant les différens individus. Je connois deux sœurs, nées d'une famille où la phthisie est fréquente, qui ont cependant la poitrine très-bien conformée, chez qui jamais aucun signe d'affection des poumons ne s'est manifesté, et qui, dès qu'elles ont chaud, suent uniquement de la poitrine. On sait que chez les uns c'est la face, chez d'autres le crâne, où la sueur est la plus habituelle.

Les nerfs ont-ils quelque influence sur l'exhalation cutanée? Dans un foule de paralysies, on sue du côté malade comme du côté sain. J'ai traité, il y a deux mois, à l'Hôtel-Dieu, un homme qui, à la suite d'une apoplexie, eut une hémiplégie où toute la moitié gauche du corps étoit exactement immobile, et qui cependant ne suoit que de ce côté, au point qu'on voyoit une trace de démarcation sensible tout le long de la ligne médiane. D'un côté la peau étoit sèche, de l'autre elle étoit très-humide. Je sais qu'on rapporte des exemples où des phénomènes opposés ont eu lieu; mais ils ne détruisent pas l'observation habituelle où une sueur égale se répand, et sur le côté sain, et sur le malade. D'ailleurs, qui ne sait que l'action nerveuse étant anéantie dans un membre paralytique, le vésicatoire y prend comme à l'ordinaire? Est-ce que les convulsions, où l'action nerveuse est si exaltée, augmentent l'exhalation cutanée? Les états de sensibilité extrême, où tous les nerfs cutanés sont si susceptibles de recevoir toutes les

impressions, ont-ils la moindre influence connue sur la sueur ? Avouons donc que dans l'exhalation cutanée, comme dans la secrétion, nous ne connoissons nullement la nature de l'influence nerveuse, si elle existe.

Glandes sébacées.

Outre la transpiration insensible et la sueur, qui sont rejetées par la peau, cet organe est habituellement lubrifié par une humeur huileuse, qui fait qu'en sortant du bain, l'eau avec laquelle elle ne s'unit point, se ramasse en gouttelettes sur le corps, qui graisse le linge lorsqu'il reste long-temps appliqué sur la peau, qui, invisquant la poussière suspendue dans l'air extérieur, la fait séjourner sur la peau, et qui retient une foule de substances étrangères venant du dehors ou du dedans avec la sueur.

Cette humeur est en général beaucoup plus abondante chez les nègres, dont la peau est désagréable à cause de cela, que chez les nations européennes où elle abonde, surtout dans les endroits pourvus de poils, au crâne spécialement. Pour peu qu'ils soient laissés sans apprêts, les cheveux deviennent gras, onctueux et reluisans ; il semble même que cette abondance de suc huileux est destinée à entretenir leur souplesse. Aussi l'art imite-t-il la nature dans leur préparation, et des substances grasses entrent presque toujours dans les apprêts de la toilette. Il paroît que dans les autres parties où il y a des poils, moins de ce fluide se rencontre. Il suinte en très-petite quantité de la plante des pieds et de la paume des mains, sans doute à cause de l'épaisseur de

l'épiderme. Quand on lave ces dernières, l'eau se ramasse en gouttelettes du côté de leur face dorsale, et non du côté de la palmaire, qui s'humecte sans peine et uniformément; jamais il ne s'en dépose à la surface des ongles. Cette huile cutanée, retenue en certains endroits, comme sous l'aisselle, au périnée, dans les replis du scrotum, etc., s'y mêle avec certains principes de la transpiration, et exhale souvent une fétidité presque insupportable.

Cette humeur huileuse, dont on connoît peu la nature, n'est point, comme la transpiration ou comme la graisse, exposée à des augmentations ou à des diminutions sensibles; on la trouve toujours à peu près dans la même proportion. Elle paroît entretenir la souplesse de la peau, en l'empêchant de se gercer. Les anciens vouloient sans doute imiter son action pour toute la peau, comme nous imitons par la pommade ses fonctions relatives aux cheveux, en faisant sur le corps des onctions huileuses. On sait que cet usage étoit très en vogue chez les Romains.

D'où vient l'huile cutanée? Elle peut être fournie par trois sources; 1°. par transsudation; 2°. par sécrétion; 3°. par exhalation.

Quelques-uns ont pensé que la graisse soucutanée suintoit à travers les pores pour se former; mais le scrotum qui n'a point de cette graisse, est une des parties les plus huileuses. La peau du crâne, qui l'est au plus haut degré, n'est presque pas graisseuse. Celle des joues, qui au contraire recouvre beaucoup de graisse, n'est presque pas lubrifiée, etc. Dans la maigreur souvent la peau est aussi onctueuse que dans l'embonpoint, ce qui n'a pas toujours lieu cependant.

Enfin dans toutes les autres fonctions, la transsudation physique est évidemment prouvée nulle ; existeroit-elle donc ici isolément ?

Ceux qui admettent la secrétion de l'huile cutanée (et c'est le plus grand nombre), en placent la source dans de petites glandes, qu'ils nomment sébacées, et qu'ils disent par-tout répandues sous la peau. On voit bien quelques petits tubercules sur la convexité de l'oreille, sur le nez, etc; mais, dans la plupart des autres parties, il est impossible de rien distinguer ; on aperçoit seulement les petites éminences dont j'ai parlé, et qui forment la peau rugueuse : or elles n'ont rien de commun avec ces glandes, dont je ne nie pas l'existence, mais que j'avoue avoir inutilement cherchées plusieurs fois.

C'est ce qui m'a fait penser que peut-être il y a un ordre d'exhalans, destiné à séparer l'huile cutanée, et qui est distinct de celui des exhalans qui rejettent la matière transpiratoire. Il y a bien dans le tissu cellulaire des exhalans graisseux et des exhalans séreux. Certainement aucune glande n'y préside à la séparation de la graisse. Il en est de même de la moelle que les exhalans de la membrane médullaire fournissent. Je crois qu'il y a autant de probabilité pour l'exhalation, que pour la secrétion de l'huile cutanée.

Au reste, il ne faut confondre cette huile, ni avec cette matière cérumineuse que versent certaines glandes sur le bord des paupières, derrière les oreilles, et qu'on fait sortir, par pression, sous forme de petits vers, ni avec cette substance blanchâtre qui se ramasse entre le gland et le prépuce, et que de petites glandes fournissent aussi manifestement.

ARTICLE TROISIÈME.

Propriétés du Système dermoïde.

§ Ier. *Propriétés de tissu.*

Ces propriétés sont très-développées dans la peau. Les alternatives de maigreur et d'embonpoint dans lesquelles nos parties, les membres surtout, passent quelquefois d'un volume déterminé à un volume double, triple même, et reviennent ensuite à leur état primitif, prouvent ces propriétés, comme encore toutes les tumeurs diverses, les dépôts, les anévrismes extérieurs, les engorgemens subits qui accompagnent les grandes contusions, les collections aqueuses de l'abdomen, la grossesse, les squirres, les nombreuses affections qui augmentent le volume du testicule, l'hydrocèle, etc. On voit dans tous ces cas, la peau s'étendre d'abord et se dilater, puis revenir sur elle-même, quand la cause de distension a cessé, et occuper la place où primitivement elle étoit circonscrite.

C'est de la contractilité de tissu que dépend l'écartement remarquable qu'éprouvent les deux bords d'une plaie faite avec un instrument tranchant. Cet écartement qui a lieu sur le cadavre, prouve ce que déjà nous avons souvent remarqué, savoir, que les propriétés de tissu, absolument inhérentes à la texture organique, sont étrangères aux forces vitales dont elles empruntent seulement un surcroît d'énergie: aussi la rétraction cutanée est-elle bien plus forte

pendant la vie dans une plaie longitudinale ou transversale. Mais c'est surtout dans l'amputation que l'on remarque cet accroissement de contractilité, par l'action vitale. Aucune partie, les muscles mêmes, ne se rétractent autant que la peau : de là, le précepte tant recommandé dans cette opération, de ménager le plus possible les tégumens; de là les modifications essentielles qu'on a été obligé d'ajouter aux procédés anciens. La rétraction musculaire est plus prompte; mais celle-ci plus durable finit par l'emporter; en sorte que dans le mode ancien d'amputation, où tout étoit coupé au même niveau, on avoit un moignon conique dont l'os formoit le sommet, où l'on voyoit ensuite les muscles, les artères, etc., et que la peau qui représentoit la base, terminoit du côté du membre.

Cependant il est beaucoup de cas où l'extensibilité dermoïde est moindre qu'il ne le semble d'abord. Par exemple, dans les sarcocèles volumineux, la peau des parties voisines du scrotum étant tiraillée, s'applique sur la tumeur, et supplée à l'extensibilité qui manque à la peau de cette partie : celle de la verge surtout est presque toute employée à recouvrir la tumeur; en sorte que cet organe disparoît. C'est aux bornes mises à l'extensibilité cutanée, qu'il faut aussi rapporter le phénomène suivant : dans une plaie avec perte de substance, les bourgeons charnus, en se resserrant par l'évacuation de la matière blanchâtre qui les remplit, tiraillent la peau environnante, pour venir recouvrir la plaie : or ce tiraillement produit non-seulement une extension, mais une locomotion véritable. Voilà pourquoi là où la peau, naturellement

tendue et adhérente, ne peut se prêter à cette locomotion, les cicatrices sont si difficiles, comme on le voit sur le crâne, sur le sternum, etc.; pourquoi au contraire, au scrotum, au pli de l'aisselle, etc., elles présentent si peu de difficultés; pourquoi dans la dissection des tumeurs, on recommande tant de ménager les tégumens sains; etc.

Quand la peau s'étend, les fibres qui composent ses aréoles s'écartent les unes des autres, et ces aréoles s'agrandissent. Leur largeur devient surtout sensible à la surface interne du derme; car comme les pores de la surface externe percent tous obliquement son tissu, la distension de ce tissu diminue seulement la longueur du petit conduit qu'ils représentent, mais n'en agrandit pas les orifices : aussi tandis que la surface interne est parsemée d'intervalles considérables, celle-ci reste continue, mais laisse apercevoir ces intervalles, qui la rendent plus transparente là où ils existent; de là cette apparence comme marbrée de la peau du ventre des femmes qui ont fait beaucoup d'enfans.

Quand la peau se contracte, les aréoles internes se resserrent, et s'effacent même. La surface externe qui n'en présente point, ne peut diminuer autant de largeur, en sorte qu'il y a une disproportion de largeur entre sa surface interne et l'externe : de là, comme je l'ai dit, la convexité de celle-ci dans le racornissement produit par l'eau bouillante; de là encore les inégalités, les rugosités extérieures qui surviennent lorsque le froid agit fortement sur nous, et qu'il fait crisper le tissu dermoïde. Au reste, ce phénomène n'a lieu que quand la contractilité se ma-

nifeste dans l'état ordinaire; car s'il y a eu distension antécédente, les cellules préliminairement agrandies reviennent seulement, en se resserrant, à leur état naturel, et il n'y a point de disproportion d'étendue entre les surfaces externe et interne de la peau.

Dans la plupart des extensions, il y a diminution d'épaisseur du tissu dermoïde. Ce n'est que quand il se dilate par l'infiltration de l'eau dans ses aréoles, comme dans la leucophlegmatie, qu'il augmente d'épaisseur, en diminuant de densité. Dans l'inflammation chronique, dans l'engorgement, et dans diverses altérations dont le tissu dermoïde est le siége, il perd en partie la faculté de s'étendre: il se rompt avec facilité lorsqu'il est distendu. C'est ce qui arrive dans certains anévrismes, dans ceux de l'aorte surtout qui ont percé le sternum. Une inflammation lente s'empare de la peau qui recouvre la tumeur, et elle se rompt à un degré de distension infiniment au-dessous de celui qu'elle supporte dans son état d'intégrité, si la mort du malade ne prévient pas cette rupture funeste, dont j'ai vu deux exemples à la salle des femmes blessées de l'Hôtel-Dieu. Dans cet état d'inflammation, la distension est très-douloureuse, tandis qu'elle ne l'est nullement dans l'état ordinaire.

La peau perd aussi sa faculté contractile dans la plupart des affections chroniques dont elle est le siége, et qui altèrent son tissu.

Est-ce qu'il y a des jours où la peau est plus resserrée, et d'autres où elle reste plus lâche, plus épanouie? Je le croirois, d'après l'observation des traces restées à la suite de la petite vérole, et qui sont bien

plus apparentes et plus profondes certains jours que d'autres.

§ II. *Propriétés vitales.*

Elles sont très-marquées dans ce système. On diroit que la nature, en entassant un excès de vie dans l'enveloppe qu'il représente, a voulu établir une ligne tranchante de démarcation, et nous faire bien sentir la différence qu'il y a entre les corps inorganiques avec lesquels sa surface externe est en contact, et les tissus organisés que recouvre sa surface interne. Je considérerai ces propriétés vitales comme dans tous les autres systèmes : les unes appartiennent à la vie animale, les autres à l'organique.

Propriétés de la Vie animale.

La sensibilité animale est marquée au plus haut degré dans la peau. Elle y préside au tact, lequel y est plus fin, plus délié que dans la plupart des autres tissus. Elle y est aussi la cause du toucher, double fonction qui est très-différente.

Le tact est la faculté de ressentir l'impression des corps environnans. Il nous donne les sensations de chaleur et de froid, d'humidité et de sécheresse, de dureté et de mollesse, etc. Il a donc rapport, 1°. à l'existence, 2°. aux modifications générales des corps extérieurs. Son exercice précède celui de tous les autres sens qui ne peuvent s'exercer que consécutivement à son action. Il est nécessaire à la vue, à l'ouïe, à l'odorat et au goût, comme il l'est au toucher. Il ne dépend point d'une modification particulière de la

sensibilité animale; il n'est autre chose que cette propriété considérée en exercice. Aussi lorsque les modifications spéciales de cette sensibilité qui président aux autres sens ont été détruites, lorsque l'œil est insensible à la lumière, l'oreille aux sons, la langue aux saveurs, la pituitaire aux odeurs, ces différens organes conservent encore la faculté de percevoir, et la présence des corps, et leurs attributs généraux.

Le toucher n'a rapport qu'à des modifications particulières des corps; il est la source de nos notions sur leurs formes extérieures, leurs dimensions, leur volume, leur direction, etc. Il diffère essentiellement des quatre autres sens,

1°. En ce qu'il ne nécessite, comme le tact, aucune modification particulière de sensibilité. La main est bien un peu plus sensible que le reste de la peau; mais il n'y a pas une grande différence, et nous toucherions presque également les corps, si celle du bas-ventre recouvroit les phalanges. Au contraire chaque sens a une sensibilité propre qui le met exclusivement en rapport avec un corps déterminé de la nature. La pituitaire arrangée au fond de l'œil, comme la rétine, seroit inutilement frappée par la lumière; la palatine tapissant les fosses nasales, ne percevroit point les odeurs; etc.

2°. Le toucher ne s'exerce que sur des masses, des aggrégats plus ou moins considérables. Les autres sens sont mis en jeu par des particules insensibles et infiniment multipliées des corps, comme les molécules lumineuses, savoureuses, etc.

3°. La plupart des autres sens ne nécessitent point l'exercice préliminaire de la volonté. Les odeurs, la

lumière, les sons viennent frapper leurs organes respectifs, et produire souvent, sans que nous nous y attendions, leurs sensations respectives. Il en est de même du tact; la volonté n'y est le plus communément pour rien. Il s'exerce, parce que nous vivons au milieu d'une foule d'excitations. Nous n'allons pas le plus souvent chercher les causes des sensations générales; ce sont elles qui viennent agir sur nous. Au contraire, le toucher a essentiellement besoin d'être déterminé par un acte de la volonté. Il s'exerce consécutivement aux autres sens; c'est parce que nous avons vu, entendu ou senti un objet, que nous le touchons. Nous confirmons ou nous rectifions par ce sens, les notions que les autres nous ont données. Voilà pourquoi il est, pour ainsi dire, sous leur dépendance. Plus ils sont rétrécis, moins il s'exerce fréquemment. L'aveugle, le sourd, etc., cherchent moins à toucher que celui qui a toutes ses portes sensitives ouvertes à l'impression des corps extérieurs.

4°. La plupart des autres sens exigent une structure comme une sensibilité particulières dans les organes qui les composent. Au contraire, le toucher ne nécessite qu'une forme spéciale dans ses organes. Pourvu que ceux-ci aient d'une part la sensibilité animale, et que d'une autre part ils puissent embrasser par plusieurs points les objets extérieurs, ils peuvent distinguer leurs qualités tactiles. Le toucher sera obscur si on ne saisit les corps que dans un ou deux sens; cependant il aura lieu. Ainsi on touche avec le creux de l'aisselle, le pli des bras, des jarrets, etc., avec les lèvres, avec la langue. Ainsi l'éléphant touche avec sa trompe, les reptiles en s'entor-

tillant autour des corps, la plupart des animaux avec leur museau, etc. Mais quand les points de contact se multiplient davantage, le sens s'exerce plus parfaitement. La main de l'homme est sous ce rapport la plus avantageusement disposée : elle prouve qu'il est bien plus fait pour communiquer avec ce qui l'entoure que tous les animaux; que le domaine de sa vie animale est naturellement bien plus étendu que celui de la leur; que ses sensations sont plus précises, parce qu'elles ont un moyen de perfection que les leurs n'ont pas; que ses facultés intellectuelles sont destinées à avoir une sphère infiniment plus grande, puisqu'elles ont un organe infiniment meilleur que les leurs pour se perfectionner.

La sensibilité de la peau réside essentiellement, comme nous l'avons vu, dans le corps papillaire; c'est là que se passent tous les grands phénomènes relatifs aux sensations. C'est la portion de la peau qui appartient vraiment à la vie animale, comme le corps réticulaire est, à cause du plexus vasculaire qui le forme, la portion essentiellement dépendante de la vie organique. Le chorion étant pour ainsi dire passif, reste étranger à toute fonction importante, et sert uniquement d'enveloppe.

La sensibilité extrêmement vive du corps papillaire a besoin d'une enveloppe qui le garantisse des fortes impressions. Cette enveloppe est l'épiderme. Quand il est enlevé, tout contact devient douloureux : l'impression même de l'air est très-pénible; c'est elle qui cause ce sentiment de cuisson qu'on éprouve à l'instant où un vésicatoire est enlevé. Remarquez en effet que la cuisson est un mode très-

fréquent de douleur que nous fait éprouver la sensibilité animale de la peau plus exaltée qu'à l'ordinaire. Ce terme est emprunté des brûlures, qui, lorsqu'elles ne sont qu'à un certain degré, agissant à peu près comme les vésicatoires, mettent les papilles à découvert : or, comme c'est toujours la peau qui est exposée à l'action du feu, nous transportons à tous les organes brûlés les idées que nous attachons à ce mot de cuisson. Mais il s'en faut de beaucoup que la douleur porte le même caractère dans les autres systèmes : celui-là n'appartient qu'au dermoïde, où il a lieu dans l'érésipèle, dans la brûlure, à la suite d'un vésicatoire, etc., et lors de toutes les inflammations qui ont leur siége dans le corps réticulaire. Aucun autre système enflammé ne nous donne ce sentiment. La douleur est pulsative dans le cellulaire ; elle présente une modification toute différente dans le musculaire devenu le siége d'un rhumatisme aigu ; etc.

Il est un autre mode de douleur également propre au système cutané : c'est le prurit de la démangeaison ; il est le premier degré de la cuisson. Nous nous en débarrassons par un frottement léger, qui, excitant sur les papilles une sensation différente, efface celle dont elles sont alors le siége ; mais lorsque cette impression nouvelle est passée, l'antécédente, qui est occasionnée par une cause permanente, se reproduit, et nécessite un frottement nouveau : il arrive alors en moins, ce qu'on observe en plus, quand une douleur plus forte en fait oublier une plus foible. Aucun autre système de l'économie ne présente ce mode de douleur, si fréquent dans la gale, dans les dartres et dans la nombreuse série des autres éruptions cutanées.

Dans leurs inflammations tuberculeuses, les membranes séreuses deviennent le siége d'éruptions blanchâtres, analogues à plusieurs de celles de la peau : souvent les surfaces muqueuses sont aussi affectées d'une foule de petits boutons ; or jamais ce sentiment ne se manifeste dans les unes ni dans les autres.

Il est encore un sentiment qui semble être pour la douleur le minimum de ce dont la cuisson est le maximum : c'est le chatouillement, sensation mixte, hermaphrodite, comme a dit un auteur, qui est agréable à un certain degré, et devient pénible à un autre. Promenez légèrement les doigts sur une surface muqueuse, séreuse, sur un muscle, sur un nerf même mis à nu ; jamais un sentiment analogue ne résultera du contact.

La sensibilité animale de la peau est, comme celle des surfaces muqueuses, soumise à l'influence essentielle de l'habitude, qui transforme successivement en indifférence, et même en plaisir, ce qui d'abord étoit douleur. Tout ce qui nous entoure nous fournit des preuves continuelles de cette assertion. L'air dans la succession des saisons, le calorique dans les variétés nombreuses de l'atmosphère, dans le passage brusque d'une température à l'autre, l'eau dans le bain, dans les vapeurs humides dont elle charge le milieu où nous vivons, nos vêtemens dont certains, comme ceux de laine, sont d'abord très-pénibles, tout ce qui n'agit sur la peau que par le simple contact, y produit des sensations que l'habitude modifie sans cesse. Voyez le mode d'habillement des différens peuples : chez les uns tous les membres supérieurs sont à découvert ; chez d'autres l'avant-bras seul

paroît; chez les autres les membres inférieurs sont à nu en totalité ou en partie; dans quelques-uns une portion plus ou moins considérable du tronc reste exposée à l'air; rien n'est recouvert chez les sauvages. Eh bien! les portions qui, dans chaque peuple, restent à nu, supportent, sans donner aucune sensation pénible, le contact de l'air. Qu'on y expose au contraire les portions habituellement recouvertes, surtout s'il est froid, il en résultera d'abord un sentiment pénible; puis les parties s'habituant peu à peu à ce contact, finiront par y être insensibles. On a crié dans ces derniers temps sur le danger des costumes grecs, sur la nudité des femmes, etc. Je ne parle pas de la morale; mais en physiologie tout ce qu'il y a eu de répréhensible, c'est que la mode a eu une marche plus rapide que celle de la sensibilité; si on eût mis à découvert d'abord le cou, puis un peu de la poitrine, puis le sein, etc., l'habitude eût donné peu à peu une modification nouvelle à cette propriété, et aucun accident n'en seroit résulté. Mais en passant subitement du costume où tout est recouvert, à celui où la moitié supérieure de la poitrine, soit en avant, soit en arrière, reste à nu, est-il étonnant que des rhumes, des catarrhes, etc., en soient le résultat?

L'habitude étend son empire, relativement à la peau, jusque dans nos mœurs elles-mêmes. La décence est sous ce rapport une chose de comparaison. Une femme indienne, qu'une toile étroite recouvre seulement au niveau du bassin, seroit au milieu de nous un objet que la pudeur publique repousseroit. L'habitude des hommes lui sert de voile dans son pays. Une sauvage transportée nue dans le même pays, y seroit

indécente : elle ne l'est point dans le sien. Voyez nos modes dans leur rapide succession : telle femme, en ne changeant point son costume, eût eu, il y a deux ans, celui d'une femme publique, et se trouveroit aujourd'hui avec une mise sévère. L'indécence dans le costume est ce qui choque l'habitude. L'Indienne, avec le chiffon qui ne recouvre qu'un quart de son corps, est plus décente que la femme dont une fente légère séparoit le fichu dans nos modes anciennes. La vue de la figure choque les mœurs chez les peuples dont les femmes sont voilées, etc. Considérons donc l'habitude comme le type de la décence des costumes. La nature a voulu qu'en physiologie, les phénomènes auxquels elle préside s'enchaînassent lentement ; il en est de même en morale. La femme qui passe tout à coup d'un habillement très-couvert à un très-leste, s'expose à des sensations pénibles, à des maladies catarrhales, etc., et choque les yeux qui avoient l'habitude de la voir sous un extérieur différent. Quand le changement est gradué et insensiblement amené, rien n'est troublé de l'un ni de l'autre côtés.

L'habitude ne modifie point la sensibilité cutanée qui résulte d'une altération de tissu, d'une inflammation, etc. Fortement exaltée dans ce dernier état, elle est de beaucoup au-dessus de son niveau naturel. Alors le moindre contact devient extrêmement douloureux : aussi la peau n'est-elle plus alors en état d'exercer le toucher. Le tact lui-même ne distingue point de sensations générales. Tous les corps ne font qu'une impression commune et uniforme, c'est celle de la douleur.

La sensibilité animale de la peau diminue quelquefois, disparoît même : les paralysies en sont les preuves. Plus rares que la perte du mouvement, ces affections ont lieu cependant assez souvent. Dans les organes des sens, c'est l'œil qui perd le plus fréquemment le sentiment ; l'oreille vient ensuite, puis la peau, puis les narines, et enfin la langue qui est constamment l'organe sensitif le plus rarement paralysé, sans doute parce qu'il est celui qui est le plus lié à l'entretien de la vie organique, sans laquelle on ne peut exister. Les autres appartiennent spécialement à la vie animale, que nous pouvons perdre en partie sans cesser d'être.

Jamais toute la peau n'est en même temps paralysée ; rarement même il y a hémiplégie sous ce rapport ; le sentiment n'est éteint que dans une partie isolée. Je remarque que l'existence de ces paralysies est encore une preuve du défaut d'influence nerveuse sur l'exhalation cutanée, et sur la circulation capillaire, puisque toutes deux se font très-bien dans ce cas ainsi que dans les paralysies du mouvement, comme je l'ai observé plus haut. Coupez les nerfs d'un membre dans un animal, pour rendre ce membre insensible ; si après cette expérience préliminaire vous appliquez un irritant, la peau s'enflammera comme à l'ordinaire.

Lorsque la sensibilité animale est en exercice, y a-t-il une espèce d'érection des papilles pour qu'elles sentent plus vivement? Même observation à cet égard que pour les surfaces muqueuses. Cette érection est une idée ingénieuse de quelques médecins, et non un fait qui repose sur l'observation : je crois même que

celle-ci la dément; car examinées à la loupe, les papilles paroissent être constamment dans le même état. Pourquoi la peau ne sentiroit-elle pas comme un nerf mis à découvert, comme l'œil, comme l'oreille, etc., où on n'a jamais supposé ces sortes d'érections?

La contractilité animale est absolument étrangère à l'organe cutané, qui ne se meut volontairement que par l'influence du panicule charnu.

Propriétés de la Vie organique.

La sensibilité organique et la contractilité insensible, existent au plus haut degré dans l'organe cutané. C'est spécialement, comme je l'ai dit, le système capillaire extérieur, formant le corps réticulaire qui est le siége de ces propriétés. Elles sont sans cesse en activité pour présider, 1°. à la circulation capillaire, 2°. à l'exhalation, 3°. à l'absorption, 4°. à la nutrition de tout le tissu dermoïde, 5°. à la secrétion de l'huile cutanée, si les glandes sébacées existent. Il n'est pas étonnant qu'ayant tant de fonctions à entretenir, ces propriétés soient si prononcées sur la peau. Ajoutez à ces considérations l'action continuelle des corps extérieurs, action qui entretient pour ainsi dire cet organe dans un éréthisme habituel, qui stimule sans cesse sa sensibilité, qui est pour cette sensibilité ce que celle des corps contenus dans les surfaces muqueuses est pour la sensibilité de ces surfaces; l'irritation est même bien plus vive, parce que les excitans sont plus souvent renouvelés. Mille agens de nature, de composition, de densité différentes se succèdent sans cesse à l'extérieur du corps, et en même temps qu'ils agissent sur la sensibilité animale de la peau, pour

produire les sensations diverses, ils excitent la sensibilité organique pour entretenir les fonctions auxquelles cette sensibilité préside.

Faut-il s'étonner d'après cela si le plus grand nombre des maladies cutanées suppose une altération dans cette propriété et dans la contractilité organique insensible qui ne s'en sépare pas? Je distingue ces maladies en quatre classes, d'après la structure que nous avons distinguée dans la peau.

1°. Il y a les maladies des papilles : ce sont les paralysies et les diverses exaltations du sentiment, qui ne résident que dans les nerfs. Les femmes sont surtout sujettes à ces dernières, lesquelles sont si prononcées dans certaines affections nerveuses, qu'un contact un peu fort sur la peau produit des convulsions. Ici se rapporte encore l'extrême susceptibilité de certains individus chez lesquels le chatouillement produit une révolution générale. Il faut bien distinguer ces exaltations de la sensibilité animale, d'avec celles dont nous avons parlé plus haut, et qui dépendent d'une inflammation. La sensibilité organique est spécialement affectée dans ces dernières : on diroit qu'en augmentant elle se transforme en animale; au lieu que dans le cas dont il s'agit cette dernière propriété seule est altérée.

2°. Il y a des maladies qui ont évidemment leur siége dans le tissu cellulaire qui occupe les aréoles dermoïdes : tels sont l'inflammation de la portion cutanée qui recouvre un phlegmon, le furoncle, etc.

3°. Il y a les maladies du réseau capillaire extérieur d'où naissent les exhalans. Ici se rapportent les érésipèles, plusieurs espèces de dartres, la rougeole,

la scarlatine, et cette foule d'éruptions cutanées aiguës que la pratique nous offre chaque jour.

4°. Enfin il y a les maladies où le chorion est affecté. L'éléphantiasis, et en général beaucoup de maladies chroniques cutanées me semblent être de ce nombre, et même j'observerai que jamais le chorion ne paroît s'affecter primitivement dans les maladies aiguës. L'obscurité de ses forces vitales, sa texture dense et serrée, l'espèce de privation où il est de vaisseaux, ne peuvent s'accommoder qu'à des affections chroniques. Dans l'érésipèle phlegmoneux, dans le furoncle, etc., il est seulement influencé, mais n'est point essentiellement malade. Ainsi avons-nous vu toutes les affections des systèmes osseux, cartilagineux, fibreux, fibro-cartilagineux, etc., être essentiellement lentes et chroniques, à cause de la texture et de l'obscurité vitale de ces systèmes.

Si on réfléchit maintenant à cette division des maladies cutanées, on verra qu'à part celles de la première classe, qui sont très-peu nombreuses et qui consistent dans des altérations en plus ou en moins de la sensibilité animale, on verra, dis-je, que toutes les autres supposent un trouble plus ou moins marqué dans la sensibilité organique et dans la contractilité insensible correspondante. Toutes dérivent d'une augmentation, d'une diminution, ou d'une altération quelconque de ces propriétés.

C'est encore aux changemens divers de ces propriétés, qu'il faut rapporter les sueurs plus ou moins abondantes, les exsudations diverses dont la peau est le siége. En effet, les vaisseaux exhalans restent toujours les mêmes relativement à leur structure.

Pourquoi donc admettent-ils une plus ou moins grande quantité de fluides ? Pourquoi, en certains temps, livrent-ils passage à des substances qu'ils repoussent dans d'autres? C'est que leurs forces organiques changent de modifications. Souvent ces forces s'affoiblissent d'une manière sensible dans les maladies; elles languissent, elles sont prostrées. Alors on applique en vain les vésicatoires ; la sensibilité organique ne répond plus à l'excitation qu'ils dirigent sur elle. C'est même un phénomène frappant dans les fièvres ataxiques, et qui prouve bien encore l'indépendance où tous les phénomènes d'exhalation cutanée, et de circulation capillaire, etc., sont des nerfs cérébraux. En effet, tandis que pendant l'accès le cerveau est dans une excitation extrême, que les muscles volontaires sont mis par cette excitation dans un état violent de convulsion, que toute la vie animale semble doubler d'énergie avant de cesser d'être, l'organique est déjà en partie épuisée ; la portion de la peau qui appartient à cette vie a déjà cessé ses fonctions.

Les excitans de la sensibilité organique cutanée varient singulièrement dans leur degré d'intensité. 1°. Les plus forts sont le feu, les cantharides, les alcalis, les acides suffisamment étendus d'eau pour n'agir que sur les forces vitales et pour ne point altérer le tissu dermoïde par le racornissement, les sucs d'une foule de plantes âcres et mordantes, certains fluides même produits dans l'économie, comme ceux des cancers, etc. Tous ces excitans rougissent la peau lorsqu'ils y sont appliqués. 2°. La plupart des mêmes excitans diminuant d'intensité, ne font que la stimuler légèrement. 3°. Enfin les fluides aqueux,

les cataplasmes, les fomentations nommées émollientes, semblent être les corps les moins propres à cette excitation; ils affoiblissent même plutôt la sensibilité organique cutanée; ils semblent agir sur elle comme sédatifs: ils modèrent l'espèce d'éréthisme qu'elle produit dans les inflammations. Il en est de même de la plupart des corps gras: aussi les huiles, le beurre, la graisse, etc., sont-ils en général peu propres à entretenir la suppuration des vésicatoires. Il faut, pour maintenir la peau au degré de sensibilité organique, nécessaire à l'exsudation purulente qui a lieu alors, mêler des cantharides à ces substances grasses.

La peau ne paroît point jouir de la contractilité organique sensible. Les irritans n'ont communément d'autre action sur elle, que le resserrement inappréciable à l'œil, qui compose la contractilité insensible, et qui a lieu surtout dans les petits vaisseaux capillaires. Cependant il est une circonstance où ce resserrement est, jusqu'à un certain point, apparent: c'est lorsque le froid agit vivement sur la peau, qu'il la fronce, comme on le dit, en chair de poule. J'ai indiqué plus haut le mécanisme de ce resserrement, dont le chorion est le siége, et qui tient le milieu, comme plusieurs mouvemens que j'ai déjà eu occasion d'indiquer, entre les deux espèces de contractilités organiques.

Sympathies.

Nous suivrons encore la division des sympathies en actives et en passives, division qui est plus remarquable ici que dans la plupart des autres systèmes,

parce que les sympathies y sont bien plus nombreuses.

Sympathies passives.

La sensibilité animale est assez souvent mise en jeu sympathiquement dans la peau, par les affections des autres systèmes. On sait que l'application du froid à la plante du pied produit fréquemment des maux de tête; que dans une foule de cas, les diverses espèces de prurit, la cuisson même se manifestent sans lésion à la partie où on rapporte la douleur. Il est inutile de citer de ces exemples connus de tous les médecins. Je m'arrêterai seulement aux sympathies de chaleur et de froid, dont on n'a point encore parlé.

J'appelle ainsi le sentiment qu'on éprouve à la peau, sans qu'il y ait surabondance ou absence de calorique. Dans l'inflammation pour la chaleur, dans la ligature d'une grosse artère pour le froid, il y a manifestement une cause matérielle de sensation. Au contraire, dans les cas dont je parle, ce n'est qu'une aberration du principe sensitif interne, qui ressemble à celle qui a lieu quand nous rapportons la douleur à l'extrémité d'un membre amputé. C'est ce qui arrive dans une foule de frissons, où le principe sensitif interne rapporte à la peau une sensation dont la cause n'y existe point. Alors en nous approchant du feu nous ne nous réchauffons pas, parce que réellement nous n'avions pas froid; mais nous détruisons seulement, par une sensation réelle, la sensation illusoire opposée que nous éprouvions, ou plutôt nous détournons la perception de cette sensation. On sait

qu'à l'instant de l'éjaculation de la semence, souvent un froid subit et sympathique se répand sur la peau. On connoît le froid de la crainte, qui naît presque toujours, comme la sueur produite par cette passion, de l'action sympathique exercée sur l'organe cutané par un organe épigastrique affecté par la passion.

Voyez ce qui arrive dans le début de la plupart des maladies aiguës et locales, comme dans celles des surfaces séreuses et muqueuses, du poumon, des viscères gastriques, etc., etc. L'organe où doit être le foyer de la maladie se dérange d'abord; aussitôt une foule de symptômes sympathiques et irréguliers naissent dans tous ceux qui sont sains : c'est le trouble précurseur. Une fois que la maladie est déclarée, et qu'elle suit ses périodes, un ordre nouveau s'établit, pour ainsi dire, dans l'économie. Les rapports des organes semblent changer. Dans l'irrégularité accidentelle des fonctions, une espèce d'ensemble régulier de symptômes se manifeste; c'est cet ensemble qui caractérise la maladie, et qui la distingue de telle ou telle autre où un ordre différent de rapports morbifiques s'établit entre les fonctions : or, le passage du rapport naturel à ce rapport accidentel des fonctions est marqué par mille symptômes vagues, que l'on doit attribuer aux sympathies, et parmi lesquels figure spécialement l'espèce de frisson dont je parle.

Au commencement de la digestion une espèce de froid sympathique est aussi rapporté à la peau, qui est tout aussi chaude le plus souvent qu'à l'ordinaire : c'est une action exercée par l'estomac sur la sensibilité cutanée, action d'où naît un sentiment parti-

culier, différent sans doute de celui que le même viscère produit, lorsqu'il souffre, dans le cerveau où il cause les migraines, mais qui tient cependant au même principe.

La chaleur est aussi très-souvent sympathique dans l'organe cutané, moins cependant, comme je l'ai observé, que dans le système muqueux. On connoît les bouffées de chaleurs qui se répandent si souvent sur la peau, d'une manière irrégulière, dans diverses fièvres, et qui ne sont point accompagnées d'un dégagement plus grand de calorique.

Nos physiciens modernes ne concevront pas peut-être comment, tandis que dans le plus grand nombre de cas il faut l'application d'un degré de calorique supérieur ou inférieur à celui de notre température pour produire le chaud ou le froid, cette sensation puisse naître dans une partie sans qu'elle éprouve une augmentation ou une diminution de ce principe. Mais dans le plus grand nombre de cas la douleur n'a-t-elle pas une cause matérielle? Et cependant toutes les sympathies la produisent sans cette cause. Le vulgaire qui s'arrête à la diversité des modifications des sentimens que nous éprouvons, croit qu'un principe isolé préside à chacun. Faisons abstraction de toutes ces modifications, pour ne voir qu'un principe unique dans les irrégularités comme dans la marche régulière de la sensibilité. Que cette propriété, altérée sympathiquement, nous donne la sensation de chaleur ou de froid comme dans la peau, de tiraillement comme dans les nerfs, de lassitude comme dans les muscles considérés au début d'une maladie, etc.; ce ne sont là que les variétés d'une cause unique,

cause que nous ne saisissons pas, mais qui existe évidemment. En général, les sympathies de sensibilité animale mettent en jeu dans chaque système le sentiment qui y est habituel. Telle sympathie qui agissant sur la peau, y fait naître un sentiment de chaleur ou de froid, auroit produit celui de lassitude si elle eût agi sur un muscle, etc.

Pour se former une idée exacte de la chaleur et du froid considérés comme sensations, reconnoissons qu'ils peuvent tenir à différentes causes; 1°. à l'augmentation ou à la diminution du calorique de l'atmosphère; 2°. au dégagement ou au non-dégagement de ce fluide dans une partie de l'économie, comme dans un phlegmon ou à la suite de la ligature de l'artère d'un membre. 3°. Quelquefois sans inflammation antécédente, plus de calorique se dégage dans tout le corps; il y a élévation générale de la température; nous sentons alors une chaleur intérieure et extérieure; ou bien le calorique se dégage localement dans une partie de la peau, et le malade y sent de la chaleur comme celui qui applique la main sur cet endroit. 4°. Enfin il y a les sympathies de chaleur et de froid. Quelques parties autres que les surfaces muqueuses et la peau, ressentent les sympathies: on connoît le sentiment de fraîcheur que certains malades sentent remonter du ventre dans la poitrine, etc.

Les propriétés organiques de la peau sont aussi fréquemment mises en jeu par les sympathies. A l'instant où un corps froid entre dans l'estomac, pendant que la peau est en sueur, celle-ci se supprime. L'entrée des boissons théiformes dans ce viscère, et une exhalation cutanée augmentée, sont deux phénomènes

qui coïncident presque au même instant; en sorte qu'on ne peut pas rapporter le second à l'absorption de la boisson, puis à son passage dans le sang noir à travers le poumon, et ensuite dans le sang rouge. La production de la sueur est donc ici analogue à sa suppression dans le cas précédent; elle ressemble à celle de la crainte, à celle des phthisies où le poumon étant affecté, agit sur la peau, etc. Parlerai-je des variétés sans nombre de cet organe dans les maladies, de sa sécheresse, de sa moiteur, de ses sueurs abondantes, etc., phénomènes pour la plupart sympathiques, et qui naissent des rapports qui lient cet organe sain aux parties malades? J'ai indiqué ceux qui existent entre lui et les surfaces muqueuses. La membrane stomacale est surtout celle avec laquelle il sympathise. Les phénomènes digestifs en sont la preuve. Il faudroit traiter de toutes les maladies pour parler des influences sympathiques exercées sur cet organe. Souvent ces influences sont chroniques. Comment dans plusieurs maladies organiques, des tumeurs diverses se forment-elles sur la peau? Exactement comme les pétéchies, les éruptions miliaires, etc., sont produites dans les fièvres aiguës; la différence n'est que dans la durée des périodes des phénomènes sympathiques.

La contractilité animale et l'organique sensible ne peuvent pas évidemment être mises en jeu dans les sympathies passives de la peau, puisque celle-ci n'est pas douée de ces deux propriétés.

Sympathies actives.

Les quatre classes d'affections cutanées dont nous

avons parlé, donnent lieu chacune à une foule de phénomènes sympathiques dont voici quelques-uns.

1°. Toutes les fois que les papilles sont vivement excitées, comme dans le chatouillement des personnes très-sensibles, divers organes s'en ressentent sympathiquement: tantôt c'est le cœur; de là les syncopes qui arrivent alors : tantôt c'est l'estomac; ainsi j'ai connu deux personnes qu'il suffisoit de chatouiller pour faire vomir : quelquefois c'est le cerveau, comme quand, chez les personnes extrêmement irritables, le chatouillement est porté au point de produire des convulsions, ce qui n'est pas très-rare chez les femmes nerveuses. Qui ne connoît l'influence que reçoivent de la peau qu'on stimule en divers points, les organes de la génération?

Les médecins se sont étonnés souvent des effets extraordinaires que produisoient dans l'économie certains charlatans, qui avoient su mettre à profit la connoissance des sympathies cutanées produites par le chatouillement. Mais pourquoi plus s'étonner de ces phénomènes, que des vomissemens produits par une affection de matrice, que des maladies du foie tenant à une lésion du cerveau, que des migraines dont le siége est dans les viscères gastriques? Toute la différence est qu'ici nous sommes, jusqu'à un certain point, maîtres de produire ces phénomènes sympathiques que nous observons seulement ailleurs. Pourquoi en médecine ne fait-on pas plus souvent usage de l'influence qu'exerce la peau chatouillée sur beaucoup d'organes? Dans les hémiplégies, dans les fièvres adynamiques, ataxiques, etc., qui ne sait si l'excitation de la plante du pied, qui est si sensible

comme chacun l'éprouve, si celle des hypocondres, non moins susceptibles dans certaines personnes, etc., ne vaudroient pas mieux, étant répétées dix à vingt fois par jour, que l'application d'un vésicatoire dont l'irritation passe bientôt ? D'ailleurs jamais avec un vésicatoire, avec les rubéfians, avec l'urtication, etc., moyens qui agissent autant et plus sur la sensibilité organique que sur l'animale, vous n'obtiendrez un effet aussi marqué, un trouble aussi général dans le système sensitif, que par le chatouillement de certaines parties, moyen qui, n'agissant que sur cette dernière espèce de sensibilité, produit des phénomènes exclusivement nerveux ; tandis que les systèmes exhalans, que le capillaire à sang rouge se ressentent spécialement des autres. Certainement il doit y avoir des cas où l'un de ces moyens est préférable à l'autre. Je me propose de rechercher ces cas.

On n'a point encore assez analysé les différens genres d'excitations dans les maladies ; on n'a pas surtout assez cherché à mettre à profit ce que l'observation nous a appris sur les sympathies que nous pouvons produire à notre gré. Cependant ne diroit-on pas que la nature n'a établi certains rapports entre des organes très-éloignés, que pour que nous puissions nous servir de ces rapports dans nos moyens de guérison? Tel charlatan qui emploie pour certaines affections nerveuses le chatouillement extérieur, est plus rationnel souvent, sans s'en douter, que le médecin avec tous ses moyens pharmaceutiques.

2°. Toutes les fois que les exhalans cutanés ou que le système capillaire extérieur dont ils naissent, sont affectés d'une manière quelconque, une foule

d'autres parties s'en ressentent, et c'est là un second ordre des sympathies actives de la peau. Ici se rapporte un grand nombre de phénomènes, dont voici quelques-uns.

Le bain qui agit sur la peau pendant la digestion, affecte sympathiquement l'estomac, et trouble cette fonction. Lorsque ce viscère est agité de mouvemens spasmodiques, souvent l'influence qu'il en reçoit le calme subitement, et le ramène à son état ordinaire. Il n'y a pas long-temps qu'à ma visite du soir de l'Hôtel-Dieu, je vis une femme qui vomissoit continuellement depuis une suppression subite de ses règles. J'ordonnai les calmans, qui furent inutiles. Le lendemain au soir elle étoit dans le même état; je la fis mettre dans le bain; tout fut appaisé à l'instant où elle en sortit, et cependant les règles ne revinrent point. Peu d'organes sont plus que l'estomac sous la dépendance de la peau.

L'action du froid sur l'organe cutané produit beaucoup d'effets sympathiques, surtout quand cette action le surprend pendant la sueur. Le mot de répercussion de transpiration ne convient point pour exprimer ce qui se passe alors; il donne une idée très-inexacte. Supposons qu'une pleurésie résulte d'un froid subit, voici ce qui se passe : la sensibilité organique de la peau étant tout à coup altérée, celle de la plèvre s'altère sympathiquement. Par là les exhalans se trouvent en rapport avec le sang; ils l'admettent au lieu de la sérosité qu'ils recevoient auparavant, et l'inflammation survient. Ainsi ce phénomène est le même que celui où l'application d'un corps froid sur la peau arrête tout à coup une hémorragie utérine, nasale,

etc., etc.; le résultat seul diffère. Or, dans ce dernier cas, jamais on n'a imaginé de supposer une humeur répercutée. La suppression de la transpiration est une chose purement accessoire et étrangère à l'inflammation interne qui se manifeste. Quand la peau sue en été, les forces vitales sont plus exaltées par le calorique qui la pénètre; dans cet état, elle se trouve plus susceptible d'agir sympathiquement sur les forces des autres systèmes. Voilà pourquoi tous les forts excitans qui agissent sur elle sont alors plus à craindre. Il est si vrai que ce n'est pas la suppression de la sueur qui est dangereuse, mais l'altération des forces vitales de la peau qui sue, que plusieurs sueurs, comme celles des phthisiques, ne sont point aussi funestes quand elles cessent momentanément; elles s'interrompent même beaucoup plus difficilement, parce qu'elles ne sont point produites par une cause agissant immédiatement sur la peau. Or s'il y avoit répercussion de transpiration, toute espèce de sueur supprimée seroit funeste. Jamais on ne parle d'une fluxion de poitrine née de la suppression d'une sueur produite par la crainte, par un rhumatisme, etc. Il y auroit donc aussi répercussion de matières muqueuses, quand une pleurésie résulte d'un verre d'eau froide avalé. Les hommes ne jugent que par ce qui les frappe. La suppression de la sueur est un effet comme l'inflammation de la plèvre, mais ce n'en est pas la cause. S'il n'y avoit point de sueur à l'instant du froid appliqué sur la peau, l'inflammation ne surviendroit pas moins. Dans les plaies de tête, avec abcès au foie, il n'y a pas répercussion d'humeur.

Le tremblement dont les muscles volontaires deviennent le siége, la concentration du pouls que produit l'affoiblissement d'action du cœur, etc., sont des phénomènes que l'influence de la peau affectée par le froid cause seule. En effet, cet organe seul, le commencement des surfaces muqueuses et la totalité de celles des bronches, sont refroidis par l'air extérieur; tous les autres restent à leur température ordinaire.

On connoît les innombrables phénomènes qui résultent de la disparition imprudemment occasionnée des dartres, de la gale, etc., etc. : dans tous ces cas, il ne paroît pas que ce soit la matière morbifique qui se porte sur d'autres organes, quoique je ne prétende pas que cela ne puisse jamais arriver. Ce sont les forces vitales de ceux-ci qui s'exaltent et qui produisent alors différens accidens: or comme ces forces varient dans chaque système, ces accidens seront essentiellement différens; ainsi la même cause morbifique, disparue de dessus la peau, occasionnera des vomissemens si elle se jette sur l'estomac où prédomine la contractilité organique sensible, des douleurs si elle se porte sur les nerfs que caractérise surtout la sensibilité animale, des troubles dans la vision, l'ouïe et l'odorat, si elle affecte les viscères respectifs de ces sens; des hémorragies, des catarrhes, la phthisie, l'inflammation tuberculeuse, si elle attaque les surfaces muqueuses, les poumons, les membranes séreuses, etc. où la sensibilité organique est très-exaltée; etc. Or, si la même matière morbifique portée sur ces divers organes, occasionnoit ces accidens, ils devroient être uniformes. Leurs variétés, et sur-

tout l'analogie constante qu'ils ont avec les forces vitales dominantes dans les organes où ils se manifestent, ne prouvent-elles pas qu'ils dépendent de la cause que j'indique?

On sait que les surfaces séreuses et le tissu cellulaire d'une part, et de l'autre la peau, sont souvent en opposition dans les maladies. Jamais il n'y a de sueur quand les hydropisies se forment : la sécheresse de la peau est même souvent plus remarquable que la petite quantité des urines, etc.

3°. Lorsque le tissu cellulaire contenu dans les aréoles dermoïdes s'enflamme, comme dans les érésipèles phlegmoneux, dans les furoncles, dans certaines pustules malignes, etc., il survient beaucoup de sympathies que l'on peut rapporter à celles du système cellulaire général, lesquelles ont été déjà exposées.

4°. Les affections du chorion lui-même, toutes marquées par un caractère chronique à cause du mode de vitalité et de structure de cette portion de la peau, donnent lieu aussi à des sympathies qui portent le même caractère chronique, mais que du reste on connoît assez peu.

La contractilité organique ne peut être mise sympathiquement en jeu dans la peau, puisqu'elle y est nulle.

Caractères des Propriétés vitales.

Premier Caractère. La Vie cutanée varie dans chaque région.

Quoique nous ayons parlé en général des propriétés vitales de la peau, il s'en faut de beaucoup

qu'elles soient uniformes et au même degré dans toutes les régions.

1°. Il est hors de doute que la sensibilité animale de la plante des pieds et de la paume des mains est plus marquée que celle des autres parties. Plusieurs personnes ont la région des hypocondres si sensible, que le moindre chatouillement peut y occasionner des convulsions. La partie antérieure et latérale du tronc est constamment plus sensible que la région du dos.

2°. Les propriétés organiques ne varient pas moins. L'extrême susceptibilité de la face pour recevoir le sang, en est une preuve, comme je l'ai dit. Il est généralement connu que certaines parties sont plus propres que d'autres à l'application des vésicatoires. Remarquez à ce sujet que les endroits où prédomine la sensibilité animale, ne sont point les mêmes que ceux où l'organique est en plus grande proportion. La plante des pieds et la paume des mains tiennent le premier rang par rapport à l'une; par rapport à l'autre c'est la face.

Dans les maladies, on voit aussi très-bien ces variétés. Qui ne sait que telles ou telles parties de la peau sont spécialement le siége de telles ou telles affections cutanées, que lorsque ces affections sont générales, elles prédominent toujours en certains endroits? Il ne faut pas s'étonner de ces variétés, puisque nous avons vu que la texture dermoïde est infiniment variable, soit sous le rapport des papilles, soit sous celui du corps réticulaire, soit sous celui du chorion, etc.

Deuxième Caractère. Intermittence sous un rapport; continuité sous un autre rapport.

La vie du système cutané est essentiellement intermittente, sous le rapport de la sensibilité animale. Tous les sens nous présentent ce phénomène. Par là même que pendant long-temps l'œil a fixé les objets, l'oreille a entendu les sons, le nez a reçu les odeurs, et la bouche les saveurs, ces différens organes deviennent impropres à recevoir des sensations nouvelles; ils sont fatigués; il faut qu'ils se reposent pour reprendre des forces. Il en est de même du tact et du toucher. Lassée par l'impression des corps environnans, la peau a besoin de reprendre dans une intermittence d'action, une excitabilité propre à recevoir des impressions nouvelles. On sait que peu de temps avant le sommeil les corps extérieurs ne produisent sur elle qu'un obscur sentiment, et que leur contact devient nul dans cet état où les animaux semblent perdre la moitié de leur existence. Plus la sensibilité cutanée a été vivement excitée, plus le sommeil est profond; voilà pourquoi tous les exercices pénibles, les grands frottemens, etc., sont toujours suivis d'un sommeil semblable. Cependant ce sens peut alors s'exercer quelquefois, tandis que les autres sens dorment: pincez la jambe d'un homme qui sommeille; il la retire sans se réveiller, et il n'a pas ensuite le souvenir de la sensation. Ainsi les somnambules entendent-ils souvent les sons, mangent-ils même, etc.; car, comme je l'ai dit ailleurs, le sommeil peut ne porter que sur une partie très-rétrécie de la vie animale, comme il peut l'atteindre en totalité.

Sous le rapport de la sensibilité organique, la vie du système cutané est essentiellement continue. Aussi les fonctions que préside cette propriété, portent-elles un caractère opposé au précédent. La transpiration insensible se fait continuellement, quoiqu'il y ait des époques où elle est plus active. Sans cesse l'humeur huileuse est emportée et se renouvelle; on diroit même quelquefois que c'est lorsque la sensibilité animale est interrompue, que l'organique est dans le plus grand exercice.

C'est surtout dans les maladies qu'on fait bien cette observation, qui du reste est d'une application générale à la vie organique. Toute cette vie est aussi active, plus même pendant la nuit que pendant le jour. Eh bien, la plupart des maladies qui attaquent les fonctions dont elle résulte, sont marquées par un accroissement d'activité pendant la nuit. Toutes les fièvres qui troublent surtout la circulation ont leur redoublement vers le soir. Dans les maladies du cœur on étouffe plus à cette époque, etc. Dans la phthisie qui trouble la respiration, c'est la nuit surtout qu'il y a fièvre hectique, sueurs, etc. La péripneumonie, la pleurésie, offrent de fréquentes exacerbations vers le soir. Dans les maladies glanduleuses, soit aiguës, soit chroniques, on fait la même observation. Il faudroit rappeler presque toutes les affections qui altèrent spécialement une fonction organique, pour ne rien omettre sur ce point. Au contraire, voyez l'hémiplégie, l'épilepsie, les convulsions, les paralysies diverses des organes des sens, la plupart des aliénations, l'apoplexie, etc., et autres affections qui portent plus particulièrement leur influence sur

la vie animale : elles n'offrent point si souvent, au moins, leurs redoublemens vers le soir et pendant la nuit ; sans doute parce que dans l'état naturel, cette vie a l'habitude de s'engourdir, et non de s'exalter comme l'autre qui semble imprimer ce caractère à ses altérations. D'autres causes influent sans doute sur ce phénomène ; mais je crois celle-là réelle.

Troisième Caractère. Influence des Sens.

Le sexe influe sur la vie cutanée. En général, la portion animale de cette vie est plus exaltée chez les femmes, où tout ce qui tient aux sensations est à proportion plus marqué que chez l'homme, qui prédomine par la force de ses muscles locomoteurs. Les effets du chatouillement sont infiniment plus réels chez le sexe. Tous les arts qui exigent la finesse, la délicatesse du toucher, sont efficacement cultivés par les femmes. La texture particulière du chorion, texture généralement plus déliée, comme je l'ai dit, influe sans doute sur ce phénomène. Quant à la portion organique de la vie cutanée, la différence n'est pas très-grande. L'homme paroît même l'emporter ; il sue généralement davantage ; sa peau plus onctueuse annonce une secrétion plus grande.

Quatrième Caractère. Influence du Tempérament.

Le tempérament propre à chaque individu n'est pas une cause moins réelle de différences pour la peau. On sait que la couleur, la rudesse ou la souplesse de cet organe varient suivant les individus sanguins, phlegmatiques, etc. ; que ces attributs extérieurs sont même un caractère des tempéramens. Sans doute des

variétés de structure coïncident avec celles-là. Est-il étonnant, d'après cela, que la sensibilité animale diffère tant, que le tact lui-même soit délié chez les uns, et obscur chez les autres, que certains soient très-chatouilleux, tandis que d'autres ne le sont nullement, etc.? Faut-il s'étonner si la sensibilité organique, très-variable, détermine, suivant les individus, une foule de variétés dans les phénomènes auxquels elle préside; si chez quelques-uns elle permet l'accès de beaucoup de sang à la face, et si elle repousse ce fluide dans d'autres qui sont habituellement pâles; si certains hommes suent beaucoup, tandis que d'autres ont la peau presque toujours sèche; si l'huile cutanée varie en quantité; s'il est des peaux très-disposées aux éruptions, soit aiguës, soit chroniques, aux boutons de nature diverse, et si d'autres peaux en sont presque constamment exemptes, même lorsque les individus s'exposent à la contagion de ces maladies; si des plaies superficielles, égales en largeur, faites par le même instrument, sont tantôt plus promptes, tantôt plus tardives à se réunir; si la guérison des maladies cutanées est aussi très-variable dans ses périodes, etc., etc.?

ARTICLE QUATRIÈME.

Développement du Système dermoïde.

§ Ier. *État de ce Système chez le Fœtus.*

Dans les premiers temps de la conception, la peau n'est qu'une espèce d'enduit gluant, qui semble se condenser peu à peu, qui forme une enveloppe trans-

parente, à travers laquelle on voit en partie les organes subjacens, les vaisseaux surtout, et que le moindre choc déchire. Cet état dure jusqu'à un mois et demi ou deux mois. La consistance allant toujours en augmentant, donne bientôt à la peau un aspect plus rapproché de celui qu'elle a chez les enfans après leur naissance. Sa ténuité est extrême à cette époque. Sa différence d'épaisseur avec celle de l'adulte est plus des trois quarts. L'instant où elle commence à perdre son état muqueux paroît être celui où les fibres du chorion se forment. Jusque-là le tissu cellulaire et les vaisseaux la composoient spécialement, et comme le premier est rempli abondamment de sucs pendant les premiers temps, il n'est pas étonnant qu'elle soit alors diffluente sous la moindre pression. Mais quand les fibres viennent à se former, le tissu cellulaire diminue d'une part, et se concentre dans les aréoles qui se développent, de l'autre part les fibres dermoïdes plus denses que ses lames, augmentent la résistance.

On ne voit point sur la surface externe de la peau du fœtus la plupart des rides dont nous avons parlé plus haut. Celles de la face en particulier ne se rencontrent point. L'espèce d'immobilité où sont les muscles faciaux en donne évidemment la raison. Le front, les paupières, le rebord des lèvres, ect., sont lisses. D'ailleurs, la graisse abondante qui distend alors les tégumens des joues y empêche toute espèce de replis. Comme les mains et les pieds se trouvent en partie fléchis dans leur articulation, par l'attitude du fœtus, diverses rides sont déjà formées au niveau de ces articulations, principalement à la main, où cependant elles paroissent à proportion moins sensibles

que par la suite. Les lignes courbes, papillaires, sont peu sensibles au pied et à la main, même lorsque l'épiderme est enlevé.

La surface interne de la peau est remarquable chez le fœtus, par le peu d'adhérence du tissu cellulaire subjacent, dont on enlève avec une extrême facilité les cellules remplies de granulations graisseuses, en raclant cette surface avec la lame d'un scalpel. On y voit alors les aréoles déjà très-formées, et aussi distinctes à proportion que par la suite. En poursuivant de dedans en dehors leur dissection, on les perd insensiblement de vue vers la surface externe où la peau se condense.

Plus de sang pénètre la peau chez le fœtus, qu'à tout autre âge de la vie. Il est facile de faire cette observation dans les petits animaux qu'on extrait vivans du sein de leur mère; car dans les fœtus morts à l'instant de leur naissance, ou venus morts avant ce terme, la cause qui étouffe la vie augmentant ou diminuant, dans les derniers instans, la quantité du sang cutané, on ne peut tirer de son inspection aucune induction pour l'état ordinaire. Les nerfs sont, comme dans toutes les autres parties, plus marqués; mais les papilles, quoique sensibles, comme je l'ai dit, n'ont point un accroissement proportionnel.

La sensibilité animale n'est point en exercice dans la peau du fœtus, ou du moins elle s'y trouve extrêmement obscure. Cela tient à l'absence des causes d'excitation. Il y a bien la chaleur environnante, les eaux de l'amnios, et les parois de la matrice, qui peuvent donner matière à des sensations; mais comme ces causes sont constamment uniformes,

qu'elles ne présentent point de variétés, le fœtus ne peut en avoir qu'une très-foible perception, parce que la vivacité des sensations nécessite le changement des excitans. On sait qu'une chaleur restée long-temps au même degré finit par être insensible, que le séjour prolongé du bain nous ôte presque la sensation de l'eau, parce que l'habitude use tout en fait de sentiment. Il n'y a que ce qui est nouveau, qui nous affecte vivement.

La sensibilité organique de la peau est-elle en activité chez le fœtus? préside-t-elle à une exhalation et à une absorption alternatives des eaux de l'amnios? Ce n'est pas l'opinion commune; cela n'est même pas probable; mais il s'en faut de beaucoup que cette question soit résolue d'une manière aussi précise que beaucoup d'autres points de physiologie.

Au reste, on ne sauroit douter qu'il ne se fasse une secrétion abondante d'une humeur onctueuse et visqueuse, qui enduit tout le corps du fœtus, mais qui est plus abondante en certains endroits, comme derrière les oreilles, au pli de l'aine, à celui de l'aisselle, etc., soit qu'elle s'y sépare en plus grande quantité, soit qu'elle s'y accumule à cause de la disposition des parties. Les accoucheurs sont dans l'usage de l'essuyer après la naissance, et les femelles des animaux l'enlèvent par l'application répétée de leur langue sur la surface du corps. Cette humeur paroît tenir lieu chez le fœtus de l'humeur huileuse dont la peau de l'adulte est enduite; elle garantit cet organe de l'impression des eaux de l'amnios. Si les glandes sébacées existent, il paroît que ce sont elles qui la fournissent, car elle a certainement une source

différente de la sueur. Lorsqu'on n'a pas la précaution d'enlever cet enduit, il irrite la peau, et peut donner lieu à des excoriations, et à une espèce d'érésipèle. L'air ne sauroit l'emporter par dissolution. Rien de semblable ne suinte de la peau de l'enfant qui a vu le jour. Est-ce que le sang noir seul seroit susceptible de fournir les matériaux de cette substance ?

§ II. *État du Système dermoïde pendant l'Accroissement.*

A l'instant de la naissance, le derme éprouve une révolution subite. Jusque-là pénétré de sang noir, il est, à l'instant où le fœtus voit le jour, plus ou moins coloré par lui. Certains fœtus viennent entièrement livides, d'autres sont plus pâles; cela varie singulièrement. Mais tous peu après qu'ils ont respiré, se colorent plus ou moins sensiblement en rouge. C'est le sang artériel qui se forme et qui succède au sang veineux qui parcouroit les artères cutanées. Sous ce rapport, l'état de la peau est en général un indice de ce qui se passe dans le poumon. Si l'enfant reste longtemps violet, il ne respire pas, ou il respire difficilement. Les extrémités des mains et des pieds rougissent en général les dernières. Ce sont elles où la lividité disparoît par conséquent en dernier lieu, lorsque cette lividité est très-marquée. Le sang qui arrive à l'organe cutané, le pénètre en général d'une manière assez uniforme; les joues ne paroissent pas en recevoir plus proportionnellement. L'excitation subite qu'il apporte dans l'organe exalte ses forces vitales et le rend plus propre à recevoir les impressions, nouvelles pour lui, des corps qui l'entourent.

Remarquez en effet que mille agens divers, la empérature environnante, l'air, les vêtemens, la li- ueur dont on lave le fœtus, la langue des quadru- ères qui frottent leurs petits, portent sur la peau ne excitation qui est d'autant plus sensible pour le œtus, qu'il n'y est point accoutumé, et qu'il y a une ifférence essentielle entre ces excitans et ceux aux- uels ils étoient soumis précédemment. C'est alors ue la sympathie remarquable qui lie la peau à tous es organes, devient surtout nécessaire. Tout au edans se ressent bientôt des excitations nouvelles ui sont appliquées au dehors. Ce sont ces excita- ons, celles des surfaces muqueuses à leur origine, t celles de la totalité des bronches, qui mettent spé- ialement en jeu une foule d'organes jusque-là inac- fs. Il arrive alors ce qu'on observe dans une syncope, ù la respiration, la circulation, l'action cérébrale, t une foule de fonctions suspendues par l'affection, e réveillent tout à coup par le frottement extérieur, ar l'irritation de la pituitaire, etc. Les phénomènes ont différens, mais les principes dont ils dérivent ans l'un et l'autre cas sont les mêmes.

Alors la sensibilité organique cutanée s'exalte aussi. a transpiration s'établit. La peau commence à de- enir l'émonctoire de diverses substances que précé- emment elle ne rejetoit point : elle devient aussi sus- eptible d'absorber différens principes appliqués à sa urface. La peau du fœtus n'étoit presque jamais le ége d'aucune espèce d'éruptions; alors des boutons e nature diverse se manifestent fréquemment.

Toutes les parties de l'organe cutané ne paroissent as cependant augmenter au même degré de sensi-

bilité organique. Long-temps après la naissance la peau du crâne semble être le foyer d'une vie plus active ; elle devient le siége fréquent d'une foule d'éruptions qui toutes dénotent un excès de forces vitales. Les différentes espèces de croûtes dont elle se recouvre, ne se manifestent point ailleurs. Sous ce rapport la peau du crâne suit, comme les os de cette partie, et comme les membranes cérébrales, le précoce développement du cerveau qui, à cause de cette circonstance, est aussi plutôt le siége des maladies chez l'enfant, qu'à tout autre âge.

La peau de la face semble être quelque temps en moindre activité. Dans les premiers mois qui suivent la naissance, elle n'offre point encore cette vive coloration qu'elle présentera bientôt sur les joues, et qui ne commence qu'à l'époque où le développement des sinus, la pousse des dents, appellent sur cette partie plus d'activité vitale pour le travail nutritif. C'est aussi vers cette époque que les éruptions dont cette partie du système cutané est surtout le siége, comme celles de la variole, de la rougeole, etc., commencent à se faire.

Long-temps après la naissance la peau garde encore un degré de mollesse remarquable ; une très-grande quantité de gélatine la pénètre : on en obtient cette substance avec une extrême facilité, par l'ébullition qui, continuée pendant assez peu de temps, finit par fondre entièrement cet organe. La partie fibreuse observée par le cit. Seguin, est en très-petite quantité. Je crois que c'est cette prédominance de la portion gélatineuse de la peau, qui la rend, dans les jeunes animaux, un mets de facile digestion. On sait

que dans la tête de veau, dans les agneaux rôtis, dans les petits cochons de lait, préparés pour nos tables, elle offre un aliment que les sucs digestifs altèrent avec la plus grande facilité; tandis que dans ces animaux devenus adultes et surtout parvenus à la vieillesse, elle ne peut pas être digérée par eux. Les espèces carnassières déchirent leur proie, se repaissent de ses organes intérieurs, de ses muscles surtout, et laissent sa peau. Or, qu'est-ce qui différencie la peau des jeunes animaux de celle des vieux? C'est que dans les uns c'est la substance gélatineuse qui prédomine sur la fibreuse, et que dans les autres c'est celle-ci qui est la dominante.

La peau des enfans s'épaissit peu à peu; mais ce n'est que vers l'époque de la trentième année qu'elle a acquis l'épaisseur qu'elle doit toujours conserver. Jusque-là les différens âges sont marqués, sous ce rapport, par des degrés différens. Prenez de la peau à la naissance, à deux, à six, à dix, à quinze, à vingt ans, etc., vous verrez, d'une manière remarquable, ces différences. Plus cette épaisseur augmente, plus la densité s'accroît; c'est que la substance fibreuse va toujours en prédominant sur la gélatineuse.

A mesure qu'on avance en âge, l'adhérence de la surface interne du derme, avec le tissu cellulaire subjacent, devient beaucoup plus grande. Il faut plus de peine pour détacher l'un de l'autre. A la surface externe les rides de la face se forment peu à peu. Le rire et les pleurs sont les mouvemens qui agitent le plus la face de l'enfant. L'un est l'expression du bien-être, les autres celle du malaise que produisent dans

son ame toutes les petites passions qui y naissent. Or les rides que les pleurs nécessitent sur les paupières se gravent plutôt d'une manière permanente, soit parce que les pleurs sont plus fréquens que le rire, soit parce que le clignotement habituel ajoute au mouvement qui a lieu par eux, soit parce que moins de graisse se trouve en cet endroit. Comme le rire est plus rare d'une part, et que beaucoup de graisse gonfle les joues de l'enfant d'autre part, les rides perpendiculaires formées par des muscles de la face, qui dans ce mouvement en écartent transversalement les traits de dedans en dehors, sont bien plus tardives. D'ailleurs la succion de l'enfant, qui exige le resserrement de sa face de dehors en dedans, s'oppose à leur formation. Les rides du front sont aussi très-lentes à se former, parce que les mouvemens qui froncent le sourcil, ceux qui plissent le front sont rares dans l'enfant, lequel n'a guères les sombres passions que ces mouvemens servent à peindre.

L'accroissement du système dermoïde n'a point de révolutions remarquables comme celui de la plupart des autres; il se fait d'une manière uniforme. A l'époque de l'éruption des poils, il ne change point, parce que cette éruption lui est absolument étrangère, ces productions ne faisant que le traverser. A la puberté il accroît d'énergie comme tous les autres systèmes. Jusque-là les sueurs n'avoient pas été très-abondantes; car toute chose égale on peut dire que les enfans suent moins en général que les adultes, et que le résidu de leur nutrition passe plutôt par les urines, ce qui probablement les dispose si singulièrement aux calculs. Au-delà de la vingtième

année on commence à suer davantage, et jusqu'à la vieillesse les humeurs prennent, surtout en été, cette voie de sortie.

§ III. *État du Système dermoïde après l'Accroissement.*

Après l'accroissement, la peau continue encore pendant long-temps à être dans une grande activité d'action; l'excès de vie qui l'anime la rend susceptible d'influencer facilement les autres organes, pour peu qu'elle soit excitée. De là la disposition aux péripneumonies, aux pleurésies, etc., par l'action du froid qui la surprend lorsqu'elle est en sueur, état dans lequel elle est en général plus disposée à exercer de funestes influences sur les organes intérieurs, parce que ses forces sont plus excitées. Quant aux affections diverses qui résultent de ces influences, elles dépendent des organes intérieurs sur lesquels elles sont portées; en sorte que des mêmes irradiations sympathiques partant de la peau, naîtront, tantôt une affection de bas-ventre, tantôt une maladie de poitrine, suivant l'âge où les organes pectoraux ou les abdominaux, prédominant par leur vitalité, sont plus disposés à répondre à l'influence dirigée en général sur toute l'économie.

La susbtance fibreuse allant toujours en prédominant sur la gélatineuse, la peau devient de plus en plus ferme et résistante à mesure qu'on avance en âge. Moins de sang semble s'y porter. Elle devient de moins en moins disposée aux éruptions si communes dans la jeunesse et dans l'enfance, etc. Je ne parlerai pas de ses autres différences; car tout ce

que nous en avons dit dans les articles précédens se rapporte spécialement à l'âge adulte.

J'observerai seulement que si, pendant la plus grande partie de la vie, la peau est une source si féconde de maladies, que si les altérations diverses qu'elle éprouve font naître des désordres si fréquens dans les organes intérieurs, cela tient uniquement aux causes variées d'excitation auxquelles elle est à tout instant soumise. Si les glandes, si les surfaces séreuses, etc. influencent moins fréquemment les autres organes, c'est que, profondément situées, presque toujours en contact avec les mêmes excitans, elles ne sont point sujettes à tant de révolutions dans leurs forces vitales. Les fluides secrétés, ceux exhalés dans les systèmes séreux et synovial, ne sont point par là même autant soumis à ces augmentations considérables, à ces suppressions subites que nous présente si fréquemment la sueur.

Observez que la société a encore multiplié de beaucoup les excitations funestes auxquelles la peau est soumise. Ces excitations consistent spécialement dans le rapide passage du chaud au froid, passage qui fait que celui-ci agit très-vivement sur la sensibilité cutanée, qui, comme celle de tous les autres systèmes, répond d'autant plus efficacement aux excitans actuellement dirigés sur elle, qu'ils sont plus opposés à ceux dont elle éprouvoit l'action précédemment. Dans l'état naturel il n'y a que la succession des saisons ; encore la nature sait-elle insensiblement enchaîner le froid au chaud, et ne brusque-t-elle que rarement le passage. Mais dans la société, les vêtemens divers, les degrés artificiels de température de nos

appartemens, degrés différens d'abord de celui de l'atmosphère, puis variant singulièrement entr'eux, en sorte que le même homme qui en hiver entre dans trente appartemens, se soumet souvent à trente températures différentes; les travaux pénibles auxquels la plupart des hommes se livrent, et qui les font suer abondamment; tout leur offre sans cesse des causes nombreuses qui font rapidement varier les forces de leur système dermoïde. Ainsi la surface muqueuse bronchique est-elle sans cesse en contact, dans les villes, avec mille excitans continuellement renouvelés, et dont l'air n'est point chargé dans l'état naturel. Ainsi les substances alimentaires, sans cesse variables dans leur composition, leur température, etc., changent-elles l'excitation de la surface muqueuse gastrique, et sont-elles la source d'une foule d'affections dont l'uniformité de leurs alimens exempte la plupart des animaux.

Si la peau et les surfaces muqueuses étoient toujours au même degré d'excitation par l'uniformité constante des excitans, certainement elles seroient une source bien moins abondante de maladies, comme le prouve évidemment le fœtus, qui n'est presque jamais malade, parce que toutes les causes extérieures qui agissent sur ses sensibilités cutanée et muqueuse, comme la chaleur, les eaux de l'amnios, les parois de la matrice, ne varient point jusqu'à la naissance. A cette époque, plongés dans un milieu nouveau, les animaux, considérés même dans l'état naturel et loin de la société, trouvent beaucoup plus de variétés dans les excitans qui agissent sur eux: aussi leurs maladies sont-elles naturellement bien plus fréquentes après, qu'avant la naissance. Dans la société, où

l'homme a quadruplé, sextuplé, décuplé même quelquefois le nombre des excitans qui affectent les surfaces destinées à être en contact avec les corps extérieurs, est-il étonnant que les maladies soient dans une si grande disproportion avec celles des animaux?

§ IV. *État du Système dermoïde chez le Vieillard.*

Vers le déclin de l'âge, le système dermoïde devient de plus en plus dense et serré; il ne se ramollit qu'avec beaucoup de difficulté, par l'ébullition. La gélatine qu'il donne, beaucoup moins abondante, est plus ferme, plus consistante. Je crois qu'elle seroit peu propre à faire aucune espèce de colles, même les plus fortes, à moins qu'on ne la mélangeât avec celle des animaux adultes. Sa teinte jaunâtre devient extrêmement foncée. Quand elle s'est prise par le refroidissement, il faut un feu beaucoup plus vif et plus durable pour la fondre : la portion fibreuse du derme, qui ne se fond pas ou au moins qui résiste beaucoup, est en proportion infiniment plus grande. C'est comme les os où la portion gélatineuse est en raison inverse, et la portion terreuse en raison directe de l'âge.

Le tissu dermoïde devient alors, comme tous les autres, dense et coriace; il ne peut plus entrer dans nos alimens; la dent ne le déchireroit point. Préparé avec le tannin, il est plus résistant, moins souple, et ne sauroit, à cause de cela, servir aux mêmes usages que celui qu'on extrait des jeunes animaux. Tout le monde connoît la différence des cuirs du veau et du bœuf, surtout lorsque celui-ci est un peu vieux. Cette différence tient d'abord à l'épais-

seur, qui, beaucoup plus grande dans le second que dans le premier, permet bien moins facilement de le ployer en divers sens; ensuite, à la nature même du tissu. Divisez horizontalement en deux une portion de cuir de bœuf; chaque moitié sera aussi mince que la totalité du cuir de veau, et cependant elle sera moins souple. Je fais ici abstraction des variétés qui peuvent dépendre de la quantité plus ou moins grande de tannin qui peut être combinée; je suppose toute proportion égale.

Soumis à la dessiccation, le tissu dermoïde humain devient beaucoup plus roide chez le vieillard que dans les âges précédens. La macération le ramollit plus difficilement. Les cheveux d'un enfant tombent bien plus tôt par elle, que ceux du vieillard: aussi le débourrement des vieux animaux est-il plus long à obtenir que celui des jeunes. Les tanneurs le savent très-bien. Je remarque à ce sujet que, traversée par plus de poils, la peau des animaux offre, en comparaison de celle de l'homme, une innombrable quantité de petits pores à sa surface externe; ce qui, du côté de cette surface, favorise plus chez eux l'action du tannin, lequel, s'insinuant dans les aréoles dermoïdes et les remplissant exactement d'un composé nouveau par sa combinaison avec la gélatine, fait de son tissu aréolaire un tissu plein. La macération préliminaire à laquelle on expose la peau, favorise non-seulement le débourrement, mais elle facilite encore singulièrement la pénétration du tannin, en écartant les fibres des aréoles, en rendant celles-ci plus apparentes, en agrandissant les pores extérieurs.

Plus on avance en âge, moins le sang pénètre la

peau. La rougeur des joues a disparu chez les vieillards. On ne voit plus alors cette teinte rosée que l'habitude extérieure du jeune homme et même de l'adulte présentoit, et qui dépendoit des vaisseaux serpentant à travers le tissu cellulaire des aréoles du chorion.

La pression continuelle des objets extérieurs augmente alors singulièrement l'adhérence du tissu cellulaire subjacent avec le derme. On ne peut les détacher l'un de l'autre qu'avec une extrême difficulté, en promenant sur la surface interne du chorion la lame du scalpel; circonstance qui dépend aussi de ce que le tissu cellulaire devenu plus dense, se déchire moins facilement; car cette déchirure est nécessaire alors, attendu la continuité de la couche soudermoïde, avec celle qui pénètre dans les aréoles. L'extérieur de la peau est inégal et rugueux. Toutes les rides dont nous avons parlé deviennent infiniment plus caractérisées; plusieurs appartiennent exclusivement à cet âge.

Les forces vitales du système dermoïde s'affoiblissent chez le vieillard plus que celles de la plupart des autres, parce qu'il est plus excité pendant la vie par les corps extérieurs. La plupart de ces corps passent alors sur lui sans faire aucune impression. L'habitude de sentir a émoussé la sensibilité animale. Le toucher ne s'exerce que rarement; car, comme je l'ai observé, ce sens exige pour se mettre en jeu, l'exercice préliminaire de la volonté. Nous touchons parce que nous avons préliminairement vu, entendu, goûté, etc., pour rectifier ou confirmer nos autres sensations : or le vieillard à qui tout ce qui l'entoure

est connu, pour qui rien n'est nouveau, n'est déterminé par rien à toucher. Comparez, sous ce rapport, les deux âges extrêmes de la vie. L'enfant pour qui tout ce qui frappe ses yeux, ses oreilles, son odorat, etc. est inconnu, qui trouve dans tout ce qui l'entoure des objets nouveaux de sensations, veut tout toucher, tout saisir. Ses petites mains sont dans une agitation continuelle. Toucher est pour lui un plaisir, car tout objet nouveau de sensations est agréable. Si, dans ses dernières années, l'homme étoit transporté au milieu d'objets qui n'eussent jamais frappé ses sens, il exerceroit plus souvent son toucher; mais rien ne l'excite au milieu des choses parmi lesquelles il a vécu. Voilà pourquoi la vieillesse n'est plus l'âge des jouissances. En effet tous nos plaisirs sont presque relatifs; nous en avons peu d'absolus: or, comme l'habitude émousse tous les plaisirs relatifs, lesquels cessent par là même qu'ils ont existé, plus les ans accumulent de sensations, moins ils nous en laissent de nouvelles à éprouver, et plus ils tarissent les sources du bonheur. Par une raison contraire, l'âge le plus heureux est l'enfance, parce qu'on a devant soi tout le champ des sensations à parcourir. L'homme à chaque pas de sa carrière, laisse derrière lui une cause de ses jouissances. Arrivé au bout, il ne trouve plus que l'indifférence, état bien convenable à sa position, puisqu'il diminue la distance qui sépare la vie d'avec la mort.

La sensibilité organique de la peau n'est pas moins émoussée chez le vieillard, que sa sensibilité animale; de là les phénomènes suivans : 1°. on absorbe difficilement à cet âge les miasmes contagieux; presque tous passent impunément sur la surface cutanée. 2°.

L'exhalation de la sueur est constamment moindre; presque jamais elle n'est sujette à ces accroissemens considérables que nous présente si souvent l'adulte. 3°. L'enduit huileux est aussi fourni en bien plus petite quantité : de là la sécheresse habituelle de l'extérieur de la peau, la gerçure de l'épiderme en certains cas, etc. 4°. Toutes les maladies qui supposent un accroissement de cette sensibilité organique, sont beaucoup plus rares. L'érésipèle, et les divers genres d'éruptions en sont une preuve. Lorsque ces affections arrivent, elles prennent un caractère de lenteur remarquable. 5°. La peau résiste beaucoup moins au froid extérieur ; elle perd avec facilité le calorique du corps, qui tend toujours à s'échapper pour se mettre en équilibre avec celui du milieu environnant: aussi le vieillard cherche-t-il toujours la chaleur. 6°. Je suis très-persuadé que la peau résisteroit aussi moins à cet âge, à un degré de température supérieur à celui du corps, et que de même qu'elle laisse facilement perdre le calorique intérieur dans un milieu plus froid, elle laisseroit pénétrer l'extérieur dans un milieu plus chaud. Il seroit bien curieux de répéter aux deux âges extrêmes de la vie, les expériences des médecins anglais.

SYSTÈME ÉPIDERMOÏDE.

Pour peu qu'on examine attentivement les objets, il est facile d'apercevoir l'immense différence qu'il y a entre le système précédent et celui-ci que les physiologistes ont considéré comme une de ses dépendances. Organisation, propriétés, composition, fonctions, accroissement, etc., rien ne se ressemble dans l'un et l'autre. Il suffit de les exposer, pour faire sentir la ligne de démarcation qui les sépare.

Je place dans le dernier, 1°. l'épiderme extérieur; 2°. celui qui se déploie sur le système muqueux, ou au moins sur une des ses parties; 3°. les ongles. Quoique ces derniers soient très-différens de l'épiderme, par leur apparence extérieure, cependant tant de caractères les en rapprochent, qu'il est difficile de ne pas en faire un même système. En effet, les ongles servent d'épiderme à la peau qui leur est subjacente; ils se continuent avec celui des doigts d'une manière évidente, se détachent et se régénèrent pendant la vie, avec les mêmes phénomènes. La composition paroît être très-analogue. Le genre des excroissances est le même. Après la mort, les ongles se détachent par les mêmes moyens que l'épiderme, et font alors, pour ainsi dire, corps avec lui, etc.

ARTICLE PREMIER.

De l'Épiderme extérieur.

L'ÉPIDERME extérieur est une membrane transparente, plus ou moins épaisse, suivant les régions, recouvrant par-tout la peau, et recevant immédiatement l'excitation des corps extérieurs qui agiroient trop vivement sur celle-ci.

§ Ier. *Formes, rapports avec le derme, etc.*

On voit sur l'épiderme les mêmes rides que sur la peau, parce que, exactement contigus, tous deux se plissent en même temps. Différens pores s'ouvrent à sa surface, après avoir traversé son épaisseur. Les uns transmettent les poils; ce sont les plus apparens: d'autres livrent passage aux exhalans. On ne voit point ceux-ci dans l'état naturel, parce que leur disposition est oblique, et qu'ils s'ouvrent entre deux petites lames qui, appliquées l'une contre l'autre quand on ne sue pas, cachent leur terminaison. Mais si, la peau étant très-sèche, on vient à suer tout à coup, comme après une boisson théiforme, alors les gouttelettes qui s'échappent de toute la surface cutanée, n'ayant pas eu le temps de se réunir en une couche humide, mais restant isolées, on distingue, par les lieux où elles existent, l'orifice des exhalans. D'ailleurs, si on examine contre le jour une portion un peu large d'épiderme, sa transparence laisse distinguer une foule de petits pores séparés les uns des autres par des intervalles, et qui traversent son épaisseur dans une

direction oblique. Il n'y a que la plante des pieds et la paume des mains où l'on ne puisse pas faire cette observation, à cause de l'épaisseur. Il est impossible de distinguer dans ces pores les orifices absorbans d'avec ceux des exhalans, même à l'instant où le mercure pénètre les premiers par les frictions.

La surface interne de l'épiderme est très-adhérente à la peau. Les moyens d'union de l'un avec l'autre sont d'abord les exhalans, les absorbans et les poils, qui, en traversant le premier, lui adhèrent plus ou moins, et le fixent ainsi à la seconde dont ils naissent. En isolant l'épiderme par la macération, moyen le plus propre à le ménager, on voit à sa surface interne une foule de petits prolongemens plus ou moins longs, et qui, examinés attentivement, ne paroissent être autre chose que l'extrémité rompue des exhalans et des absorbans. En effet, ces petits prolongemens qu'on soulève facilement, et qui paroissent alors comme des petits bouts de fil lorsqu'ils sont un peu marqués, mais qui n'offrent que des inégalités lorsqu'ils sont restés très-courts, affectent tous une disposition oblique, et vont se terminer aux pores que nous avons dit traverser l'épaisseur de l'épiderme pour se rendre à sa surface. Leur existence suffit, à la première inspection, et sans le secours d'aucun microscope, pour distinguer la face interne et la face externe de cette membrane. Les espaces qui les séparent sont plus ou moins larges. Au niveau de ces espaces, les adhérences sont moindres. C'est à ce niveau que se forme cette foule de petites vésicules épidermoïdes dont se couvre la peau plongée dans l'eau bouillante. Les intervalles déprimés, qui séparent ces vésicules, sont les endroits

où correspondent les exhalans qui n'ont point permis à l'épiderme de se soulever. Lorsque l'ébullition est long-temps continuée, ils se détachent aussi.

On ne sauroit donc douter que tous ces prolongemens vasculaires ne servent puissamment à unir l'épiderme au chorion. Comment dans leur intervalle l'adhérence se fait-elle? Je l'ignore; mais elle est réelle, quoique moins sensible. Le tissu cellulaire paroît n'y être pour rien, comme je l'ai dit.

Tout le monde sait qu'une foule de causes rompent les adhérences de l'épiderme, et la soulèvent. Ces causes sont, 1°. toute inflammation un peu vive, quelle que soit son espèce. On sait qu'à la suite des érésipèles, des phlegmons, des furoncles, des éruptions cutanées de nature diverse, l'épiderme se détache constamment : alors il n'y a point de fluide qui le soulève. Les exhalans ne sauroient en fournir puisqu'ils sont pleins de sang; il est sec en se détachant. 2°. Diverses éruptions cutanées, qui ne portent point le caractère inflammatoire, comme les dartres, etc., détachent aussi l'épiderme au niveau de l'endroit où elles existent. Le plus communément il s'enlève alors sous forme d'écailles sèches : de là sans doute l'idée de certains auteurs qui lui ont attribué une structure écailleuse, structure qu'aucune expérience, aucune observation faites sur l'épiderme considéré dans l'état naturel, ne sauroient établir. Ce soulèvement en écailles tient absolument à la même cause que la formation des vésicules qui a lieu un instant après que la peau a été plongée dans l'eau bouillante, savoir, à l'adhérence plus grande des vaisseaux exhalans qui viennent se rendre aux pores épider-

moïdes. Observez en effet que c'est toujours dans l'intervalle de ces pores que se produisent les écailles, qui n'existent point dans la nature, mais qui dépendent uniquement de la manière dont la membrane se soulève. Par exemple, quand des dartres se forment au menton, les pores par où passent les poils ne se détachent pas : l'épiderme seul de l'intervalle de ces pores, est séparé de la peau; or comme ceux-ci sont très-rapprochés, les écailles sont extrêmement petites; c'est une espèce de poussière. 3°. Toutes les fois que l'épiderme est soulevé un peu sensiblement par les inégalités cutanées, le moindre frottement le détache au niveau de ces inégalités. Voilà comment, après des frictions sèches un peu fortes, une peau rugueuse devient toute écailleuse, tandis qu'une qui est lisse n'en éprouve aucune altération; c'est même ce qui, avec l'apparence extérieure, contribue beaucoup au désagrément de l'une et à la beauté de l'autre. 4°. A la suite des fièvres essentielles, et même de plusieurs affections des viscères intérieurs, la peau qui a ressenti l'influence sympathique du mal, est devenue le siége d'une altération qui, sans s'annoncer par aucun signe extérieur, a suffi pour rompre les liens qui l'unissent à l'épiderme, lequel s'enlève de toutes parts. 5°. On sait que l'action du vésicatoire, qui attire une grande quantité de sérosité à la surface externe du chorion, fait déchirer les exhalans qui passent de lui à l'épiderme; en sorte que cette sérosité s'épanche sous celui-ci, et forme une poche plus ou moins considérable. L'eau ne s'échappe pas par les pores ouverts, parce que leur insertion oblique à travers l'épiderme fait que leurs parois, appliquées les unes contre

les autres par la pression de l'eau, lui opposent un obstacle. C'est pour la même raison que, quoique ces pores soient très-sensibles, comme je l'ai dit, dans la transparence d'un morceau isolé d'épiderme vu contre le jour, ce morceau soutient le mercure, sans livrer passage à ses molécules. 6°. Sur le cadavre, la plupart des moyens précédens, qui ne produisent leur effet qu'en vertu d'une altération des forces vitales, sont nuls pour soulever l'épiderme. La putréfaction, la macération et l'ébullition sont ceux par lesquels on y parvient. Tous agissent en rompant les prolongemens qui s'étendent du derme à l'épiderme, quoique le mécanisme de cette rupture ne soit pas exactement connu.

§ II. *Organisation, composition, etc.*

Les auteurs ont fait beaucoup de conjectures, qu'il est inutile de rapporter ici, sur la structure épidermoïde. Je vais dire ce que la stricte observation y démontre. Son épaisseur est en général assez uniforme dans toutes les parties. Il ne m'a pas paru qu'elle augmente ou diminue, suivant les variétés d'épaisseur de la peau au dos, à l'abdomen, aux membres, etc. Il n'y a qu'à la plante des pieds, à la paume des mains et à la face correspondante des doigts, que cette épaisseur devient plus grande. Elle est même si marquée en ces endroits, qu'il n'y a aucune proportion entr'eux et les autres parties du corps sous le rapport de cette membrane : c'est surtout vers le talon qu'elle présente ce caractère. Cet excès d'épaisseur paroît tenir à diverses lames qui sont appliquées les unes sur les autres, et qui semblent surajoutées

à la lame de l'épiderme ordinaire; mais il y a aussi une différence réelle, quoique peu connue, dans l'organisation : par exemple, lorsque l'épiderme a été enlevé de dessus ces parties par la macération, on ne voit point, comme dans les autres, ces petites appendices ou inégalités assez régulièrement parsemées, et qui sont les restes des exhalans rompus. En ces endroits ces vaisseaux se déchirent plus net sur la surface interne de l'épiderme, où se voient seulement les traces des rides dont nous avons parlé.

J'attribue à cet excès d'épaisseur de l'épiderme de la plante des pieds et de la paume des mains, la difficulté qu'ont les vésicatoires, souvent même leur impossibilité de prendre en ces endroits, où je les ai fait souvent appliquer, parce que je croyois que, la sensibilité y étant plus grande, ils y produiroient plus d'effet dans certaines maladies. L'inutilité des tentatives m'a forcé à y renoncer.

Cette épaisseur ôte à l'épiderme la transparence qu'il a dans les autres endroits; il est blanchâtre, opaque même, à la main et au pied. Aussi l'épiderme qui, chez les nègres, n'étant pas coloré, laisse partout voir la noirceur du tissu réticulaire subjacent, cache-t-il en partie cette noirceur en cet endroit. Cependant j'ai observé, par le moyen de la macération, que la teinte moins foncée de la plante des pieds et de la paume des mains dépend aussi, dans cette race, de ce que le tissu réticulaire est réellement moins coloré. On diroit que tout est rapporté à la sensibilité animale dans cette région, dont le réseau capillaire paroît moindre, et où tous les phénomènes qui dérivent de la sensibilité organique sont bien moins actifs.

En examinant sous ce rapport, la main et le pied d'un nègre, j'ai été conduit à faire sur la coloration du corps réticulaire quelques autres expériences qui vont être l'objet d'une petite digression. 1°. En plongeant dans l'eau bouillante un morceau du derme pris dans une région quelconque, il noircit presque tout à coup du double; ce qui dépend probablement de ce que les fibres, en se rapprochant par le racornissement, rapprochent les molécules colorantes, d'où naît un noir plus foncé. Ce phénomène est extrêmement frappant, en comparant le morceau plongé dans l'eau à un autre de la même région laissé au-dehors. 2°. La macération d'un mois ou deux, tantôt enlève l'épiderme sans le corps réticulaire, siége de la coloration, tantôt détache tout simultanément. 3°. Un séjour de quelques jours dans l'eau froide, ne produit aucun effet sensible. 4°. Une coction longtemps continuée ne change presque pas cette couleur, après la teinte foncée qu'elle lui a donnée tout à coup. Seulement en raclant avec un scalpel la surface externe de la peau, qui est réduite alors en une espèce de pulpe gélatineuse, on en détache facilement le corps réticulaire coloré, qui cependant reste toujours adhérent à une petite portion de chorion. 5°. L'acide sulfurique, qui réduit la peau comme tous les autres organes à une espèce d'état pulpeux, fait aussi qu'on peut facilement enlever cette portion colorée, qui se détache par portions isolées, mais dont il n'altère presque pas la nuance. 6°. L'acide nitrique, quoique très-peu affoibli, ne facilite point autant le détachement de cette portion colorée. Il jaunit la surface interne de la peau et l'épiderme; mais

il ne m'a paru produire que très-peu cet effet sur la noirceur du corps réticulaire. 7°. Plongé pendant vingt-quatre heures dans une dissolution de pierre à cautère, un morceau de peau de nègre ne m'a semblé y avoir subi aucune altération dans sa couleur. J'ai fait la même observation en me servant d'une lessive de potasse. 8°. La putréfaction détache la portion colorée de la peau, tantôt avec l'épiderme, tantôt isolément, mais elle n'altère pas sa couleur. Je n'ai pas essayé d'autres agens pour connoître la nature de cette couleur de la peau des nègres. Revenons à l'épiderme que nous avions momentanément perdu de vue.

Là où il est très-épais, comme à la surface concave du pied et de la main, on voit qu'il est manifestement formé par des lames superposées, et qu'on sépare avec assez de difficulté les unes des autres, parce qu'elles adhèrent intimement entr'elles. Par-tout ailleurs qu'au pied et à la main, il n'y a qu'une simple lame : aucun fluide ne pénètre le tissu épidermoïde. Coupé en différens sens, soit sur le vivant, soit sur le cadavre, il ne laisse rien suinter. Les écailles qu'il fournit sont constamment sèches, arides même : aucun vaisseau sanguin n'y existe. Les absorbans et les exhalans ne font que le traverser sans s'y anastomoser, sans serpenter dans son intérieur avant de s'ouvrir à sa surface, comme il arrive dans les membranes séreuses, qui à cause de cela noircissent par l'injection, quoique peu de sang paroisse y aborder pendant la vie. L'épiderme au contraire ne se colore jamais par ce moyen, même lorsque l'injection, étant très-fine d'une part et poussée avec succès d'autre part, pleut

à la surface externe de la peau. Ainsi, dans l'inflammation, où tous les exhalans cutanés sont pleins de sang qu'ils ne contiennent pas dans l'état naturel, jamais ce fluide n'aborde à l'épiderme, qui est constamment étranger à toutes les maladies du corps réticulaire subjacent, et qui, seulement distendu par elles, se détache, puis se renouvelle.

Les nerfs sont visiblement étrangers à l'épiderme. Il en est de même du tissu cellulaire : aussi jamais les bourgeons charnus, que ce tissu forme spécialement, ne naissent de cette membrane; jamais les excroissances dont elle est le siége ne portent le caractère des tumeurs diverses que le tissu cellulaire concourt spécialement à former, tels que les fongus, les squirrosités, etc.

D'après cela, il est évident qu'aucun des systèmes généraux communs à tous les organes, n'entre dans le système épidermoïde. Il n'a donc point la base commune de toute partie organisée; il est pour ainsi dire inorganique sous ce rapport.

Le tissu épidermoïde ne présente aucune fibre dans son intérieur; il est en général très-peu résistant, se rompt à la suite d'une très-petite distension, excepté aux doigts et à la main où il résiste plus, à cause de son épaisseur.

L'action de l'air ne l'altère presque pas. Seulement lorsqu'on l'y expose après l'avoir enlevé sous la forme d'une lame assez large, il durcit un peu, devient un peu plus consistant, et se déchire avec un peu plus de peine. Il est, après les cheveux et les ongles, celui de tous les organes dont la dessiccation change le moins l'état naturel. Il devient aussi par elle un peu plus

transparent; mais du reste il reprend absolument son état ordinaire, quand on le replonge dans l'eau; ce qui prouve qu'il en contenoit un peu dans cet état. L'action de l'air, si promptement efficace sur la peau, dans la putréfaction, le laisse alors absolument intact. Il se soulève seulement, mais ne se putréfie point lui-même. Séparé par ce phénomène, et un peu lavé pour le débarrasser des substances fétides qui pourroient y être restées adhérentes, il n'exhale aucune mauvaise odeur. Long-temps gardé à l'air humide, seul et bien isolé des parties voisines, il ne s'altère point. Il est, après les cheveux et les ongles, la substance animale la plus incorruptible. Je conserve un pied trouvé dans un cimetière, et dont la peau et la graisse sont transformées en une substance grasse, onctueuse, dure et qui brûle à la chandelle, tandis que l'épiderme, très-épais, n'est presque pas changé de nature.

L'action de l'eau sur l'épiderme peut se considérer sous plusieurs rapports. 1°. Dans l'état de vie elle le blanchit lorsqu'elle est un peu long-temps en contact avec lui, et en même temps elle le fait rider en divers points. On voit souvent ce phénomène sur les mains à la sortie du bain; mais il est surtout apparent après dix à douze heures de l'application d'un cataplasme émollient, dans lequel l'action de la farine est nulle, et où c'est l'eau qui produit tout l'effet. Cette blancheur de l'épiderme paroît alors tenir à ce qu'il s'imbibe véritablement de fluide. C'est le même phénomène qui arrive aux membranes séreuses, fibreuses, etc., lesquelles, devenues d'abord artificiellement transparentes par le dessèchement, blanchissent de nouveau quand on les plonge dans l'eau. Ici l'épi-

derme, naturellement transparent, blanchit par l'addition de ce fluide. Dans cet état il rend la sensibilité des papilles infiniment plus obtuse; je l'ai souvent experimenté sur moi-même, en m'appliquant le soir sur la main un cataplasme que je levois le lendemain. Quand l'eau qui a imbibé l'épiderme s'est évaporée, il redevient transparent, se déride, reprend son état naturel, et laisse la sensibilité de la peau redevenir apparente. Au reste, ce phénomène est observé surtout sur l'épiderme du pied et de la main, car ailleurs il n'est souvent pas sensible. 2°. Sur le cadavre, l'épiderme isolé de la peau, et plongé dans l'eau, blanchit aussi, mais ne se ride point. Resté dans l'eau en macération, il n'y éprouve aucune altération putride. Seulement il s'élève à la surface du fluide une foule de molécules qui juxta-posées forment une pellicule blanchâtre dont j'ignore la nature. Au bout de deux ou trois mois, l'épiderme ainsi resté dans l'eau, se ramollit, ne se gonfle point, et se déchire avec une extrême facilité; il ne se réduit point en une pulpe analogue à celle des autres organes aussi macérés. 3°. Soumis à la coction, l'épiderme n'éprouve point, à l'instant de l'ébullition, un racornissement comme tous les autres organes. Voilà même pourquoi, tandis que par ce racornissement, la peau diminue beaucoup d'étendue, l'épiderme qui reste le même est obligé de se plisser en divers sens. Lorsque l'ébullition se prolonge, cette membrane devient moins résistante, se rompt avec une extrême facilité, mais ne se réduit jamais en gélatine, ne prend point une couleur jaunâtre, ne devient point élastique comme les organes qui four-

nissent beaucoup de cette substance ; d'ailleurs on sait que le tissu épidermoïde ne se combine point avec le tannin, qu'il est même un obstacle pour celui-ci qui tend à pénétrer la peau. Après une longue coction, les lames diverses qui composent l'épiderme de la paume de la main, et surtout celui de la plante du pied, deviennent extrêmement faciles à séparer : c'est même la manière de bien voir leur structure laminée. Entre ces lames souvent il se forme au pied, de petites vésicules remplies de sérosité.

Le calorique produit sur l'épiderme des phénomènes tout différens de ceux qu'éprouvent les autres systèmes, par le contact de ce corps. Un morceau de cette membrane bien desséché par l'action de l'air, et exposé à la flamme d'une chandelle, 1°. ne se racornit presque point, comme le fait par exemple un morceau de peau desséché aussi, 2°. exhale une odeur fétide analogue à celle de la corne brûlée, et différente de celle de tous les autres tissus qu'on expose à la même expérience, 3°. brûle avec une extrême facilité, ce qui n'arrive à aucun des systèmes précédens desséchés; souvent même il suffit d'y mettre le feu par un bout pour qu'il se consume en totalité. 4°. A l'endroit de la flamme on voit un fluide noirâtre bouillonnant, laissant souvent échapper des gouttelettes enflammées, et extrêmement analogue à celui d'une plume qu'on fait brûler. C'est manifestement une huile, laquelle entretient la combustion par son extrême abondance, et ne paroît se trouver en aussi grande quantité que dans les cheveux et les ongles. Cette huile mérite une considération particulière : c'est elle qui donne en brûlant une odeur si désagréable, et qui forme ces

gouttelettes enflammées et blanchâtres dont nous avons parlé. Il paroît qu'elle est de même nature que celle que le cit. Bertholet a obtenue des cheveux, en si grande proportion. Après la combustion il reste un charbon noirâtre, et que je n'ai point analysé.

La lumière ne paroît pas avoir une grande action sur l'épiderme, que j'ai trouvé de même couleur, et sur les portions de peau noircies par elle, et sur celles qui avoient été à l'abri.

L'acide nitrique jaunit très-sensiblement l'épiderme, plus même qu'aucune autre substance animale; mais il ne le dissout qu'avec une extrême difficulté. Le sulfurique agit au contraire très-fortement sur lui, surtout quand il est un peu concentré. Lorsqu'on le retire peu de temps après l'y avoir plongé, il est devenu très-mince, extrêmement transparent, semblable presque sous ce rapport à la pellicule qu'on enlève de dessus les oignons. Ce phénomène curieux m'a souvent frappé. Laissé trop long-temps dans l'acide, l'épiderme finiroit par s'y dissoudre entièrement.

Les lessives alcalines dissolvent cette membrane, mais assez difficilement. L'alcali pur a une action assez prompte sur elle.

L'alcool n'a aucune influence sur l'épiderme.

§ III. *Propriétés.*

L'épiderme n'a que très-peu d'extensibilité, puisque la moindre tumeur cutanée le fait déchirer et soulever, soit en écailles, comme dans les dartres, soit par plaques plus larges, comme dans les vésicatoires. Cependant il n'en est pas entièrement privé, comme le prouve l'ampoule qui survient dans le der-

nier cas. Sa contractilité de tissu est nulle. On observe qu'en cessant d'être distendue, cette ampoule reste flasque et ne revient jamais sur elle-même.

Toute espèce de sensibilité animale est étrangère à l'épiderme. On sait qu'on le pique, qu'on le coupe, qu'on le déchire impunément. C'est surtout à la paume des mains et à la plante des pieds qu'on fait facilement ces expériences. L'épaisseur de cette membrane est telle en cet endroit, qu'on peut en enlever des lames, comme on le voit faire à ceux qui essayent le tranchant d'un instrument, qu'il est possible même, comme le font la plupart des cuisiniers, de les mettre en contact avec des charbons ardens, que ce n'est point une chose impossible, que de marcher sur un fer rouge, etc. C'est en vertu de cette insensibilité qu'il amortit l'action des acides, des alcalis caustiques, et de tous les forts excitans qui, mis en contact avec le derme laissé à nu par le vésicatoire, sont excessivement douloureux.

L'épiderme diffère des autres organes privés, ainsi que lui, de sensibilité animale, comme les cartilages, les tendons, les aponévroses, etc., en ce qu'il n'est jamais susceptible d'en acquérir; au lieu qu'eux, pour peu qu'ils soient excités, en prennent souvent une supérieure à celle des organes qui en jouissent naturellement. D'où cela vient-il? De ce que pour naître dans un organe il faut que la sensibilité animale y trouve déjà ses rudimens, il faut que cet organe jouisse de la sensibilité organique, laquelle en s'exaltant par l'irritation, se transforme en animale : or, l'épiderme paroît aussi dépourvu de cette dernière propriété, ainsi que de la contractilité in-

sensible. En effet, 1°. il ne s'y fait aucune circulation sensible. 2°. Les exhalans et absorbans qui le traversent lui sont absolument étrangers. 3°. Jamais aucun phénomène maladif, qui suppose la sensibilité organique, ne se manifeste dans l'épiderme. Il ne s'enflamme point; il est passif dans toutes les affections cutanées, et n'y participe jamais malgré sa continuité. L'impossibilité de s'enflammer fait qu'il est un obstacle, par-tout où il existe, aux adhérences cutanées, qui ne peuvent avoir lieu que quand il est enlevé. Sa surface interne, soulevée par le vésicatoire, et réappliquée sur le derme par l'évacuation de la sérosité de l'ampoule, au moyen d'une petite piqûre, ne s'y réunit jamais non plus. 4°. Les excroissances dont il est le siége, comme les cors, comme certaines indurations, etc., sont inertes, sèches ainsi que lui, et sans circulation intérieure; si elles sont douloureuses, c'est par la pression exercée sur les nerfs subjacens, et non par elles-mêmes. 5°. Aucun travail sensible ne se fait dans l'épiderme; il s'use sans cesse par le frottement, comme les corps inorganiques, et se reproduit ensuite.

Cette destruction continuelle de l'épiderme n'a point assez fixé l'attention des physiologistes. Voici les preuves de sa réalité: 1°. si avec une lame de couteau on racle un peu fortement sa surface externe, on en enlève une poussière abondante que l'acide sulfurique dissout facilement, et qui est grisâtre. L'épiderme blanchit un peu en cet endroit, puis reprend sa couleur, surtout si on le mouille. En raclant de nouveau on n'enlève point une poussière nouvelle, il faut, pour en obtenir, douze ou vingt heures d'intervalle. 2°. Cette

substance devient surabondante quand depuis long-temps la peau n'a pas été lavée. Voilà pourquoi ceux qui trempent dans l'eau leurs pieds qu'ils n'ont point nettoyés depuis une époque éloignée, et qui se frottent la peau, en détachent une si grande quantité. C'est surtout à la plante du pied que se forme en abondance cette substance. Souvent sur les cadavres on observe qu'elle forme presque une couche nouvelle ajoutée à l'épiderme, mais qui en est très-distincte, et qu'on enlève avec facilité. J'attribue cette circonstance à l'épaisseur qu'a l'épiderme en cet endroit. Sans doute nous en trouverions aussi beaucoup sur la main, sans le frottement habituel de cette partie. On y en observe souvent chez les malades des hôpitaux, après un long séjour dans le lit sans se nettoyer.

L'eau enlève naturellement cette substance, produit de la destruction de l'épiderme, et qui, se mêlant avec les résidus de la transpiration, que l'air ne peut emporter par vaporisation, fait que le bain est pour ainsi dire, comme je l'ai observé, un besoin naturel. Quoiqu'elle ne soit ni exhalée, ni absorbée, et que sa production paroisse mécaniquement due au frottement, cependant on peut, sous son rapport, considérer l'épiderme comme un émonctoire du corps, puisqu'elle est renouvelée par une substance venant du derme, à mesure que celle-ci est emportée.

Puisque l'épiderme n'a pas de propriétés vitales, il est manifeste qu'il ne peut être le siége d'aucune espèce de sympathies, lesquelles sont des aberrations de ces propriétés. D'après tout cela, sa vie est extrêmement obscure; je doute même qu'il en ait une réelle. On diroit presque que c'est un corps demi-organisé,

inorganique même, que la nature a placé entre les corps brutes extérieurs et le derme qui est essentiellement organisé, pour leur servir de passage et de gradation.

L'épiderme a une propriété très-distincte de celles de la plupart des autres systèmes; c'est celle de se reproduire lorsqu'il a été enlevé. Il croît de nouveau et se reforme avec une apparence exactement analogue à celle qu'il présentoit d'abord; c'est même ce qui le différencie de quelques autres systèmes, tel que le cellulaire, qui poussent des végétations lorsqu'ils sont mis à nu, mais qui ne se reproduisent que d'une manière irrégulière et toute différente de leur état naturel. Comment l'épiderme se reproduit-il ainsi? Est-ce la pression de l'air atmosphérique qui rend calleuse la surface externe de la peau? est-ce l'air qui, en se combinant avec les produits qui s'échappent de cette surface, forme un composé nouveau? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est, 1°. que cette production est toute différente de celle des organes intérieurs; 2°. qu'elle ne peut avoir lieu que sur la peau, et que la pellicule mince qui recouvre toutes les autres parties cicatrisées, à la suite d'une plaie avec perte de substance, ne lui ressemble nullement et présente même une texture toute différente. Aussi cette pellicule ne s'enlève-t-elle pas par les moyens divers qui font soulever l'épiderme; aussi devient-elle souvent le siége d'une sensibilité vive à laquelle il est toujours étranger. C'est ce qui arrive surtout dans les changemens de temps, époque à laquelle les cicatrices deviennent, comme on sait, très-douloureuses : j'ai souvent alors observé que

non-seulement l'intérieur, mais la pellicule même de la cicatrice sont sensibles. D'ailleurs, à l'époque où cette pellicule se forme, des vaisseaux rouges la pénètrent manifestement, tandis que rien de semblable ne s'observe dans la formation de l'épiderme.

C'est cette faculté de se reproduire qui est mise en jeu dans beaucoup d'excroissances épidermoïdes, comme dans les cors, les callosités qui n'ont de commun que le nom avec celles qui bordent les fistules, etc. Toutes ces excroissances sont insensibles, sans vaisseaux, sans nerfs, de même consistance et de même couleur que l'épiderme; elles s'en détachent souvent et se reforment ensuite. Il paroît que les pressions extérieures influent beaucoup sur leur développement : les souliers trop étroits, les corps solides qu'embrassent les mains des forgerons et autres ouvriers, en sont la cause fréquente.

Je conserve une grande partie de la peau d'un homme mort à l'Hôtel-Dieu, et dont l'épiderme triple en épaisseur depuis sa naissance et même dans le sein de sa mère, de ce qu'il est dans l'état ordinaire, avoit été sujet pendant toute la vie à une sorte de desquamation continuelle qui le faisoit paroître dans toute son étendue sous l'aspect d'une dartre générale, quoique rien de semblable à cette affection n'eût lieu sur le derme qui étoit parfaitement intact. La face seule étoit exempte de ce vice de conformation.

L'épiderme ne se reproduit pas seulement quand il a été enlevé en totalité, mais encore quand des lames superficielles ont été seules emportées, surtout au pied et à la main où d'autres lames naissent sur celles que la section a mises à nu; ce qui prouve bien

que ce ne sont pas, comme on dit, les sucs du corps réticulaire qui le forment en se desséchant.

§ IV. *Développement.*

Ceux qui ont cru que l'épiderme se forme par pression, se seroient désabusés s'ils eussent examiné celui du fœtus qui est déjà très-marqué, plus même à proportion que beaucoup d'autres systèmes. On l'observe dès que la peau commence à sortir de l'espèce d'état pulpeux dont nous avons parlé. Au bout du cinquième mois, il a déjà des proportions analogues à celles qu'il présentera par la suite. Très-épais à la plante du pied et à la paume des mains, il est très-mince ailleurs; il se détache avec facilité par tous les moyens que nous avons indiqués. On sait que sur les fœtus péris et putréfiés dans le sein de leur mère, il se trouve en grande partie détaché. A l'endroit du cordon ombilical, il se continue d'une manière insensible avec la peau.

A la naissance, quoiqu'en contact avec un fluide nouveau pour lui, il n'éprouve pas une grande altération; ce qui prouve bien que l'air n'est pour rien, ou pour très-peu de chose dans sa formation. Il s'épaissit à mesure qu'on avance en âge, et suit, sous ce rapport, à peu près les mêmes proportions que la peau. Au-delà de la vingt-sixième ou trentième année, il ne prend plus d'augmentation. J'ai fait soulever en plusieurs endroits l'épiderme du vieillard; il ne m'a pas paru différer beaucoup de celui de l'adulte; seulement il est un peu plus sujet à s'écailler, et un peu plus épais. Chez quelques malheureux qui viennent se réfugier dans les hôpitaux, souvent

entre les gerçures qu'il présente, se loge la vermine, qui ensuite écarte ses lames et vient habiter entr'elles; en sorte que j'ai vu l'épiderme recéler ainsi dans son intérieur des milliers de petits animaux, qui bien évidemment se trouvoient entre deux lames de cette membrane, et n'étoient point à nu sur le corps réticulaire et les papilles. C'est même le seul moyen qui m'ait présenté la structure laminée de l'épiderme, ailleurs qu'au pied et à la main, où je n'ai point vu la vermine se loger ainsi.

Les gerçures de l'épiderme paroissent tenir chez le vieillard à la sécheresse où il se trouve à cause du défaut d'exhalation; c'est ce qui rend la peau si rugueuse et si âpre. Ce qui y contribue encore, c'est que comme elle offre beaucoup d'inégalités à cause de ses nombreux replis, les frottemens plus ressentis par ces endroits saillans, écaillent l'épiderme: ainsi sur l'adulte la même cause le rend-elle écailleux sur une peau tuberculeuse, tandis qu'une peau bien lisse et bien tendue par la graisse, éprouve sans nulle desquamation toute espèce de frottement.

ARTICLE DEUXIÈME.

Épiderme intérieur.

Tous les auteurs ont admis l'épiderme des membranes muqueuses. Il paroît même que la plupart ont cru qu'il n'y a que cette portion de la peau qui descend dans les cavités pour les tapisser. Haller en particulier est de cette opinion. Mais la moindre inspection suffit pour remarquer qu'ici comme à la

peau, il ne forme qu'une couche superficielle au corps papillaire et au chorion. L'eau bouillante qui le détache de dessus le palais, la langue, le pharynx même, laisse ensuite apercevoir à nu les deux autres couches.

§ Ier. *Épiderme de l'origine des Surfaces muqueuses.*

L'épiderme est très-distinct à toutes les origines du système muqueux, sur le gland, à l'entrée de l'anus, de l'urètre, des fosses nasales, de la bouche, etc.... Il se démontre dans ces endroits par les excoriations qui y surviennent, aux lèvres principalement, par la dissection avec une lancette très-fine, par l'action de l'eau bouillante, la macération, la putréfaction et les épispastiques mêmes, comme le prouve le procédé des anciens qui, pour rafraîchir les bords libres du bec de lièvre, employoient ce moyen. La finesse de cet épiderme est beaucoup plus grande qu'à la peau; à mesure qu'il devient plus profond cette finesse augmente. C'est à cette circonstance qu'il faut rapporter la facilité qu'on éprouve à produire, à travers cette membrane, différentes modifications remarquables, lorsque par les procédés galvaniques, on arme de zinc la surface de la langue, d'un autre métal la surface muqueuse de la conjonctive, de la pituitaire, de la surface du rectum, des gencives, etc., et qu'on met en contact médiat ou immédiat ces métaux divers.

L'épiderme muqueux se reproduit avec promptitude lorsqu'il a été enlevé. Dépourvu de toute espèce de sensibilité animale et organique, il est sous ce rap-

port destiné, comme à la peau, à garantir le corps papillaire très-sensible, qui lui est subjacent. C'est à sa présence sur les membranes muqueuses, qu'on doit en partie attribuer la faculté qu'elles ont d'être exposées à l'air, et même au contact des corps extérieurs, sans s'exfolier, ni s'enflammer, comme dans l'anus contre nature, les chutes du rectum, etc.; tandis que les membranes séreuses ne supportent jamais impunément ce contact.

Au reste, la nature de l'épiderme muqueux est la même que celle du cutané. Soumis à l'action des mêmes agens, il donne les mêmes résultats. Les excroissances formées à sa surface sont aussi analogues, quoique beaucoup plus rares. Il devient calleux par la pression. Chopart cite l'exemple d'un berger dont l'urètre présentoit cette disposition, à la suite de l'introduction fréquemment répétée d'une petite baguette pour se procurer des jouissances voluptueuses. On connoît la densité que prend cette enveloppe dans l'estomac des gallinacées, dans certaines circonstances où les membranes muqueuses sortent au dehors, comme dans les chutes de l'anus, du vagin, de la matrice, etc. Quelquefois alors la pression des vêtemens produit dans cet épiderme, une épaisseur sensiblement plus grande que celle qui lui est naturelle; c'est même ce qui fait alors en partie perdre à ces membranes le rouge vif qui les caractérise dans l'intérieur.

§ II. *Épiderme des Surfaces muqueuses profondes.*

A mesure qu'on s'avance dans la profondeur des

membranes muqueuses, l'épiderme s'amincit peu à peu, et finit bientôt par devenir presque insensible. 1°. Dans l'estomac, les intestins, la vessie, les vésicules de la bile et de la semence, dans tous les excréteurs, etc., l'instrument le plus délicat ne peut le soulever. 2°. Jamais dans la macération et dans l'ébullition du système muqueux de ces parties, je n'ai vu l'épiderme se soulever à sa surface. 3°. J'ai extrait du ventre d'un chien une portion d'intestin; sa tunique muqueuse a été mise à découvert par une incision, et j'ai appliqué dessus un épispastique : plus de rougeur s'est manifestée sur la surface libre de cette tunique, mais aucune pellicule ne s'en est élevée. 4°. On ne voit point dans les anus contre nature, compliqués de renversement, des excoriations analogues à celles dont la surface des lèvres, celle du gland, etc., sont le siége. 5°. J'ai déjà eu occasion d'ouvrir fréquemment des cadavres affectés de catarrhes aigus ou chroniques aux intestins, à l'estomac, à la vessie, etc. : or jamais je n'ai vu l'épiderme séparé par l'inflammation, comme il arrive à la suite de l'érésipèle, du phlegmon, etc., sur l'organe cutané. 6°. On ne voit point sur les surfaces muqueuses profondes ces exfoliations, ces desquamations, etc., si fréquentes sur celui-ci à la suite d'une foule d'affections.

D'après toutes ces considérations, il paroîtroit que l'épiderme n'existe point sur les surfaces muqueuses profondes, et que la grande quantité de sucs muqueux versée sans cesse par les glandes subjacentes, supplée à son défaut pour garantir les papilles et le chorion de l'impression des substances hétérogènes à l'économie, contenues dans les cavités intérieures. Ce-

pendant il est une observation qui sembleroit démontrer l'existence de l'épiderme des surfaces muqueuses profondes : c'est la séparation des membranes contre nature, qui se détachent souvent de ces surfaces, et qu'on pourroit considérer comme une espèce d'exfoliation épidermoïde. Beaucoup d'auteurs citent des exemples de ces membranes formées soit sur la vessie et rendues par l'urètre, soit sur l'estomac et l'œsophage et rejetées par le vomissement, soit sur les intestins et expulsées avec les déjections alvines; Haller a rassemblé une foule de citations analogues. Le docteur Montaigu m'a rapporté avoir vu une membrane vomie, qui formoit un sac sans déchirure, exactement analogue à celui de l'estomac dont elle tapissoit la surface interne. Desault a vu une poche presque analogue à la vessie, rendue par un malade qui étoit affecté de rétention d'urine.

J'avoue que je n'ai aucune observation qui me soit propre sur ce point; en sorte que je ne puis dire quelle est la nature de ces membranes. Mais les auteurs s'accordent en général à leur attribuer une nature molle et pulpeuse, qui ne me paroît pas s'accorder avec celle que nous avons indiquée dans l'épiderme. J'ai plusieurs fois observé à l'Hôtel-Dieu des membranes blanchâtres, détachées de l'œsophage à la suite de l'empoisonnement par l'acide nitrique. Mais ces membranes sont évidemment la portion superficielle de l'organe muqueux, qui est désorganisée, et rejetée par la suppuration qui s'établit au-dessous. C'est ainsi que les escarres cutanées, quand les brûlures sont un peu larges, tombent sous forme membraneuse; ainsi se forment les lames osseuses né-

crosées, qui ne sont autre chose que la superficie de l'os qui meurt et se détache sous forme laminée.

D'après cela, l'existence de l'épiderme des surfaces muqueuses profondes me paroît très-incertaine, et ne peut être admise qu'après un examen nouveau qui, je crois, prouvera plutôt contre que pour son existence. Quel est l'endroit où se termine l'épiderme qui tapisse l'origine des surfaces muqueuses, ou bien, s'il existe par-tout, quel est le lieu où il commence à ne plus devenir apparent par l'action de nos réactifs? On ne peut, je crois, le déterminer avec précision; il diminue d'une manière insensible, et se perd pour ainsi dire par gradation.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Ongles.

Tous les doigts ont à leur extrémité, du côté de l'extension, des lames dures, transparentes, élastiques, de la nature des cornes de plusieurs animaux, et qu'on nomme les ongles.

§ Ier. *Formes, Étendue, Rapports, ect.*

Les ongles de l'homme diffèrent de ceux de la plupart des autres animaux, d'abord par leur largeur, ensuite par leur peu d'épaisseur. Sous le premier rapport, ils sont très-favorables à soutenir l'extrémité des doigts, qui est plus élargie que dans beaucoup d'animaux pour la perfection du toucher; sous le second, ils paroissent moins propres à servir de défense ou de moyen d'agression.

La plupart des peuples coupent leurs ongles au niveau des doigts; en sorte que la longueur que nous voyons à ces corps n'est pas celle qui leur est naturelle. Abandonnés à leur accroissement, ils se prolongent en se recourbant du côté de la flexion, et en couvrant entièrement l'extrémité inférieure des doigts. Cet accroissement a un terme déterminé que l'ongle ne dépasse point, et qu'il a atteint lorsqu'il présente à son extrémité un bord tranchant et aigu. Tant que ce bord offre l'aspect d'une section, l'ongle continue à croître.

L'habitude de couper nos ongles nous semble dans nos mœurs naturelles une chose de pure bienséance. Mais pour peu qu'on réfléchisse à la société, aux arts nombreux qu'elle a enfantés, à la perfection, à la délicatesse, à la précision, à la rapidité des mouvemens que les doigts sont forcés souvent d'exécuter, à la nécessité de les rapprocher, de les croiser de mille manières, etc., on verra bientôt que cet usage est presque inévitablement amené par l'état social, et que ce qui nous paroît un ton, est réellement un besoin. L'homme n'a dans l'état naturel, qu'un toucher grossier et obscur; il faut seulement qu'il saisisse les objets destinés à sa nourriture, à sa défense, à ses agressions, etc., qu'il grimpe surtout et qu'il s'accroche aux arbres, pour s'y soutenir : or ses ongles lui sont, sous ce rapport, d'un grand usage. Ce qu'il perd de ce côté dans la société, il semble le gagner par la précision, par l'étendue que prend son toucher, par la faculté qu'acquièrent les doigts de distinguer les qualités tactiles les plus fines. Ses mains lui servoient beaucoup, dans le premier état, à la locomotion.

Presque nulles pour cet usage dans le second, elles gagnent dans les mouvemens partiels de leurs doigts, ce qu'elles perdent dans leurs mouvemens de totalité, qui deviennent d'un besoin moins urgent.

L'ongle a trois parties distinctes dans l'état naturel ; l'une postérieure, cachée des deux côtés par les tégumens; l'autre moyenne, libre seulement d'un côté; l'autre antérieure, sans adhérence des deux côtés.

La portion postérieure de l'ongle est à peu près le sixième de son étendue. Sa surface convexe adhère assez intimement à l'épiderme, qui se comporte de la manière suivante pour le fixer. Après avoir recouvert la portion du doigt correspondant à la flexion, il se réfléchit sur le bord concave où la peau finit et où l'ongle commence à devenir extérieur; il forme communément tout autour de ce bord une espèce de petit filet très-distinct qu'une petite rainure surmonte, et qui est manifestement tout épidermoïde, puisqu'on peut le couper en totalité sans un sentiment de douleur, et qu'il se reproduit ensuite facilement. Après avoir formé ce filet, qui représente une espèce de parabole, l'épiderme se réfléchit encore, s'engage entre la peau et l'ongle, se colle pour ainsi dire à la surface concave de celui-ci, sans se confondre avec lui ; car on peut l'enlever avec facilité, en raclant avec un scalpel. De cette manière, le derme, qui recouvre la portion supérieure, est véritablement entre deux lames épidermoïdes. Après avoir ainsi fixé l'ongle, et étant arrivé à son bord postérieur, l'épiderme se continue, s'identifie même pour ainsi dire avec ce bord, dont l'amincissement sensible et la mollesse le rapprochent de la nature de cette lame mem-

braneuse. Il suit de là que sans l'adhérence de l'épiderme à l'ongle, il y auroit entr'eux, vers le bord postérieur, une espèce de cul-de-sac. Quelques auteurs ont cru que le tendon extenseur se prolonge jusque là; mais il est facile de voir qu'il ne va qu'au tubercule qui termine en arrière la phalange. L'ongle ne se prolonge point jusqu'à ce tubercule : un espace de trois lignes reste entr'eux. La surface concave de la portion postérieure de l'ongle correspond à la même substance que la portion moyenne.

Cette portion moyenne est à nu par sa surface convexe, laquelle est lisse, blanchâtre en arrière où cette couleur forme une espèce de demi-lune, rougeâtre dans la plus grande partie de son étendue, couleur qui lui est étrangère, et qu'elle doit au tissu subjacent. Sur les côtés, la peau recouvre un peu cette surface, et se termine ensuite en continuant le bord concave et libre dont nous avons parlé. L'épiderme forme aussi, en cet endroit, un petit filet qui fait suite de chaque côté à celui indiqué plus haut; puis il s'unit à l'ongle, et adhère à ses bords latéraux, avec lesquels il s'identifie. La surface concave de cette portion moyenne est fixée en devant par l'épiderme, lequel, après avoir tapissé l'extrémité des doigts, et être arrivé à l'endroit où l'ongle cesse d'être libre, se détache du derme, et vient lui adhérer le long d'une ligne courbe; puis, en se confondant avec lui, il semble former sa lame interne. Le derme au contraire se continue sur la convexité de la dernière phalange, y prend une consistance remarquable, un aspect rougeâtre, une texture comme pulpeuse et toute différente de celle qu'on lui observe ailleurs; plus de vaisseaux

le parcourent; aucune aréole n'y est distincte; aucun prolongement ne passe de lui à la surface de l'ongle avec lequel l'épiderme fait corps. On ne voit point à cette surface, comme à celle des autres parties de l'épiderme, ces filets, restes des exhalans rompus, et dont nous avons parlé: aussi la sueur ne traverse-t-elle jamais l'ongle. Il ne se fait pas non plus de suintement huileux sur sa surface: d'où il résulte que l'eau ne se ramasse point en gouttelettes à l'extérieur de ces lames cornées. D'après cela, l'ongle est évidemment isolé de tous les organes autres que l'épiderme, avec lequel il se continue à sa face concave et spécialement à ses bords postérieur et latéraux. Aussi remarquez que lorsque des dépôts ou autres affections ont rompu cette continuité en arrière ou sur les côtés, l'ongle, quoique intact au milieu, ne tarde pas à tomber en totalité.

La portion libre ou antérieure de l'ongle a une longueur qu'il est difficile de déterminer. Je ne l'ai jamais vue abandonnée à son accroissement naturel. Seulement j'observe que si on la laisse un peu grandir, on voit manifestement qu'elle a une épaisseur plus considérable que la portion postérieure et que la moyenne. En général, l'épaisseur, la résistance et la dureté de l'ongle, vont en augmentant d'une manière graduée, de la partie postérieure à l'antérieure: nous allons voir à quoi cela tient.

§ II. *Organisation; Propriétés; etc.*

Pour bien observer l'organisation des ongles, il faut en prendre qui soient un peu marqués, comme ceux du gros orteil, du pouce, etc. On distingue alors

manifestement qu'une lame unique occupe toute leur surface convexe. En arrière cette lame existe seule; de là l'extrême ténuité des ongles en cet endroit. Mais à mesure qu'on avance en devant, on voit des lames nouvelles s'y ajouter successivement, à la surface concave; en sorte que l'ongle va successivement en s'épaississant. Ces lames peuvent s'enlever facilement couche par couche. Les plus antérieures sont les plus courtes. Souvent elles offrent sur la surface concave de l'ongle, une infinité de petites stries très-marquées, toutes longitudinales et parallèles, et qui feroient pour ainsi dire attribuer à celui-ci une texture fibreuse. D'autres fois cette disposition est moins sensible.

De quelle nature sont les lames qui forment les ongles? Je crois qu'elles sont presque identiques à l'épiderme. Ce qui le prouve, 1°. c'est que la plus superficielle se continue manifestement avec lui par ses bords; il n'y a aucun agent intermédiaire entr'eux. 2°. J'ai déjà observé que les ongles se détachent, puis se régénèrent exactement comme l'épiderme. Ils ont deux modes d'accroissement; l'un suivant la longueur, lorsqu'on en coupe l'extrémité; l'autre suivant l'épaisseur, lorsqu'on en détache seulement une lame qui se reforme bientôt. Quand l'ongle tombe en totalité, toute la portion du derme qui recouvre le dos de la dernière phalange, concourt en même temps à en former un nouveau par sa surface externe. 3°. Même obscurité dans la vitalité des ongles que dans celle de l'épiderme. Aucune trace de sensibilité animale ne s'y manifeste. Les atroces douleurs qu'on éprouve par leur arrachement dépendent uni-

quement de la sensibilité du tissu pulpeux subjacent; c'est comme dans le tiraillement des cheveux. Point de sensibilité organique, point de circulation intérieure, par conséquent point de chaleur inhérente, dans le tissu des ongles : aussi les cornes des animaux sont-elles presque au même degré que l'atmosphère, tandis que certaines productions extérieures, à forces vitales prononcées, quoique s'élevant à la manière des cornes, ont une température égale à celle du corps. Telles sont la crête du coq de nos pays, celle plus marquée du coq d'Inde. Comparez à ces excroissances, celles des pates de ces animaux, qui sont cornées; la différence de température est sensible. 4°. Les ongles donnent en brûlant une odeur désagréable, analogue à celle de l'épiderme dans la même circonstance; ils présentent alors les mêmes phénomènes. Leur combustion est entretenue, comme celle de l'épiderme, par une huile qui s'y manifeste en grande proportion. 5°. Si la macération et la coction ne produisent point sur les ongles ce défaut de consistance, cette espèce de fragilité, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elles déterminent sur l'épiderme, cela paroît tenir uniquement à leur solidité plus grande. 6°. L'action de l'acide nitrique, du sulfurique, etc., sur ces organes, m'a présenté à peu près les mêmes phénomènes que sur l'épiderme.

Tout paroît donc établir la plus exacte analogie de composition, d'organisation et de propriétés entre les ongles et l'épiderme. Sans doute il y a entr'eux des différences de principes, puisque l'apparence n'est point la même, puisque, quoique plusieurs couches épidermoïdes soient juxta-posées comme à

la plante des pieds et à la paume des mains, elles ne présentent point la forme et la texture des ongles; en sorte qu'on ne peut point considérer ceux-ci comme de simples lames d'épiderme appliquées les unes sur les autres. C'est aux chimistes à nous faire connoître ces différences qui sont certainement très-légères. Aussi la nature emploie-t-elle souvent indifféremment les deux organes aux mêmes usages : c'est ainsi qu'à la plante du pied de l'homme et de plusieurs espèces analogues, il y a un épais épiderme; tandis qu'aux pieds des animaux à sabot, on voit une substance cornée de la nature de l'ongle humain.

Une preuve manifeste du peu de mouvement intérieur qui se passe et dans l'épiderme et dans les ongles, de l'espèce d'inertie où ils restent sous le rapport du mouvement habituel de composition et de décomposition, qui constitue la nutrition, de l'insensibilité qu'ils opposent aux divers excitans, c'est la facilité avec laquelle ils se pénètrent des diverses substances colorantes, et les retiennent pendant un temps très-long. On connoît cet effet relativement aux ongles des teinturiers. L'histoire des différens peuples sauvages nous en montre une foule se peignant la figure, différentes parties du corps, souvent même la totalité de la surface extérieure, et conservant pendant très-long-temps, sans une couche nouvelle, la couleur qu'ils se sont artificiellement donnée. J'ai fait soulever l'épiderme sur une portion de la peau du bras d'un cadavre qui, pendant la vie, se l'étoit coloré en bleu ; cette couleur régnoit non-seulement à la surface de la membrane, mais la pénétroit en totalité, comme un linge qu'on y auroit

trempé. Cependant les pores étoient sensibles comme auparavant, et la sueur pouvoit s'opérer : je présume qu'elle se fait comme à l'ordinaire chez les sauvages qui se peignent la peau. Ainsi le linge qu'on plonge dans une teinture, n'a-t-il point ses pores bouchés par elle. Je puis me servir de cette comparaison, puisque l'épiderme et les ongles sont vraiment des espèces de corps inorganiques. Mettez un organe quelconque à découvert et peignez-le ainsi; la couleur l'irritera, l'enflammera conjointement avec le contact de l'air, et la suppuration née de cette inflammation rejettera bientôt au dehors les molécules colorantes, qui le seroient d'ailleurs par la nutrition, si elles ne l'étoient par l'inflammation. Il est cependant un moyen qui peut perpétuer la durée de la coloration, même sur des organes qui, très-sensibles comme la peau, sont habituellement sujets au double mouvement nutritif; c'est d'employer les couleurs avec un fer rougi. C'est ainsi que je me suis assuré que les lettres ou les figures colorées que la plupart des soldats se gravent, avec une épingle rougie, sur la peau qui les retient très-long-temps, ont leur siége non-seulement dans l'épiderme, mais aussi dans le chorion lui-même.

Développement.

Les ongles ont déjà chez le fœtus une consistance très-marquée, que la peau est encore pulpeuse; mais leur ténuité est alors extrême. Ils épaississent et deviennent plus consistans à mesure que le fœtus grossit. A la naissance ils n'ont point une longueur proportionnée à celle que par la suite ils sont destinés à acquérir. Ils ne dépassent pas l'extrémité des doigts,

qui souvent se prolongent plus loin; en sorte que ce n'est qu'après la naissance qu'ils acquièrent cet excès de longueur et cette disposition recourbée, qui sont inutiles dans le sein de la mère, puisque le fœtus n'y saisit rien. Leur transparence laisse manifestement voir, à l'instant de l'accouchement, d'abord la couleur noire du sang qui circuloit auparavant dans les artères, puis la couleur vermeille que lui donne presque subitement la respiration. A mesure qu'on avance en âge, les ongles croissent dans les mêmes proportions que l'épiderme, mais ne présentent du reste rien de particulier dans leur accroissement. Chez les vieillards ils deviennent extrêmement épais.

Ces organes n'éprouvent pendant la vie que des maladies analogues à celles de l'épiderme. Ce sont des excroissances, des augmentations de volume, etc., et d'autres productions dont le tissu est absolument le même que celui de l'ongle, où il n'y a ni plus de sensibilité, ni plus de circulation, ni plus de chaleur, ni plus de vie; caractère remarquable et distinctif de ceux des tumeurs qui naissent sur les autres organes à vitalité très-active, comme sur la peau, sur les muscles, etc., tumeurs dont le tissu est très-distinct de celui des organes qui les ont produites, et qui le plus souvent ont un mode de propriétés tout différent. Ainsi les excroissances épidermoïdes sont-elles en tout analogues à l'épiderme.

SYSTÈME PILEUX.

L'adjectif par lequel je caractérise ce système, dérive du substantif latin qui exprime les organes dont il est composé. Les poils se trouvent moins généralement répandus sur l'homme que sur la plupart des animaux. Ils forment chez ceux-ci une espèce de couche extérieure à la peau, qui, amortissant en partie le contact des corps extérieurs, fait que la sensibilité animale cutanée joue un rôle moins important, et établit des rapports moins nombreux entre ces corps et eux. La vie extérieure est donc, sous ce rapport, plus rétrécie chez eux, que chez l'homme où un épiderme mince et des poils rarement disséminés, séparent l'organe du tact des objets environnans, dont la moindre impression est ressentie, et qui tiennent, à cause de cela, dans une activité permanente la sensibilité animale : aussi l'homme est-il naturellement destiné à vivre plus au dehors qu'au dedans de lui. Les plaisirs relatifs à la reproduction et à la digestion composent exclusivement le bien-être des animaux. Celui de l'homme en est aussi en partie le résultat; mais un ordre de plaisirs tout différens, purement intellectuels et uniquement relatifs aux sensations extérieures, agrandit immensément par sa présence, ou rétrécit par son absence le champ de ce bien-être.

Les poils de l'homme recouvrent spécialement le crâne, quelques parties de la face, le devant du tronc, les parties génitales, les membres, etc. Leur quantité

varie singulièrement, ainsi que leurs formes, leur longueur, etc. Pour en avoir une idée exacte, nous allons les considérer isolément dans les diverses régions; puis nous traiterons de leur organisation générale, de leurs propriétés et de leur développement.

ARTICLE PREMIER.

Examen du Système pileux dans les diverses régions.

On peut envisager ce système à la tête, au tronc et aux membres.

§ Ier. *Système pileux de la Tête.*

La tête est la partie du corps où ce système est prédominant : il recouvre tout le crâne et forme sur lui une couche qui le défend contre l'impression des corps extérieurs, comme l'enveloppe pileuse générale des quadrupèdes garantit leur corps. Aussi cette partie est-elle celle qui est la moins susceptible d'exercer le toucher, soit par l'obscurité qui naît pour la sensibilité animale de cette couche pileuse, soit par sa forme convexe qui ne lui permet d'être en contact avec les corps que par une petite surface.

La face est moins généralement recouverte de poils, quoiqu'on y en trouve encore beaucoup, chez l'homme surtout. Cette partie, où dans un très-petit espace se trouve réuni le plus grand nombre de nos moyens de communication avec les objets extérieurs, savoir, les organes du goût, de l'odorat, de la vue et de l'ouïe même, n'appartient que très-peu au sens du

toucher, à cause de sa disposition villeuse. Sa forme même est peu favorable à ce sens. La bouche qui est aplatie ne peut s'appliquer d'elle-même aux corps extérieurs. Aussi, tandis que le museau qui est alongé dans la plupart des quadrupèdes, remplit chez eux la double fonction de toucher d'abord tous les corps, de les tourner, de les retourner en divers sens pour connoître leurs qualités tactiles, puis de les saisir pour s'en nourrir, la bouche de l'homme ne sert qu'à ce dernier usage; ce sont ses mains qui sont destinées au premier. Aussi voyez tous les animaux, même la plupart des claviculés, diriger presque constamment leur museau vers la terre, tandis que la bouche de l'homme est naturellement destinée à une attitude opposée.

Des Cheveux.

Ils occupent sur le crâne tout l'espace qui correspond à l'occipital, aux pariétaux, à la portion écailleuse des temporaux, et à une petite portion du frontal. Les limites qui les circonscrivent ne varient point sur les côtés; elles correspondent toujours au-dessus de l'oreille. En arrière, elles se prolongent quelquefois sur la partie supérieure du cou; d'autres fois, elles ne dépassent pas la tête. En appliquant les vésicatoires à la nuque, on remarque, sous ce rapport, presque autant de variétés que de sujets. On sait combien ces limites sont variables en devant. Tantôt prolongées plus bas, tantôt établies plus haut, quelquefois décrivant une ligne courbe, d'autres fois un véritable triangle dont la pointe antérieure correspond à la ligne médiane, elles n'ont rien absolument de constant.

Ce sont ces inégalités qui déterminent exclusive-

ment la largeur ou le rétrécissement du front, tandis que ses degrés divers d'inclinaison appartiennent uniquement à l'os qui le forme. C'est sous ce rapport que les cheveux contribuent un peu à l'expression de la figure : je dis un peu, car c'est moins à la largeur du front qu'à sa direction approchant de la perpendiculaire, que nous attachons les idées de majesté et de grandeur qui caractérisent les héros et les dieux. Les poëtes ont célébré surtout, comme on le sait, le front du maître du tonnerre. Remarquez à ce sujet qu'il y a une grande différence entre ce qui exprime la majesté ou l'abjection dans la face, et ce qui y sert à l'expression des passions. Ce sont la structure osseuse de cette région et le degré d'inclinaison résultant de cette structure, qui servent au premier usage : ce sont spécialement les mouvemens musculaires qui concourent au second. Pourquoi ? Parce que la majesté, la grandeur, etc. s'allient spécialement à l'étendue de l'intelligence, que l'intelligence a son siége dans le cerveau, et que les capacités diverses du crâne, qui logent cet organe, et qui correspondent à ses degrés divers de développement, influent inévitablement sur les dimensions diverses de la face. Or, comme la structure osseuse est une chose constante et invariable, l'air de majesté ou d'abjection reste constamment imprimé sur la face. Au contraire, les passions qui affectent spécialement les organes épigastriques, lesquels excitent ensuite les muscles faciaux, ont nécessairement une expression fugitive.

Le nombre des cheveux est singulièrement variable sur la même surface. Chez les uns, ils sont très-serrés et même ils se touchent tous ; chez d'autres, plus ra-

rement disséminés, ils laissent en partie voir la peau du crâne dans leurs intervalles, circonstance qui dépend, ou d'une conformation primitive, ou d'une maladie qui les a fait tomber en partie. Ils ont, comme les ongles, un accroissement déterminé qu'ils ne dépassent point. Nous connoissons peu le terme de cet accroissement. Cependant on les a vus aller jusqu'à la ceinture, aux cuisses, aux jambes même; ce qui varie cependant. Il paroît que chez les femmes ils ont un plus grand accroissement : on diroit que la nature a donné à ce sexe de ce côté ce qui lui manque sous le rapport des poils de plusieurs autres parties. Flottans sur les épaules, la poitrine, le tronc, etc., ils forment dans l'état naturel une espèce d'abri contre les injures de l'air et de la lumière. Leur étendue prouve évidemment la destination de l'homme à l'attitude bipède. En effet, dans l'attitude quadrupède, ils traîneroient de beaucoup à terre, et mettroient un obstacle aux mouvemens. Aucun animal, dans son attitude naturelle, n'a, je crois, les poils aussi gênans pour la progression, que l'homme auroit alors ses cheveux.

L'homme, qui dénature tout, s'est fait une habitude, dans la plupart des sociétés, de la section des cheveux, de la barbe, etc. Pour le vulgaire c'est une affaire de mode ; pour le médecin c'est un usage qui influe peut-être plus qu'on ne le croit sur les fonctions. En effet, dans l'état naturel une fois que le système pileux a acquis son accroissement, il ne présente plus que le mouvement habituel de composition et de décomposition. Au contraire, chez l'homme qui le coupe, il est habituellement le siége et de ce mouvement et de celui de l'accroissement. Cet usage

perpétue donc les phénomènes qui s'y passent dans l'enfance, et y appelle par conséquent un travail plus actif, qui peut-être se fait aux dépens de celui de beaucoup d'autres parties.

La différence de nature dans les cheveux influe beaucoup sur leur longueur ; ceux qui sont lisses et qui frisent peu, ont en général le plus de longueur. Plus ils ont des caractères opposés, et plus ils se racourcissent, comme le prouvent ceux des nègres et ceux des blancs qui sont crépus comme les leurs, etc.

La ténuité de ces organes est très-grande; cependant ils offrent une résistance proportionnellement très-considérable. Il n'est aucune partie dans l'économie, pas même celles du système fibreux, qui soutienne un poids aussi fort, en proportion de son volume. Aussi des cordes tissues de cheveux offriroient-elles une énorme résistance, si ceux-ci étoient assez longs pour être employés à divers usages.

La couleur des cheveux varie singulièrement, suivant les pays, les latitudes, les climats, les températures, etc. Cette couleur est même, comme celle de la peau, un attribut caractéristique des races humaines. Les naturalistes s'en sont beaucoup occupés sous ce rapport. Je renvoie à leurs ouvrages.

Dans nos climats les couleurs principales sont le noir, le blond et le rouge de feu. Ce sont pour ainsi dire trois types généraux auxquels se rapporte une foule de nuances particulières. Le noir a sous lui le brun, le châtain, etc. Le blond va d'un côté jusqu'au rouge de feu par la nuance qu'on nomme communément blond hardi, de l'autre côté jusqu'au châtain clair. Le rouge de feu qui touche le blond par

une de ses nuances extrêmes, va par la nuance opposée, jusqu'à la couleur naturelle à certaines flammes.

Tous les médecins ont fait entrer la couleur des cheveux parmi les caractères des tempéramens. Le noir est l'expression de la force et de la vigueur. Une figure d'athlète avec des cheveux blonds seroit presque ridicule. Ces derniers sont l'attribut de la foiblesse et de la mollesse; ils flottent sur la tête des figures que les peintres ont rendues étrangères aux grandes passions, aux choses fortes et héroïques; ils se trouvent sur les figures des jeunes gens, dans les tableaux où les ris, les jeux, les graces et la volupté président aux sujets qui y sont exprimés. Ces deux couleurs, le noir et le blond, ainsi que leurs nuances secondaires, se trouvent distribuées chez les femmes en proportion presque égale : or, réfléchissez à l'espèce de sentiment que ce sexe vous inspire suivant celle qu'il a en partage, et abstraction faite de toute autre considération : vous verrez qu'une femme blonde fait naître un sentiment que semblent dicter la beauté et la foiblesse réunies. Les épithètes que nous lui donnons expriment même ce double attribut. Au contraire, l'expression de *brune piquante* annonce, dans celle qu'elle désigne, un mêlange de force et de beauté. La beauté est donc un don commun qui nous attire, mais qui, modifié diversement par les formes extérieures, nous attire en nous touchant, en nous intéressant, en nous agaçant, etc. Des yeux où se peint la langueur, sont fréquemment associés à des cheveux blonds; tandis que des cheveux noirs se rencontrent presque toujours avec ceux

dont la vivacité, le pétillant semblent annoncer un surcroît de vie qui cherche à se répandre.

L'habitude qui use tout, change nos goûts pour la couleur des cheveux comme pour celle de nos habits. Les noirs, les blonds, et leurs nombreuses nuances, sont tour à tour en France un objet de mode; et comme l'organisation ne change pas ainsi que nos goûts, nous avons imaginé les chevelures artificielles; moyen heureux qui semble asservir à notre inconstance la marche invariable de la nature, et qui, changeant à notre gré l'expression que la physionomie emprunte des cheveux, peut à tout instant présenter l'homme sous des formes que le bon ton préconise aujourd'hui, et que le ridicule poursuit demain. Or, parmi ces variations sans nombre qui se succèdent chez nous dans la mode des cheveux, jamais, ni ceux qui sont d'un rouge de feu, ni leurs diverses nuances, ne trouvent place. La plupart des peuples ont pour eux une aversion non-équivoque. C'est presque, à nos yeux, un vice de conformation, que de naître avec eux. Cette opinion est trop générale pour n'avoir pas quelque fondement réel. Le principal me paroît être la connexion ordinaire de ces cheveux avec le tempérament, et par là même avec le caractère qui résulte de celui-ci : or, l'espèce de caractère associée à ce genre de cheveux n'est pas communément la plus heureuse, quoiqu'il y ait beaucoup d'exceptions à ce principe passé en proverbe. Un autre motif d'aversion pour les cheveux couleur de feu, c'est que l'humeur huileuse qui les lubrifie exhale souvent une odeur fétide, étrangère aux autres espèces de cheveux.

Quel est le rapport qui peut exister entre les che-

veux et le caractère? Les premiers influencent-ils le second? Non : voici comment on doit concevoir la chose. Chaque homme a son mode d'organisation et de constitution. Ce mode forme le tempérament : or, à chaque mode sont attachées d'une part telle ou telle espèce de cheveux, de l'autre la prédominance de tels ou tels viscères intérieurs, laquelle nous frappant moins n'est pas moins réelle. Cette prédominance dispose manifestement à certaines passions qui sont les attributs principaux du caractère : donc la couleur des cheveux et celui-ci, sont deux résultats divers d'une même cause, savoir, de la constitution; mais l'une n'influe point sur l'autre, etc.

Les cheveux sortant de leurs pores cutanés, ont une direction telle, que ceux de la partie antérieure du crâne sont presque toujours obliques en devant, et tendent à tomber sur le front; ceux de la partie moyenne et postérieure percent la peau perpendiculairement, et ceux de la partie postérieure et inférieure la traversent obliquement, de manière à tomber naturellement en bas le long de la partie postérieure du cou. Il en est de même de ceux des côtés, que leur direction, autant que leur poids, porte sur la région de l'oreille qu'ils recouvrent.

Sourcils.

Sur l'arcade qui borde en haut l'orbite, se trouve un assemblage de poils formant une portion de cercle plus ou moins marquée, qui ombrage l'œil et le garantit de l'impression trop vive des rayons lumineux. Rapprochés chez les bruns, les poils des sourcils sont plus écartés chez les blonds. Plus nombreux en

dedans, ils confondent quelquefois les deux sourcils sur la bosse nasale, et ombragent alors la racine du nez. Plus rares en dehors, ils y terminent le sourcil en pointe. Tous sont obliquement dirigés du premier dans le second sens. Quelquefois vers le côté interne, ils se portent perpendiculairement en avant. Leur longueur n'est guères plus d'un demi-pouce; ils ne dépassent cette longueur que dans quelques cas extraordinaires. Leur couleur est ordinairement la même que celle des cheveux, ce qui varie cependant. Ils sont plus fermes, plus résistans que ceux-ci; ils ont plus de volume. S'ils se prolongeoient, ils friseroient comme les poils des parties génitales, à la nature desquels ils participent.

Les sourcils jouissent de deux mouvemens manifestes. 1°. Ils s'abaissent et se portent en dedans, en formant sur l'œil une voûte très-marquée. 2°. Ils s'élèvent et s'écartent l'un de l'autre, en épanouissant le contour de l'orbite. Le trajet décrit entre les extrêmes de ces deux mouvemens, est d'à peu près un pouce. Le premier mouvement a lieu pour garantir l'œil d'une vive lumière. Il exprime aussi les passions tristes et sombres : de là vient sans doute que le même mot s'applique à l'état moral de l'ame, et à la rangée de poils qui nous occupe. Remarquez à ce sujet que les tempéramens sanguins et colériques, qui sont les plus disposés aux passions qui font froncer les sourcils, sont ceux précisément où les poils qui les composent se trouvent en général les plus marqués. Le second mouvement nous sert à recevoir sur la région de l'orbite une grande quantité de rayons lumineux; il nous permet d'élever beaucoup la paupière supé-

rieure pour ouvrir grandement l'œil, ce que le premier empêche évidemment. Il exprime aussi les passions gaies, celles qui dilatent la face. Les peintres ont étudié, plus que les anatomistes, les degrés divers d'élévation et d'abaissement des sourcils.

Cils.

Sur l'une et l'autre paupières existe une rangée de poils peu nombreux, un peu plus longs que ceux des sourcils, de même nature qu'eux, obliquement dirigés en devant, s'entrecroisant les uns les autres lorsque les deux paupières sont rapprochées, et servant à garantir l'œil de l'impression des corpuscules voltigeant dans l'air. Ils ne frisent point en général; quand cela arrive, et qu'ils se tournent du côté de l'œil, une irritation en résulte, et il faut les couper. Quelquefois c'est une direction vicieuse qui est cause de cette irritation.

Je remarque au sujet des cils, que toutes les ouvertures de communication à l'intérieur, comme celles du conduit auditif externe, du nez et de l'anus, comme encore souvent les orifices des conduits lactifères, sont environnées aussi d'un certain nombre de poils qui garantissent ces ouvertures des corps extérieurs. A la bouche la barbe tient lieu des poils; l'urètre n'en a point; mais ils sont remplacés à son orifice par le prépuce.

Barbe.

Chez la plupart des animaux, les mâles sont distingués des femelles par quelques productions extérieures qu'ils ont de plus. La crête du coq, la crinière

du lion, les bois du cerf, etc. sont un exemple de ces caractères distinctifs. Chez l'homme c'est principalement la barbe qui est l'attribut du mâle. Elle occupe tout le menton, les côtés de la face, l'une et l'autre lèvres et la partie supérieure du cou. Elle laisse les joues à nu ainsi que les environs de l'œil : aussi remarquez que c'est principalement là que se peignent les passions dont l'expression nous eût été cachée par les poils, si le bas de la figure en avoit été le siége.

La barbe moins longue en général que les cheveux, l'est plus que tous les autres poils. Elle partage assez communément la couleur des premiers, est plus rarement blonde cependant, et tend plus qu'eux à prendre la teinte rouge de feu, laquelle coïncide souvent avec des cheveux blonds. La nature des poils de la barbe est la même que celle des poils des parties génitales, des sourcils, etc. Ils frisent, sont plus roides, plus résistans et constamment moins huileux que les cheveux.

La quantité de barbe varie singulièrement chez les différens hommes. En général la force et la vigueur sont l'apanage de ceux où elle abonde et où elle est d'une teinte noire très-foncée. Remarquez aussi que les mâles les plus forts dans les diverses espèces d'animaux, sont ceux où la production extérieure qui les distingue des femelles, est la plus prononcée. On diroit que cette production caractéristique est l'indice de l'énergie ou de la foiblesse de leur constitution. Une belle crinière n'appartient point à un petit lion; de grands bois, des cornes longuement contournées appartiennent toujours à un cerf ou à un belier bien constitués. Observez qu'il n'en est point de

même des autres poils communs aux deux sexes. Souvent chez l'homme foible, ceux des bras, des cuisses, etc., sont aussi marqués et même plus nombreux, que chez le plus musculeux.

L'habitude de couper la barbe comme la plupart des Européens, de la conserver comme les Asiatiques, de la tresser en divers sens comme les Chinois, donne à la face une expression diverse et qui caractérise les peuples. Une physionomie mâle, vigoureuse et qui exprime la force et l'énergie, ne peut être dépouillée de cet attribut extérieur, sans perdre une partie de son caractère. Celle des Orientaux présente une apparence qui coïncide avec la force de leur corps, et qui contraste avec la mollesse de leurs mœurs. Je ne sais si en consultant l'histoire des différens peuples qui laissent croître leur barbe, et celle des nations qui la coupent, on ne seroit pas tenté de croire que la force musculaire est, jusqu'à un certain point, liée à son existence, et que cette force diminue toujours un peu lorsqu'on s'en prive habituellement. Tout le monde connoît la vigueur des anciens, celle des peuples à barbe longue, celle même de certains hommes qui, parmi nous, laissoient croître leur barbe par les lois d'une institution monacale. Sans doute beaucoup de causes peuvent faire coïncider la foiblesse avec la barbe; mais, en aperçu général, je crois qu'on peut admettre un certain rapport entr'elle et les forces. Coupez à un coq la crête, qui est son attribut caractéristique de mâle, comme la barbe est celui de l'homme; il languira en partie. Je suis persuadé qu'on ôteroit au lion une partie de sa force, en lui enlevant sa crinière. On connoît le résultat des expériences

de Russel faites sur la castration des cerfs : leurs bois, après cette opération, ont végété d'une manière irrégulière, ou même n'ont point poussé. Cet attribut extérieur du mâle dans cette espèce, se manifeste, comme on sait, à l'époque de la virilité, où les forces croissent. Il en est de même de la barbe humaine. Cette coïncidence prouveroit seule que l'usage de cette dernière est de servir de caractère extérieur au sexe masculin. L'eunuque, dont les forces sont peu marquées, perd aussi souvent beaucoup de poils de sa barbe.

Tels sont nos préjugés dans l'idée que nous nous formons de la beauté, que nous attachons le ridicule au beau réel, au beau absolu : car ce qui indique la perfection organique est certainement tel. Un paon mâle sans sa queue d'émeraudes, un belier sans ses cornes, un cerf sans ses bois, nous déplaisent ; pourquoi l'homme sans sa barbe ne nous choque-t-il pas?

§ II. *Du Système pileux du Tronc.*

Les poils du tronc sont singulièrement variables. Certains hommes paroissent pour ainsi dire velus, tandis que d'autres sont presque sans poils. En général il y en a plus dans la partie antérieure que dans la postérieure du tronc. C'est principalement le long de la ligne blanche et sur la poitrine, qu'on les observe chez l'homme. Cette dernière partie en est dépourvue chez la femme, qui en a en général très-peu dans le tronc.

L'un et l'autre sexes en présentent un amas assez considérable aux parties génitales. Ils y sont, comme je l'ai dit, de la nature de la barbe. Moins souvent blonds que les cheveux, aussi fréquemment qu'eux de cou-

leur de feu, ils se trouvent le plus ordinairement noirs. Ils sont, après la barbe, les poils les plus longs. Leur direction n'est point généralement déterminée; chaque poil en a presque une différente. Peu d'animaux présentent, comme l'homme, ce surcroît de poils sur les parties génitales. Chaque individu offre de grandes variétés pour leur quantité. Leur noirceur et leur abondance coïncident en général avec la force.

§ III. *Système pileux des Membres.*

L'homme présente une foule de poils sur toute la surface de ses membres. La proportion du nombre est chez tous à peu près la même; mais la longueur varie beaucoup: chez les uns ce n'est véritablement qu'un duvet; chez d'autres ils sont un peu plus longs; chez quelques-uns ils ont près d'un pouce, ce qui fait que chez ceux-ci, ils se recouvrent les uns et les autres, et donnent aux membres un aspect velu.

Au haut des membres supérieurs il y a, sous le creux de l'aisselle, un amas de poils qui sont plus longs que les autres et à peu près de la nature de ceux des parties génitales. Rien de semblable ne s'observe aux membres inférieurs.

Le système pileux n'existe point à la partie interne du bras et de l'avant-bras chez beaucoup d'hommes, où on ne le voit qu'en arrière et sur les côtés. Il est plus uniforme aux membres inférieurs. Le dos du pied et celui de la main présentent constamment des poils. Jamais on n'en voit à la plante de l'un, ni à la paume de l'autre; avantage essentiel à la perfection du toucher.

ARTICLE DEUXIÈME.

Organisation du Système pileux.

Quelques variétés qui existent dans les formes, la grandeur et la disposition des poils, leur organisation est à peu près la même pour tous. Nous allons donc examiner cette organisation d'une manière générale. Chirac, Malpighy et tous les anatomistes d'après eux, ont indiqué assez bien, sous certains rapports, et très-mal sous d'autres, la structure des cheveux, qui est à peu près la même que celle de tous les autres poils. Voici ce que la plus scrupuleuse dissection m'a montré sur elle.

§ Ier. *Origine des Poils.*

Les cheveux, et en général tous les poils, naissent au milieu de la graisse soucutanée, ou dans le tissu cellulaire des parties qui sont privées de ce fluide. Chacun est renfermé, à cette origine, dans une espèce de petit canal membraneux, dont la nature m'est parfaitement inconnue, et dont les parois transparentes laissent manifestement voir le poil, lorsque avec un scalpel très-fin on les a bien isolées des parties environnantes. Ce petit canal cylindrique accompagne le poil jusqu'au pore de la peau correspondant, s'insinue dans ce pore, le traverse, se prolonge jusqu'à l'épiderme, s'y confond avec le tissu de cette membrane, et ne va pas plus loin. La longueur de ce canal et par conséquent du trajet que le poil parcourt sous et dans la peau, est d'à peu près cinq lignes pour les cheveux. Il n'y a aucune adhérence entre le poil et la surface interne de ce petit canal, excepté à la base renflée

du premier, endroit par où il paroît recevoir sa nourriture. Aussi, en ouvrant le canal en cet endroit, et en y détruisant ses adhérences, le poil devient libre, et on le retire, avec une extrême facilité, de dehors en dedans, en saisissant avec une petite pince son bout renflé. De cette manière, le conduit reste seul et se trouve isolé. J'ai disséqué et séparé ainsi, sur une surface de deux pouces, un très-grand nombre de ces conduits qui paroissent, lorsqu'il ne demeure rien autre chose qu'eux sur la surface interne de la peau, comme autant de petits prolongemens de celle-ci.

Arrive-t-il des vaisseaux et des nerfs à ce petit sac cylindrique qui contient l'origine des poils? On voit bien des prolongemens venir se rendre à sa surface externe, surtout vers son extrémité opposée à la peau : mais le scalpel n'apprend pas la nature de ces prolongemens. Je n'ai pu les poursuivre jusqu'à un vaisseau ou à un nerf voisin. Haller n'a pas été plus heureux, quoiqu'il parle d'auteurs qui ont suivi des nerfs jusque dans l'origine des poils. Je présume cependant que ces prolongemens sont spécialement vasculaires. Y a-t-il un fluide entre l'origine du cheveu et son enveloppe? En ouvrant celle-ci, il ne s'en échappe rien, quoique quelques auteurs aient prétendu le contraire. Au reste, si ce fluide est sous forme de rosée, comme sur les surfaces séreuses, on ne pourroit le distinguer.

C'est au milieu du petit sac cylindrique, dont je viens de parler, que se trouve l'origine du poil. On voit à son extrémité un renflement souvent presque insensible, d'autres fois assez manifeste, quoique toujours bien moins réel qu'on ne l'a dit. Ce renflement

est de même couleur et de même nature que le poil lui-même. Il adhère au conduit assez probablement par les vaisseaux et peut-être par les nerfs qu'il en reçoit. Le poil qui s'en élève traverse son canal sans adhérer, comme je l'ai dit, à ses parois, passe avec lui par le pore oblique du derme, l'abandonne à l'épiderme, et se porte au dehors.

Tous les auteurs disent qu'à l'endroit de l'épiderme, le poil ne le perce point, mais le soulève seulement, et s'en forme une gaine qui l'accompagne jusqu'à son extrémité. Cette assertion est inexacte : en effet, 1°. le poil est aussi épais dans son canal d'origine qu'il l'est au dehors. 2°. Ce canal étant ouvert à son extrémité opposée à la peau, on en retire, comme je l'ai dit, le poil tout entier avec une extrême facilité, et sans éprouver la moindre résistance; ce qui devroit arriver cependant pour rompre le repli de l'épiderme. Il paroît que depuis le renflement de son extrémité, le poil est absolument sans nulle adhérence, ni dans le canal soucutané, ni à travers la peau, ni à son passage par l'épiderme. 3°. Si l'épiderme cutané se soulevoit pour envelopper le poil, celui-ci auroit une épaisseur triple, à moins que cet épiderme ne s'amincît sur lui prodigieusement. 4°. On ne voit point ce soulèvement prétendu en tirant le cheveu; au contraire, une dépression existe à l'endroit où celui-ci sort. L'épiderme cutané ne fournit donc rien aux poils, quoique la nature de ceux-ci soit en partie identique à la sienne, et il faut les considérer comme absolument uniformes dans leur structure, d'une de leurs extrémités à l'autre.

Sous la peau, à travers celle-ci et au dehors, le

poil est composé de deux parties distinctes. L'une externe, forme un canal qui s'étend depuis le renflement de l'extrémité dermoïde jusqu'à l'opposée; l'autre moyenne, qui en compose comme la moelle, est d'une nature inconnue.

§ II. *Enveloppe extérieure des Poils.*

L'enveloppe externe du poil paroît être de nature épidermoïde. En effet, elle a presque tous les attributs de l'épiderme. 1°. Les cheveux brûlent exactement comme cette membrane, donnent en brûlant une odeur analogue, laissent après la combustion un charbon qui ressemble au sien : or, c'est principalement à leur portion externe qu'ils doivent ces phénomènes. 2°. L'eau pénètre avec une extrême facilité les poils; de là un moyen de construire avec eux des hygromètres très-avantageux : or l'épiderme présente la même disposition; et les cheveux humides dans les temps de brouillards, offrent, sous ce rapport, un phénomène analogue à celui de l'épiderme ramolli, ridé et blanchi par le contact d'un cataplasme. 3°. C'est par leur enveloppe épidermoïde que les poils sont étrangers à la vie, qu'ils sont insensibles, qu'ils ne deviennent jamais le siége d'aucune espèce d'affection aiguë ni chronique. 4°. Cette enveloppe est blanche, quelle que soit la couleur des poils. C'est dans la moelle intérieure qu'est la cause de coloration : ainsi, l'épiderme des nègres et celui des blancs diffèrent-ils très-peu. Voilà pourquoi, quand la substance intérieure du cheveu a disparu, le canal restant seul présente une blancheur plus ou moins marquée. 5°. Dans cet état, quoique l'intérieur du poil soit

mort, l'extérieur épidermoïde, qui en est indépendant, conserve le plus communément la faculté de croître quand on l'a coupé : ainsi l'épiderme cutané est-il véritablement étranger à toutes les maladies subjacentes de la peau. 6°. Je présume que c'est cette enveloppe qui donne aux cheveux la faculté de se conserver si long-temps intacts. Lorsqu'ils sont loin de l'accès de l'air, des siècles entiers s'acccumulent sur eux sans qu'ils paroissent altérés; ils n'ont point en eux le principe de décomposition des autres substances animales. Jamais ils ne pourrissent ni à l'air, ni dans l'eau. Ainsi avons-nous vu l'épiderme cutané rester toujours étranger à la putréfaction qui s'empare des parties subjacentes.

Cependant il paroît que les poils sont plus inaltérables que l'épiderme, et même qu'il y a entr'eux une différence de nature. En effet, 1°. la macération et l'ébullition, qui rendent l'épiderme extrêmement facile à se rompre, quoiqu'elles le ramollissent peu, laissent les cheveux avec leur résistance ordinaire, à moins qu'elles ne soient poussées à des degrés que je n'ai point éprouvés. En les mettant bouillir et macérer comparativement avec l'épiderme, on fait facilement cette observation. 2°. Les acides agissent moins efficacement sur les poils que sur cette membrane; mais les alcalis les dissolvent avec autant et même plus de facilité que lui. 3°. A épaisseur égale, un fil d'épiderme seroit incomparablement moins résistant qu'un poil. 4°. Les poils sont, comme l'épiderme, susceptibles d'être peints de diverses couleurs; mais ils les conservent moins, et il faut, pour cela, les renouveler plus souvent.

Quelques auteurs modernes ont dit qu'il se détache de l'enveloppe extérieure des poils des espèces d'écailles qui leur forment comme de petits rameaux. On ne voit point ces prolongemens. Cependant l'expérience indiquée par le cit. Fourcroy, et qui consiste en ce qu'en frottant un cheveu entre ses doigts, il s'élève toujours comme une espèce d'épi dans la direction de sa base à sa pointe, cette expérience, dis-je, paroît prouver l'existence de ces prolongemens insensibles, qui jouent encore un rôle essentiel dans l'adhérence des cheveux les uns aux autres, adhérence qui est telle lorsqu'on a resté long-temps sans les démêler, comme dans les grandes maladies, qu'on n'y parvient qu'avec une extrême difficulté.

Quelquefois les poils se bifurquent d'une manière très-sensible à leur extrémité.

C'est l'épaisseur plus ou moins grande de l'enveloppe épidermoïde des poils, qui en constitue la nature différente. Epaisse et dense aux parties génitales, au menton, etc., elle est moins susceptible de se pénétrer d'eau, et y rend les poils plus élastiques, plus susceptibles de friser. Lâche et mince dans les cheveux, elle fait qu'ils sont plus lisses et y rend plus sensible la propriété hygrométrique. C'est la nature particulière de cette enveloppe extérieure, qui donne aux cheveux et aux poils des nègres le caractère qui les distingue.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que l'enveloppe extérieure des cheveux est leur partie essentiellement inerte et étrangère à la vie. Il n'en est pas de même de leur substance intérieure.

§ III. *Substance intérieure des Poils.*

Cette substance est la plus importante; c'est elle qui caractérise essentiellement les poils, que j'aurois rangés dans le système épidermoïde, s'ils n'avoient que leur enveloppe extérieure, comme il leur arrive lorsqu'ils blanchissent.

Nous ignorons complétement la nature de cette substance intérieure. Il est seulement à présumer que ce sont des vaisseaux extrêmement déliés, renfermés dans l'enveloppe épidermoïde commune, et contenant la substance colorante, laquelle stagne dans ces vaisseaux, ou du moins y est soumise à un mouvement nutritif extrêmement lent. Parmi ces vaisseaux, y en a-t-il, comme à la peau, qui s'ouvrent au dehors pour rejeter des fluides? Plusieurs physiologistes l'ont cru, et sous ce rapport ils ont présenté les poils comme de véritables émonctoires. Je ne crois pas que nous ayons sur ce point aucune donnée anatomique; mais la plique polonaise, maladie singulière dans laquelle le poil coupé verse du sang, prouve manifestement qu'il y avoit des exhalans dans l'état naturel, lesquels, agrandis et dilatés alors, versent un fluide qu'auparavant ils refusoient d'admettre. Au reste il est hors de doute que les exhalans pileux, infiniment moins actifs dans leur action que les cutanés, sont un émonctoire beaucoup moins abondant. Quant aux absorptions que quelques-uns ont prétendu se faire par les vaisseaux des poils, je crois que rien ne peut les prouver.

D'après ce que nous venons de dire sur la substance intérieure des poils, il paroît qu'elle a une ana-

logie véritable avec le corps réticulaire de la peau, et que, comme lui, elle résulte de deux sortes de vaisseaux, les uns où stagne la matière colorante, les autres qui donnent issue, en certains cas au moins, à des fluides, et où il se fait par conséquent une espèce de circulation.

La substance colorante des poils présente quelques traits d'analogie avec celle de la peau. Ainsi, on remarque que la première comme la seconde sont en général d'autant plus noires, qu'on les examine dans des climats plus chauds et plus près de l'équateur; ainsi des cheveux roux coïncident-ils fréquemment avec ces taches de rousseur qui sont plus ou moins abondamment répandues sur la peau de certaines personnes, et qui siégent manifestement dans le corps réticulaire, comme je m'en suis assuré sur plusieurs malades qui avoient ces sortes de taches, et chez lesquels l'épiderme s'étoit soulevé, soit par un érésipèle, soit par un vésicatoire. Cependant les acides changent plus la couleur des poils, que celle de la peau des nègres. Le muriatique blanchit d'abord les cheveux qui jaunissent en séchant; le nitrique les jaunit; le sulfurique les laisse noirs.

Ce qui nous importe surtout dans la substance intérieure des poils, c'est la vitalité réelle dont elle jouit, et qui la distingue essentiellement de l'enveloppe extérieure. C'est à ce caractère qu'il faut rapporter les phénomènes suivans :

1°. Les diverses passions de l'ame ont une influence remarquable sur la substance intérieure des poils. Souvent, dans un temps très-court, les chagrins la font changer de couleur, la blanchissent en procu-

rant sans doute la résorption du fluide contenu dans les petits vaisseaux capillaires. Beaucoup d'auteurs ont rapporté de ces faits. Quelques-uns, Haller même, les ont révoqués en doute. Mais je connois au moins cinq ou six exemples où la décoloration a été opérée en moins de huit jours. En une nuit une personne de ma connoissance a blanchi presque entièrement à la suite d'une nouvelle funeste. Dans ces révolutions, l'enveloppe épidermoïde reste la même, conserve sa texture, sa nature et ses propriétés; la substance intérieure seule varie. On dit que l'effroi fait dresser les cheveux; les peintres l'expriment même par cet attribut extérieur : je ne sais jusqu'où doit aller la croyance à ce phénomène que je n'ai point observé; mais c'est une opinion trop généralement reçue pour qu'elle n'ait pas un fondement réel. Or, si la crainte agit si efficacement sur les cheveux, si elle peut leur imprimer un mouvement réel, faut-il s'étonner de ce que le chagrin et la douleur changent subitement les fluides qui s'y trouvent, et puissent même les priver de ces fluides.

2°. La plique polonaise dont je parlois tout à l'heure, où les cheveux deviennent, lorsqu'on les coupe ou même sans les couper, le siége d'une exhalation sanguinolente, et où ils prennent un excès de vie remarquable, réside évidemment dans la substance intérieure; l'enveloppe épidermoïde y est étrangère. Quelques auteurs disent même que cette substance intérieure prend quelquefois une nature comme charnue : alors leur enveloppe se soulève en écailles.

3°. On connoît le danger qu'il y a, à la suite de

plusieurs maladies aiguës, de couper les cheveux. J'en ai vu déjà un exemple funeste. Plusieurs médecins, le cit. Lanoix en particulier, en citent d'autres. Or, à quoi tiennent ces accidens? Ce n'est pas certainement au contact de l'air, dont les cheveux garantissent la tête; car ces accidens ont lieu, quoiqu'on recouvre celle-ci. Cela ne peut dépendre que de ce que l'accroissement des cheveux coupés appelle sur ces organes une activité vitale dont les viscères intérieurs se ressentent bientôt sympathiquement: de là les douleurs de tête, les maux d'yeux, etc. observés dans ce cas. C'est une espèce de sympathie active exercée par les cheveux, sur les viscères: or, tout organe qui sympathise, a une vitalité réelle, jouit de propriétés vitales très-distinctes. Jamais l'épiderme n'entre pour rien dans les sympathies, parce qu'il est presque absolument inerte, qu'à peine il est organisé, qu'il n'est point au niveau des autres organes, qu'il ne sauroit par conséquent correspondre avec eux. Le danger de la coupe des cheveux à la suite de grandes maladies, me donne lieu d'observer qu'il est aussi dangereux souvent d'ôter tout à coup aux enfans la vermine qui s'empare de leur tête pendant ces maladies. J'ai vu trois ou quatre exemples d'accidens survenus par cette cause.

4°. Non-seulement les poils influencent les autres systèmes, mais ils sont encore influencés par eux. C'est ce qu'on voit souvent à la suite des maladies aiguës, où les racines, sympathiquement affectées, repoussent les fluides qui viennent les nourrir, meurent, et laissent tomber les poils. Remarquez que ces chutes des poils coïncident très-rarement avec la

desquamation de l'épiderme ; ce qui prouve bien que l'opinion généralement admise sur l'origine de l'enveloppe extérieure des poils, est absolument fausse, et que, quoique très-analogue à l'épiderme, cette enveloppe n'en naît point, ainsi que je l'ai dit.

5°. Beaucoup d'animaux perdent dans une saison de l'année leur enveloppe pileuse qui se reproduit ensuite : or, l'époque de sa regénération est souvent celle de beaucoup de maladies, et presque toujours d'un affoiblissement plus réel que dans les autres temps. On diroit que le travail nutritif qui appelle alors à l'extérieur beaucoup de forces vitales, diminue ces forces dans les autres régions. L'homme n'est point sujet à ces renouvellemens annuels des productions extérieures qui couvrent son corps, comme les oiseaux, beaucoup de quadrupèdes, les reptiles, etc. C'est une cause de moins de maladies. En effet, sans doute que mille causes diverses eussent troublé fréquemment, dans la société, ces renouvellemens, comme mille causes troublent l'évacuation menstruelle, etc. : de là diverses maladies que nous évite le défaut de ce renouvellement. L'homme est en général soumis à moins de causes de révolutions naturelles, que la plupart des animaux.

6°. Le froid et le chaud influent aussi souvent sur la substance intérieure des poils. On sait que chez certains animaux, comme chez les lapins, les lièvres, etc., ils blanchissent pendant l'hiver et reprennent leur couleur primitive en été.

7°. Peu de temps après s'être fait peindre en noir les cheveux, usage plus commun en France que dans les temps où on les poudroit, on éprouve souvent des douleurs de tête, un gonflement du cuir chevelu,

quoique la peau n'ait été nullement intéressée, qu'il n'y ait eu aucun tiraillement, et que le cheveu seul ait été affecté.

Il suit, de tout ce que nous venons de dire, que les poils analogues, par leur enveloppe extérieure, à l'épiderme, étrangers, pour ainsi dire, par lui, à la vie, lui appartiennent bien plus particulièrement par leur substance intérieure, substance encore peu connue dans sa nature, comme je l'ai dit. Ce qui prouve d'ailleurs manifestement cette assertion, c'est que les phénomènes dont je viens de parler, et auxquels je pourrois en joindre plusieurs autres, cessent de se manifester chez les personnes où les poils, devenus blancs, n'offrent plus que leur enveloppe épidermoïde, la substance intérieure ayant en partie disparu : l'observation particulière le prouve. Cependant il pourroit se faire que dans ce cas la portion seule de cette substance intérieure, correspondant à la coloration, vînt à s'effacer, celle qui est le siége des exhalations continuant à vivre comme à l'ordinaire; et sous ce rapport, des cheveux blancs pourroient éprouver des phénomènes vitaux, ce dont, je crois, on a peu d'exemples. Au reste, tout ceci est subordonné aux expériences ultérieures qui éclairciront sans doute un jour, plus qu'elle ne l'est, la structure pileuse.

ARTICLE TROISIÈME.

Propriétés du Système pileux.

Les poils n'éprouvent qu'un très-foible racornissement, lorsqu'on les expose à l'action du calorique. Ils se contournent bien alors en divers sens, frisent,

se tortillent; mais cela dépend d'une cause toute différente de celle du racornissement des autres organes. Le calorique enlève alors l'humidité dont les poils sont habituellement pénétrés, et fait ainsi rapprocher leurs molécules. Aussi, quand les brouillards de l'atmosphère, le bain, etc., humectent de nouveau les cheveux, leurs replis disparoissent, et ils tombent, comme on le dit. Les corps gras dont on les enduit pour la toilette, les entourant d'une couche immiscible à l'eau, soutiennent la frisure en empêchant celle-ci de pénétrer les cheveux. Quelque temps après qu'on s'est lavé la tête, ceux-ci frisent davantage, comme on a occasion de l'observer depuis que les coiffures grecques sont en usage parmi nous. Cela paroît contradictoire au premier coup d'œil, mais ne l'est pas cependant. En effet, en frottant alors beaucoup les cheveux, on leur enlève l'enduit onctueux qui les entoure toujours, ou bien cet enduit se combine avec le savon, si l'eau est chargée de celui-ci, comme cela arrive souvent dans celle dont nous faisons usage; par là elle pénètre facilement les cheveux, dont les pores restent libres, et en s'évaporant ensuite avec les fluides qui y étoient déjà, et que retenoit la couche onctueuse, elle laisse ces organes plus secs qu'ils n'étoient, plus disposé à friser par conséquent.

Une preuve que c'est l'enveloppe épidermoïde des cheveux qui s'imbibe ainsi d'humidité qu'elle perd ensuite dans l'état lisse qui succède à la frisure, c'est qu'on peut de même faire friser l'épiderme détaché, en le contournant avec un fer chaud, et lui rendre ensuite sa souplesse en le trempant dans l'eau.

La contractilité de tissu et l'extensibilité sont très-

peu marquées dans les poils; c'est leur résistance qui prévient leur rupture : ils ne s'alongent presque pas.

Ils n'ont point de sensibilité animale quand on les tiraille; la douleur qui en naît a spécialement son siége dans la peau qu'ils traversent. Aussi, en les tirant à contre-sens de leur direction, on souffre bien davantage qu'en les distendant dans le sens de leurs pores. Je ne nie pas cependant que les prolongemens qui fixent leur origine aux parties voisines ne puissent être aussi le siége de la douleur dans ces tiraillemens. Ces organes n'ont point de contractilité animale.

Les propriétés organiques existent certainement dans leur substance intérieure. Les révolutions qu'éprouve cette substance ne peuvent dépendre que des altérations diverses qui affectent ces propriétés. La sensibilité organique et la contractilité insensible s'y exaltent surtout à un degré remarquable dans la plique polonaise : or, pour y prendre ce degré d'énergie qu'elles ont alors, il faut qu'elles y existent dans l'état naturel. Ce sont ces deux propriétés que les sympathies, dont nous avons parlé, mettent en jeu. La contractilité organique est nulle dans les poils.

Cependant nous ne pouvons disconvenir que dans l'état naturel, ces organes ne soient, après l'épiderme et les ongles, ceux où la vie est la moins active, ceux qui ont les rapports les moins nombreux avec les autres organes. Tandis que tout est bouleversé dans la plupart des autres systèmes par les maladies, le plus souvent celui-ci ne s'en ressent point; il croît comme à l'ordinaire, et ne paroît nullement troublé : il a donc une manière d'être, d'exister, toute différente des autres.

En général, les productions extérieures des animaux, comme les plumes, les poils, les écailles, etc., semblent faire une classe d'organes à part, étrangers à la vie des organes intérieurs; c'est presque comme les diverses espèces de mousses qui croissent sur les arbres, sans faire essentiellement partie de leur ensemble.

ARTICLE QUATRIÈME.

Développement du Système pileux.

§ Ier. *État de ce Système dans le premier âge.*

Dans les premiers mois du fœtus, il n'y a point de poils sur la peau encore gélatineuse. C'est à l'époque où les fibres du tissu dermoïde se forment, qu'on commence à voir paroître à la tête un léger duvet, indice des cheveux qui vont naître. Ce duvet est blanchâtre, et caché par cette substance grasse et onctueuse, que nous avons dit se déposer à la surface externe de la peau à cet âge. Bientôt ce duvet, qui ne paroît être que l'enveloppe extérieure des cheveux, laquelle est alors d'une extrême ténuité, commence à se colorer en noir ou en blond, suivant la teinte qui doit régner par la suite : c'est la substance intérieure qui le forme. La couleur reste pâle jusqu'au-delà de la naissance. A cette époque les cheveux ont souvent plus d'un demi-pouce. Sur tout le reste du corps il n'y a que le duvet, avant-coureur des poils : le visage surtout en présente beaucoup. Les cheveux devancent donc d'une période les autres poils, dans leur accroissement.

Après la naissance les poils croissent beaucoup plus

rapidement qu'auparavant. C'est absolument l'inverse de la plupart des autres parties, dont l'accroissement est plus prompt dans le sein de la mère. Pendant toute la jeunesse ce système conserve une teinte moins foncée que celle qu'il doit avoir. Le blond devient plus rapproché du châtain, celui-ci du noir, et les premières teintes du rouge de feu augmentent de plusieurs degrés, vers l'époque de la vingt-sixième à trentième année. Les teintes peu foncées sont aux systèmes pileux, dans la jeunesse, ce que les formes peu prononcées sont au musculaire, au celluleux, etc. Souvent ce qui doit être un jour blond, approche d'une teinte blanchâtre, laquelle dépend uniquement de la nature de la substance intérieure, et non de son absence, comme chez le vieillard. Ainsi le blanc des Albinos dépend-il aussi de l'espèce particulière de cette substance intérieure. Beaucoup de poils manquent encore sur le corps du jeune homme.

§ II. *État du Système pileux dans les âges suivans.*

A la puberté, il se fait une révolution remarquable dans ce système, qui accroît presque du double. Les poils des parties génitales se forment; la barbe qui est, comme je l'ai dit, l'attribut caractéristique du mâle, dans l'espèce humaine, se développe aussi alors. On diroit qu'il y a le même rapport entre les poils des environs du testicule et ceux de la barbe, qu'entre les testicules eux-mêmes et les organes de la voix, qu'entre la matrice et les mamelles. La barbe est, sous ce rapport, le signe extérieur de la virilité. Quelque temps avant son éruption, on ob-

serve sous la peau le sac qui contient l'origine des poils ; il est déjà très-manifestement formé, et laisse voir le principe de l'organe qu'il doit contenir, comme je m'en suis souvent assuré. Ainsi le follicule de la dent existe-t-il long-temps avant la sortie de celle-ci.

En même temps les poils des aisselles croissent aussi ; ceux du tronc et des membres, qui étoient presque encore réduits à l'état de duvet, deviennent plus prononcés, prennent une couleur déterminée, et augmentent même beaucoup en nombre.

Pourquoi la puberté occasionne-t-elle cet accroissement général dans le système pileux ? C'est demander la raison de tous les autres phénomènes qui se manifestent à cette époque. Je remarque seulement que les cheveux, les sourcils, les cils et les poils des ouvertures, sont ceux qui se ressentent le moins de cette révolution. Au reste cet accroissement se fait par gradation : il faut au moins deux ou trois ans à la barbe pour se former comme elle doit rester toujours.

Dans les âges suivans les poils éprouvent peu de changemens ; ils croissent à mesure qu'on les coupe dans diverses parties, et sont ainsi le siége d'un travail extérieur habituel : or, remarquez que ce travail est plus prompt, et l'accroissement des poils plus rapide par conséquent, en été où l'organe cutané est spécialement en action, qu'en hiver où il est resserré : preuve nouvelle de la vitalité réelle des forces organiques de la substance intérieure des poils.

§ III. *État du Système pileux chez le Vieillard.*

Vers la fin de la vie, le système pileux se ressent de

l'oblitération générale qui arrive à presque tous les vaisseaux extérieurs : il cesse d'abord de recevoir la substance colorante. Sa substance intérieure meurt, l'enveloppe épidermoïde reste seule ; les poils blanchissent. Nés les premiers, les cheveux cessent aussi les premiers de vivre. La barbe, les poils des parties génitales, puis ceux de toutes les parties du corps, meurent ensuite. Au reste, il y a parmi les hommes de très-grandes variétés pour l'époque où les poils blanchissent : chez les uns ce phénomène commence vers la trentième année, et même plus tôt; chez d'autres c'est vers la quarantième, la cinquantième, la soixantième. Mille causes nées des passions de l'ame, des maladies, des alimens, etc., peuvent influer dans la société sur cette mort précoce, si commune chez une foule d'hommes, mais constamment réservée aux dernières années chez les animaux qui ne sont point exposés, par leur genre de vie, aux mêmes révolutions.

Les poils restés blancs plus ou moins long-temps, finissent enfin par tomber ; alors le sac qui en revêt l'origine s'affaisse et disparoît entièrement. J'ai examiné plusieurs têtes chauves : la peau du crâne étoit exactement lisse à sa surface interne, quoiqu'on l'eût séparée du tissu cellulaire. On n'y voyoit aucune trace des innombrables appendices que forment les conduits, après qu'on a retiré de dedans les poils qu'ils renferment. J'ai disséqué aussi un homme qui à la suite d'une fièvre putride étoit devenu presque entièrement chauve. Il présentoit tous les petits conduits dans leur intégrité, et déjà même dans leur fond on voyoit le rudiment de nouveaux cheveux. Il y a donc cette différence entre la chute des poils des vieillards, et

celle qui suit les maladies, que tout meurt chez les premiers, parce que les vaisseaux qui vont à la racine cessent d'y transmettre des fluides; au lieu que dans le second cas le poils seul tombe; son sac reste.

C'est une opinion assez généralement reçue, que les poils, les ongles et l'épiderme continuent encore à croître après la mort. Nous avons, je crois, très-peu de données sur ce phénomène singulier. Cependant je puis assurer avoir remarqué un alongement réel dans les poils du menton d'une tête exactement rasée, et que j'avois fait macérer pendant une huitaine de jours dans une cave. Un garçon d'amphithéâtre qui prépare beaucoup de têtes pour en avoir les os, m'a dit avoir fait souvent la même remarque, lorsque la putréfaction est empêchée pendant un certain temps. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est que l'accroissement de la barbe n'est point en raison directe des forces vitales, dans les maladies qui affectent ces forces d'une prostration générale; elle croît autant que dans celles où il y a une exaltation générale de ces forces. On fait cette remarque dans les hôpitaux, où à côté d'une fièvre inflammatoire s'en trouve souvent une putride, une lente nerveuse, etc. D'ailleurs, pourquoi ne resteroit-il pas encore assez de forces toniques aux cheveux pour croître quelque temps après la mort générale, puisqu'il en reste aux lymphatiques pour absorber, etc.?

Les phénomènes divers que les poils, l'épiderme, la peau, et en général tous les organes extérieurs éprouvent par la succession de l'âge, dépendent uniquement, comme ceux des organes intérieurs, des lois de la nutrition, et nullement de l'action des

corps environnans. C'est là une différence essentielle entre les corps organiques et les inorganiques. Ceux-ci s'altèrent peu à peu de deux manières, par le contact des corps extérieurs, qui agissent sur eux, 1°. mécaniquement en frottant, déchirant, etc., etc., 2°. chimiquement, en se combinant, comme par exemple l'air dont les principes divers éprouvent une foule de combinaisons qui changent et sa nature et celle des corps sur lesquels il est en contact. Tous les corps inorganiques vieillissent sous ce rapport. Au bout de quelque temps, ils n'ont plus l'extérieur qui les caractérisoit dans le principe. Voyez les monumens, les étoffes, les tableaux, les gravures, les terres, les métaux, les pierres, etc., etc., tout ce qui, dans les arts, le commerce, les sciences, dans les usages de la vie, dans les phénomènes de la nature, est formé avec des corps inertes quelconques, soit que ces corps n'aient jamais vécu, soit qu'ayant joui de la vie, ils aient pu se garder après la mort, comme les portions solides des végétaux, les os, les cornes, les poils des animaux, etc., tout finit enfin par porter l'empreinte ineffaçable du temps; tout vieillit; tout perd sa fraîcheur; tout change à l'extérieur dans les corps inertes, comme dans les organiques; mais comme dans les premiers l'action des corps environnans a seule agi, le dedans est encore jeune, que le dehors est vieux, si je puis me servir de deux mots très-impropres. Ainsi le roc dont les années ont noirci la surface en s'accumulant sur lui, est-il dans l'intérieur, ce qu'il étoit quand il fut créé. Au contraire les organes intérieurs s'usent, dans les animaux et dans les végétaux, comme les extérieurs.

Les ans se gravent sur les viscères comme sur le front du vieillard. Les corps environnans agissent bien sur nous, usent bien pour ainsi dire la vie; mais c'est comme excitans qu'ils exercent leur action; c'est en épuisant la sensibilité et la contractilité, et non en se combinant ou en usant mécaniquement par le contact, le frottement. La langue devroit faire sentir cette différence. On ne se sert pas de l'expression de *jeune* en voyant l'extérieur d'un nouveau bâtiment, d'un habit neuf, d'un tableau récemment fait; pourquoi dit-on un *vieux* monument, une *vieille* étoffe, etc.? si c'est une métaphore, à la bonne heure; mais ce mot ne sauroit exprimer un état analogue par la nature, à celui d'un vieil animal, d'une vieille plante, etc.

§ IV. *Développement accidentel.*

Il y a trois cas principaux où les poils naissent accidentellement dans l'économie.

1°. Quelquefois il s'en forme à la surface interne des membranes muqueuses: on en a vu dans la vessie, l'estomac, les intestins; divers auteurs en citent des exemples. J'en ai trouvé sur des calculs du rein. La vésicule du fiel m'en a offert aussi une fois une douzaine d'un pouce à peu près, et qui étoient manifestement implantés sur sa surface.

2°. On en voit souvent sur la peau des amas contre nature, et qui sont un vice de naissance. Ces amas s'observent surtout sur quelques-unes de ces productions ou excroissances irrégulières qu'on nomme *envies*. On montroit à Paris, il y a six ans, un malheureux qui avoit, depuis sa naissance, le visage

couvert de poils presque analogues à ceux d'un sanglier, et à qui il étoit survenu, à l'âge de trente-six ans, cette espèce particulière d'éléphantiasis où la peau du visage augmentée de volume, présente pour ainsi dire les traits du lion, espèce que j'ai eu depuis occasion d'observer sur une peau naturelle. Cette double circonstance donnoit à la figure de cet homme un air de férocité qu'il est impossible de rendre. Beaucoup de contes débités dans le vulgaire, sur des hommes à tête de sanglier, d'ours, etc., ne sont autre chose que des envies avec production de poils, qui occupent la figure.

3°. Les poils se développent souvent accidentellement dans les kystes, dans ceux des ovaires spécialement. On en cite un très-grand nombre d'exemples. Haller en particulier en a recueilli beaucoup; j'en ai observé deux. Voici ce qu'ils présentoient : une poche assez volumineuse contenoit une foule de petites boules très-distinctes, analogues à celles de la fiente des brebis, formées par une substance grasse, onctueuse, blanchâtre, très différente par son aspect de la graisse ordinaire. A la surface interne de cette poche étoient implantés beaucoup de poils, que le moindre mouvement suffisoit pour arracher, parce qu'ils ne pénétroient guère au-delà de la superficie. Ces poils étoient noirs. Plusieurs déjà détachés, se trouvoient entrelacés en divers sens dans les petites boules de matière grasse, comme adipocireuse; car elle ressembloit assez à la substance en laquelle la graisse se change par la macération.

FIN DU DERNIER VOLUME.